

VIII. Carnet de photomontages du parc de la Pierre Folle (ENCIS ENVIRONNEMENT, septembre 2024)

Carnet de photomontages du parc de la Pierre Folle

ANNEXE AU VOLET PAYSAGE ET PATRIMOINE DE L'ÉTUDE D'IMPACT



Étude réalisée par :

ENCIS Environnement
Parc Ester Technopole
21, rue Columbia
87068 Limoges

Maître d'ouvrage :

SAS PROJET EOLIEN LA CHAPELLE BATON
3bis route de Lacourtenourt
31150 Fenouillet

HISTORIQUE DES REVISIONS				
Version	Etabli par :	Corrigé par :	Validé par :	Commentaires et date
0	Mathieu BREARD	Maud MINARET	Perrine ROY	Première émission Septembre 2024
	MB	MM	PR	

Préambule

La commune de La Chapelle-Bâton et SOLVEO, opérateur/producteur français d'énergie renouvelable, ont initié le projet du parc de La Pierre Folle sur le territoire de la commune dans le département de la Vienne (86)..

Afin d'illustrer les perceptions visuelles du futur projet éolien, des photo-simulations ont été réalisées.

Un photomontage doit permettre à un observateur de se faire une opinion, aussi précise que possible, de la perception visuelle d'un futur parc éolien dans son environnement. Pour que cette opinion ne soit pas faussée, il est impératif que les photomontages soient réalisés, présentés et observés selon une méthode fondée, précise et rigoureuse.

Ces photomontages et esquisses sont compilés dans le présent carnet de photomontages.



Table des matières

- 1 Méthodologie.....7**
 - 1.1 Auteurs.....8**
 - 1.2 Méthodologie.....8**
 - 1.3 Les prises de vues retenues pour les photomontages.....9**
 - 1.4 Le contexte éolien11**
- 2 Photomontages de l’aire d’étude éloignée 13**
- 3 Photomontages de l’aire d’étude rapprochée..... 65**
- 4 Photomontages de l’aire d’étude immédiate..... 117**
- 5 Table des illustrations 243**



1 Méthodologie

1.1 Auteurs

Les prises de vue, les cartes de localisation et les photomontages ont été réalisés par le bureau d'études ENCIS Environnement pour le compte de SOLVEO.

L'ensemble des photomontages a été mis en page dans le carnet par le bureau d'études ENCIS Environnement.

1.2 Méthodologie

La localisation des points de vue est choisie par le paysagiste à l'issue de l'état actuel du paysage qui aura permis de déterminer les secteurs à enjeux et/ou à sensibilités paysagers et patrimoniaux.

Les points de vue servant à illustrer les impacts et réaliser les photomontages sont positionnés de manière à optimiser les visibilitées du projet étudié, afin de présenter les secteurs où les vues sont les plus impactantes. Ainsi, de manière générale, les photomontages illustrent les impacts les plus importants vis-à-vis de l'élément visé (structure paysagère, lieu de vie, axe de communication, élément patrimonial ou touristique) et sont de ce fait souvent maximisants.

La méthodologie nécessaire à la réalisation de photomontages à l'aide du logiciel **Windpro** comprend les étapes suivantes :

- **Réalisation des clichés sur le terrain** : Les photographies sont réalisées avec un appareil photo reflex numérique Nikon D3500 équipé d'un objectif 18-55 mm. La focale est réglée sur 32 mm (équivalente à 48 mm au format 24 x 36, soit un angle de 40°), ce qui correspond à la reconnaissance des symboles pour la vision humaine, et à une absence de déformation de la perspective. Pour chaque point de vue, trois séries de trois photographies minimum sont prises, avec un décalage de 10°. Un trépied à niveau est utilisé. La position de la prise de vue est pointée au GPS.
- **Paramétrage du projet éolien dans le logiciel Windpro** : Le logiciel Windpro est un logiciel de référence de l'industrie éolienne permettant notamment de faciliter la réalisation des photomontages.

La procédure est la suivante : création du projet, intégration des fonds cartographiques et du fond topographique, intégration des éoliennes du projet et des projets existants ou approuvés (parcs accordés ou ayant reçu un avis de l'Autorité Environnementale) dans un périmètre correspondant à l'aire d'étude éloignée. La localisation précise des éoliennes est donc renseignée.

Le modèle d'éolienne utilisé pour les simulations est la Vestas V136, avec une hauteur de moyeu de 132 m.

- **Intégration des prises de vue dans le logiciel Windpro** : Chaque vue est positionnée dans le module cartographique à partir de ses coordonnées GPS. Il en est de même pour chaque point de repère (éoliennes existantes, bâti, mât de mesure, château d'eau, arbre, etc.).
- **Création des simulations graphiques pour le projet éolien** : Les motifs paysagers sont utilisés comme points de repère pour le calage précis des éoliennes dans le panorama. Les rotors des éoliennes ont été orientés « face caméra » afin de maximiser leur emprise visuelle (dans la réalité, la grande majorité du temps, les éoliennes sont orientées face au vent, soit principalement vers le sud-ouest). Enfin, l'indication de la date, de l'heure et des conditions climatiques permet un paramétrage automatique du rendu des éoliennes (luminosité, teinte, couleur allant du blanc au gris sombre, ombres...). Une représentation en couleur (vue en esquisse) se superposant à une vue en noir et blanc permet de mieux localiser les éoliennes en partie ou totalement masquées par la végétation ou le relief.
- **Réalisation des vues réalistes** : Les photographies réalisées présentent un angle de 40°, qui correspond à notre champ visuel pour la reconnaissance des symboles (cf. schéma ci-contre). Les « vues réalistes » permettent d'apprécier le gabarit des éoliennes en vision « réelle » lorsque la planche du photomontage est imprimée au format A3 et tenue à 55 cm de l'œil.

- **Réalisation de planches de présentation des photomontages** : Ces planches comprennent une frise de trois photographies avec le projet et les projets existants ou approuvés en esquisse sur un fond en noir et blanc (les légendes

pour les effets cumulés reprennent la numérotation des tableaux 2 et 3, page 11), une frise de l'état initial, une frise avec le projet (photomontage), une frise avec le projet et les projets existants ou approuvés (photomontage). Chaque photographie couvrant un angle de 40°, la frise de trois photographies permet ainsi de couvrir un angle total de 120° (cf. Figure 2), ce qui correspond à la vision binoculaire humaine (utilisation synchrone des deux yeux). La plupart du temps, la photographie centrale est dirigée vers le projet et les deux autres l'encadrent pour le contextualiser. Sont ensuite présentées en pleine page les vues à 40° où figurent une ou plusieurs éoliennes du projet : vue initiale, vue avec le projet seul et vue avec le projet et les effets cumulés. Lorsque les différences entre les vues présentant le projet seul et le projet avec effets cumulés ne sont pas discernables, seule cette dernière version est présentée.

Les planches comprennent également deux cartes de localisation avec des cônes de vue, les informations techniques sur la prise de vue et le photomontage (coordonnées GPS en Lambert 93, date et heure de la pris de vue, focale, ouverture, vitesse, ISO, azimuth de la vue centrale, angle visuel du parc, distance à l'éolienne la plus proche) et des zooms pour les vues lointaines.

Les projets existants ou approuvés sont inventoriés et localisés dans les pages suivantes.

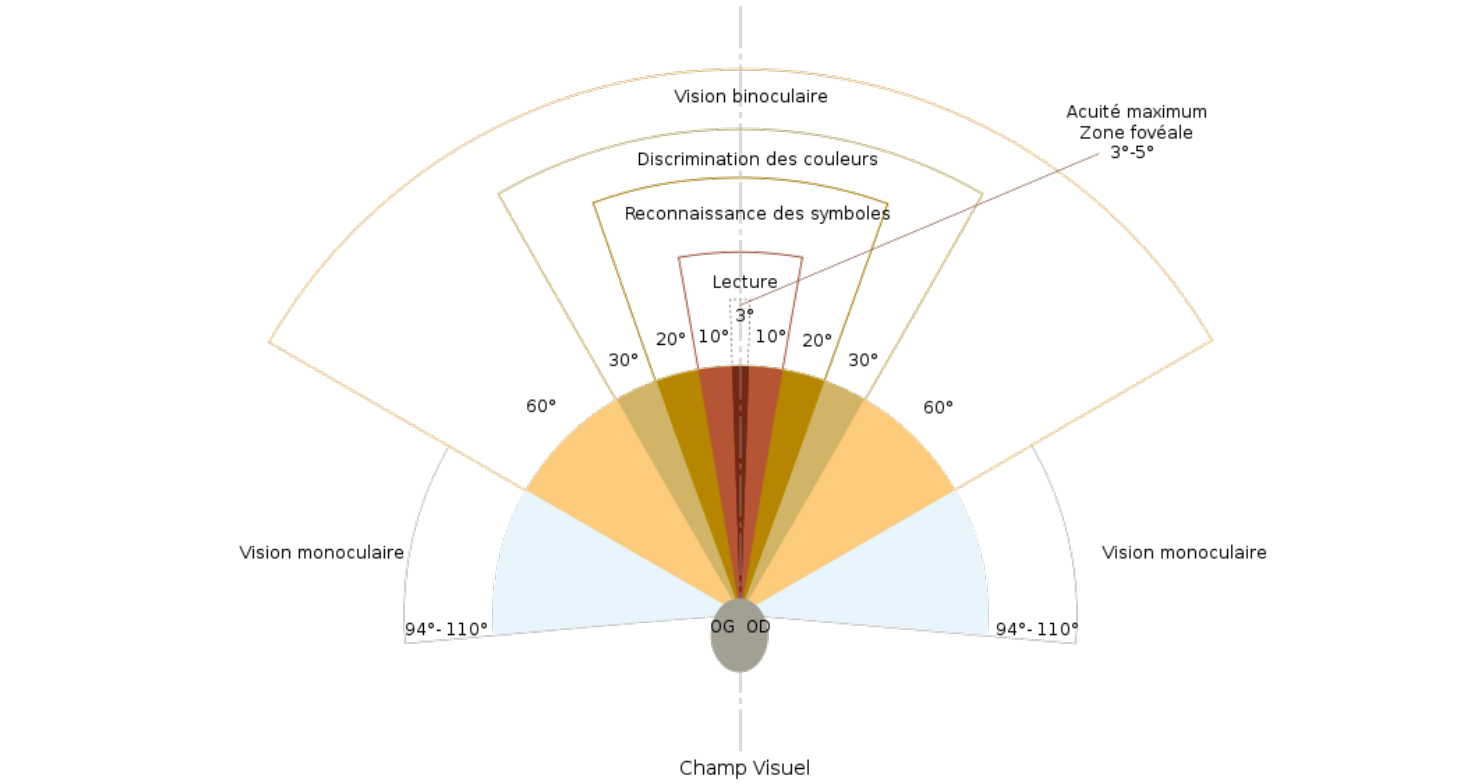


Figure 1 : Champ de la vision humaine (source : Wikipédia – Par Rheto).

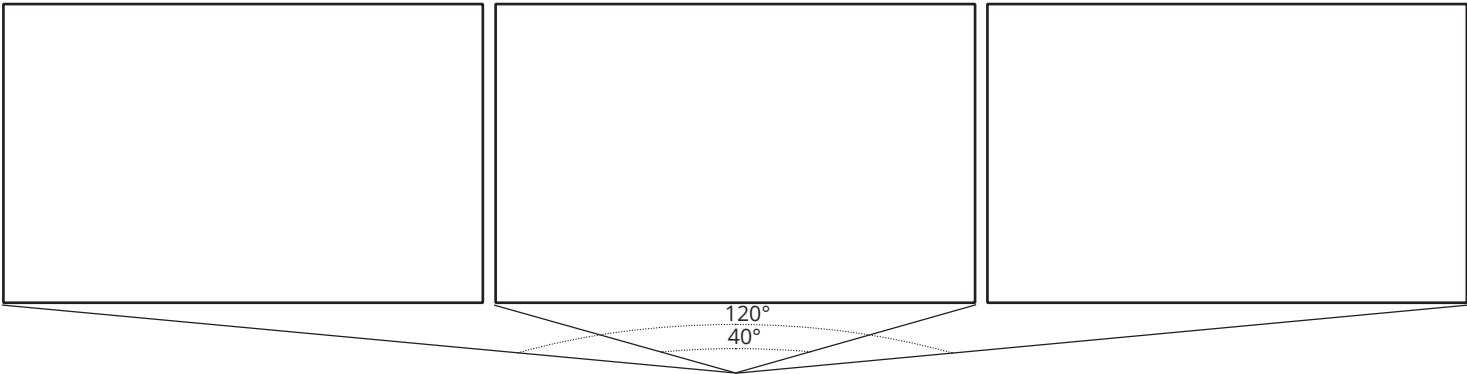


Figure 2 : Frise de photographies.

1.3 Les prises de vues retenues pour les photomontages

Le tableau inventariant les prises de vue retenues pour les photo-simulations est présenté ci-contre et la carte de localisation de ces vues est disponible page suivante.

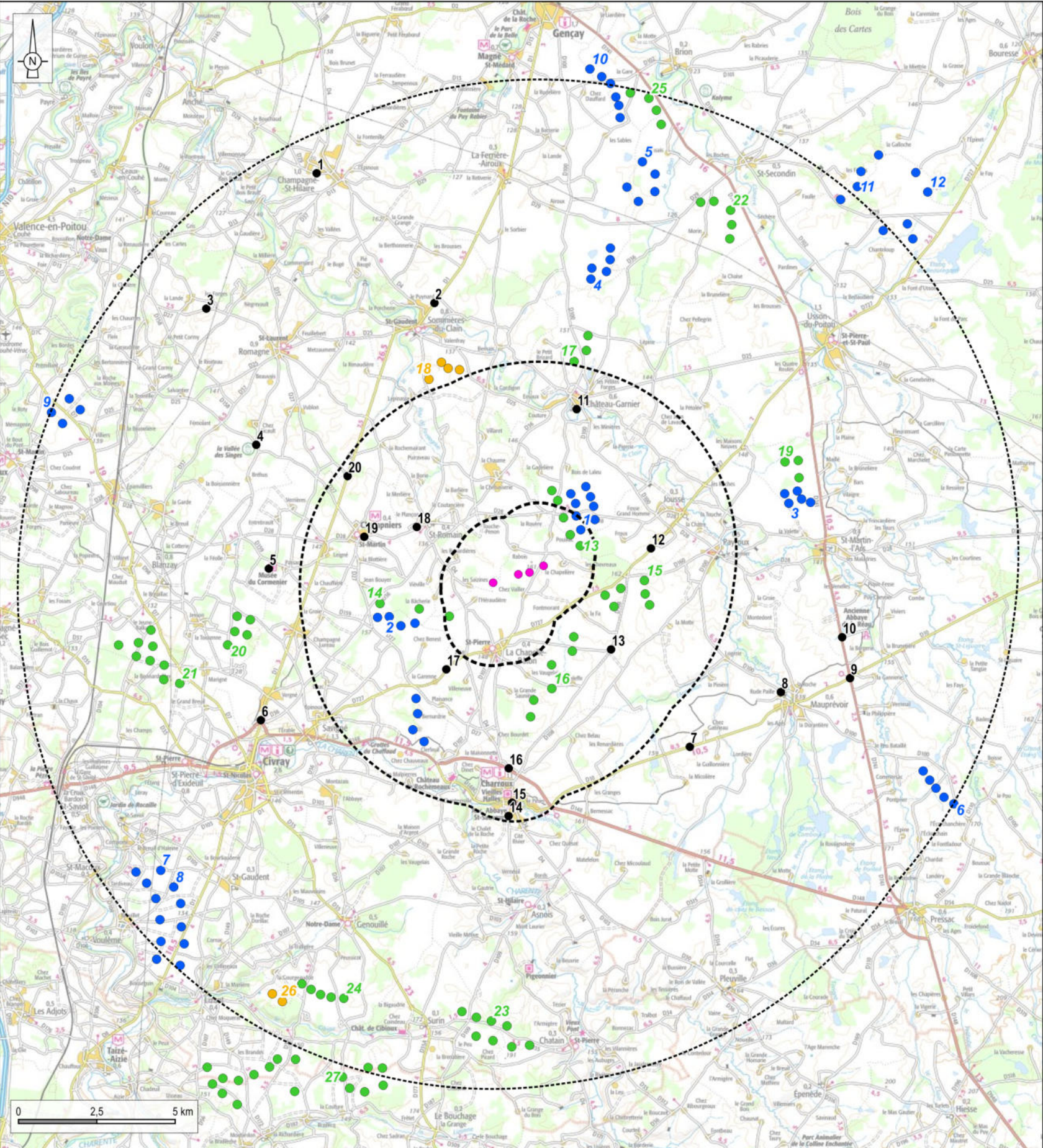
Le tableau présente le numéro de la prise de vue, l'objectif de la prise de vue selon que l'on souhaite mettre en avant la relation au patrimoine / tourisme, aux unités ou structures paysagères, au cadre de vie des riverains, aux axes de communication, etc., la description du lieu de prise de vue et l'évaluation de l'impact du projet depuis le lieu de la prise de vue. La carte présente les points de vue retenus dans leur contexte paysager et patrimonial.

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE					
N° PM	Enjeu	Localisation	Impact	Effet cumulé	Part du projet
01	Lieu de vie ; Patrimoine	Hauteurs de Champagné-Saint-Hilaire	Très faible	Modéré	Très faible
02	Voie de communication	D1 au nord de Sommières-du-Clain	Très faible	Modéré	Très faible
03	Tourisme	D27 à l'est de Romagne	Très faible	Faible	Très faible
04	Tourisme	Abords de la Vallée des Singes	Très faible	Très faible	-
05	Tourisme	Abords du musée du Vieux Cormenier	Nul	Très faible	-
06	Voie de communication	Croisement de la D148 et de la D1	Très faible	Faible	Faible
07	Tourisme	D10 entre Charroux et Mauprévoir	Très faible	Modéré	Faible
08	Patrimoine	Sortie nord-ouest de Mauprévoir	Très faible	Très faible	-
09	Voie de communication	Croisement de la D741 et de la D10	Très faible	Modéré	Faible
10	Patrimoine protégé ; Voie de communication	Voie d'accès à l'abbaye de la Réau	Nul	Très faible	-
PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE					
N° PM	Enjeu	Localisation	Impact	Effet cumulé	Part du projet
11	Lieu de vie	Franges sud de Château-Garnier	Très faible	Faible	Très faible
12	Voie de communication	D727 au sud-ouest de Joussé	Modéré	Modéré	Modérée
13	Tourisme	D108 entre Charroux et le Bois des Chevreaux	Modéré	Fort	Modérée
14	Lieu de vie ; Patrimoine	Abords du cimetière de Charroux	Très faible	Faible	Très faible
15	Lieu de vie ; Patrimoine ; Tourisme	Terrasse de l'église de Charroux	Nul	Nul	-
16	Voie de communication ; Patrimoine	D4 au nord de Charroux	Faible	Modéré	Faible
17	Voie de communication	D727 à l'ouest de La Chapelle-Bâton	Modéré	Modéré	Modérée
18	Lieu de vie	Franges ouest de Saint-Romain	Faible à Modéré	Modéré	Modérée
19	Patrimoine	Sortie est de Champniers	Très faible	Très faible	-
20	Voie de communication	D1 au nord de Champniers	Faible	Faible	Modérée

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE					
N° PM	Enjeu	Localisation	Impact	Effet cumulé	Part du projet
21	Lieu de vie	Hameau Rabois	Fort	Faible	Modérée
22	Lieu de vie	Hameau le Carlet	Fort	Très faible	-
23	Lieu de vie	Hameau Pouillac	Fort	Faible	Forte
24	Lieu de vie	Hameau la Chapelière	Fort	Très faible	-
25	Lieu de vie	Hameau les Aguétons	Modéré	Très faible	-
26	Lieu de vie	Hameau Chez Châtraire	Fort	Faible	Forte
27	Lieu de vie	Hameau Chez Vailler	Fort	Très faible	-
28	Lieu de vie	Hameau le Verger	Fort	Modéré	Forte
29	Voie de communication	D727 à l'est de La Chapelle-Bâton	Fort	Fort	Forte
30	Lieu de vie ; Voie de communication	D727 en entrée est de La Chapelle-Bâton	Modéré	Faible	Modérée
31	Lieu de vie	Hameau la Rousselière	Fort	Modéré	Forte
32	Lieu de vie ; Patrimoine	Eglise de La Chapelle-Bâton	Faible	Très faible	-
33	Lieu de vie	Franges nord de La Chapelle-Bâton	Modéré	Faible	Modérée
34	Voie de communication	D4 au nord-ouest de La Chapelle-Bâton	Fort	Modéré	Forte
35	Lieu de vie	Hameau Chez Sapin	Très faible	Nul	-
36	Lieu de vie	Hameau Chez Bouton	Modéré	Très faible	-
37	Lieu de vie	Hameau l'Héraudière	Modéré	Très faible	-
38	Lieu de vie	Hameau les Saizines	Modéré	Nul	-
39	Lieu de vie	Hameau les Renardières	Fort	Modéré	Forte

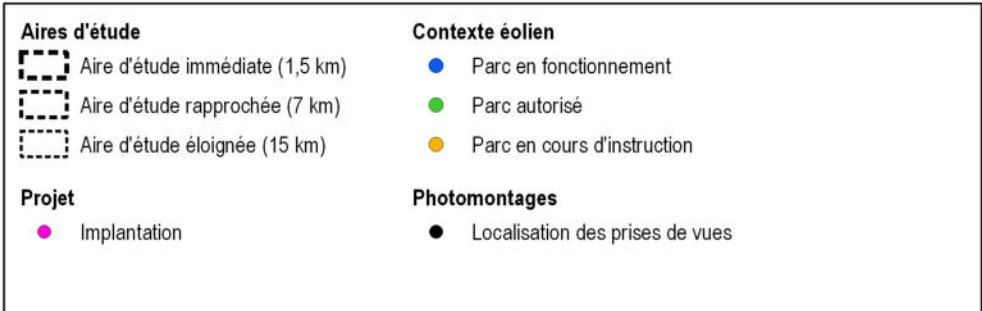
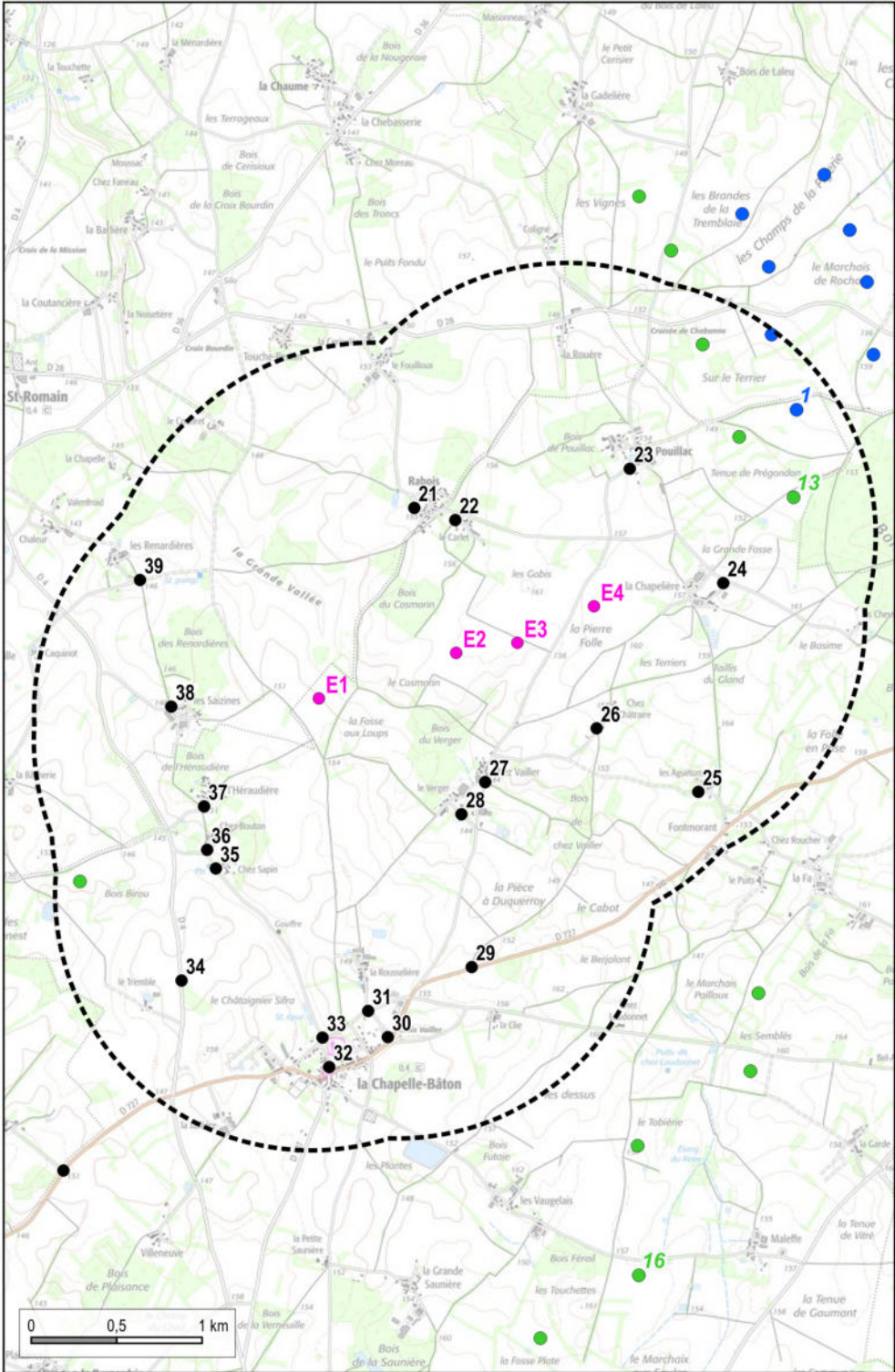
Tableau 1 : Liste de l'ensemble des photomontages.

Localisation des prises de vue et contexte éolien



Réalisation : ENCIS Environnement

Source : ENCIS, IGN



Carte 1 : Localisation de l'ensemble des photomontages et contexte éolien.

1.4 Le contexte éolien

Le contexte éolien et les projets existants et approuvés sont présentés au chapitre 6.3.8 du volet paysage et patrimoine de l'étude d'impact.

PROJETS EN EXPLOITATION DANS L'AIRE D'ÉTUDE GLOBALE				
N°	Nom	Description	Etat	Distance au projet (km)
1	Les Quatre Vents	8 éoliennes Hauteur totale : 150 m	En exploitation	1,6
2	Cerisou	8 éoliennes Hauteur totale : 180 m	En exploitation	2,8
3	Les Courtibeaux	5 éoliennes Hauteur totale : 137 m	En exploitation	8
4	Vent de la Javigne	5 éoliennes Hauteur totale : 163 m	En exploitation	9,2
5	Les Brandes	5 éoliennes Hauteur totale : 179 m	En exploitation	12
6	La Bénitière	5 éoliennes Hauteur totale : 186 m	En exploitation	13,7
7	Sud Vienne - Mont Joubert	6 éoliennes Hauteur totale : 150 m	En exploitation	14
8	Sud Vienne - Grands-Champs	6 éoliennes Hauteur totale : 150 m	En exploitation	14
9	La Plaine de Nouaille	4 éoliennes Hauteur totale : 150 m	En exploitation	14,2
10	Les Mignaudières	6 éoliennes Hauteur totale : 150 m	En exploitation	14,5
11	Grandes-Forêts	4 éoliennes Hauteur totale : 180 m	En exploitation	15
12	Usson	5 éoliennes Hauteur totale : 150 m	En exploitation	15,2

Tableau 2 : Projets en exploitation dans l'aire d'étude globale.

PROJETS EXISTANTS OU APPROUVES DANS L'AIRE D'ÉTUDE GLOBALE				
	Nom	Description	Etat	Distance au projet (km)
13	La Croisée de Chabanne	5 éoliennes Hauteur totale : 200 m	Autorisé	1,3
14	Champniers - La Chapelle-Bâton	3 éoliennes Hauteur totale : 180 m	Autorisé	1,7
15	La Plaine de Beauvais	6 éoliennes Hauteur totale : 200 m	Autorisé	2,1
16	La Chapelle-Bâton	6 éoliennes Hauteur totale : 150 m	Autorisé	2,4
17	Brandes Communales	3 éoliennes Hauteur totale : 180 m	Autorisé	6,5
18	La Roche au Loup	4 éoliennes Hauteur totale : 200 m	En cours d'instruction	6,7
19	Les Patureaux	3 éoliennes Hauteur totale : 180 m	Autorisé	8,3
20	Blanzay	9 éoliennes Hauteur totale : 180 m	Autorisé	7,8
21	Saint-Pierre-d'Exideuil	5 éoliennes Hauteur totale : 180 m	Autorisé	10,5
22	Saint-Secondin	5 éoliennes Hauteur totale : 180 m	Autorisé	12
23	Le Bois Merle	8 éoliennes Hauteur totale : 185 m	Autorisé	13,7
24	Genouillé	5 éoliennes Hauteur totale : 150 m	Autorisé	14
25	Les Mignaudières II	4 éoliennes Hauteur totale : 220 m	Autorisé	14,5
26	Les Brandières	2 éoliennes Hauteur totale : 200 m	En cours d'instruction	14,8
27	Sud Vienne	17 éoliennes Hauteur totale : 140 m	Autorisé	15,9

Tableau 3 : Projets existants ou approuvés dans l'aire d'étude globale.

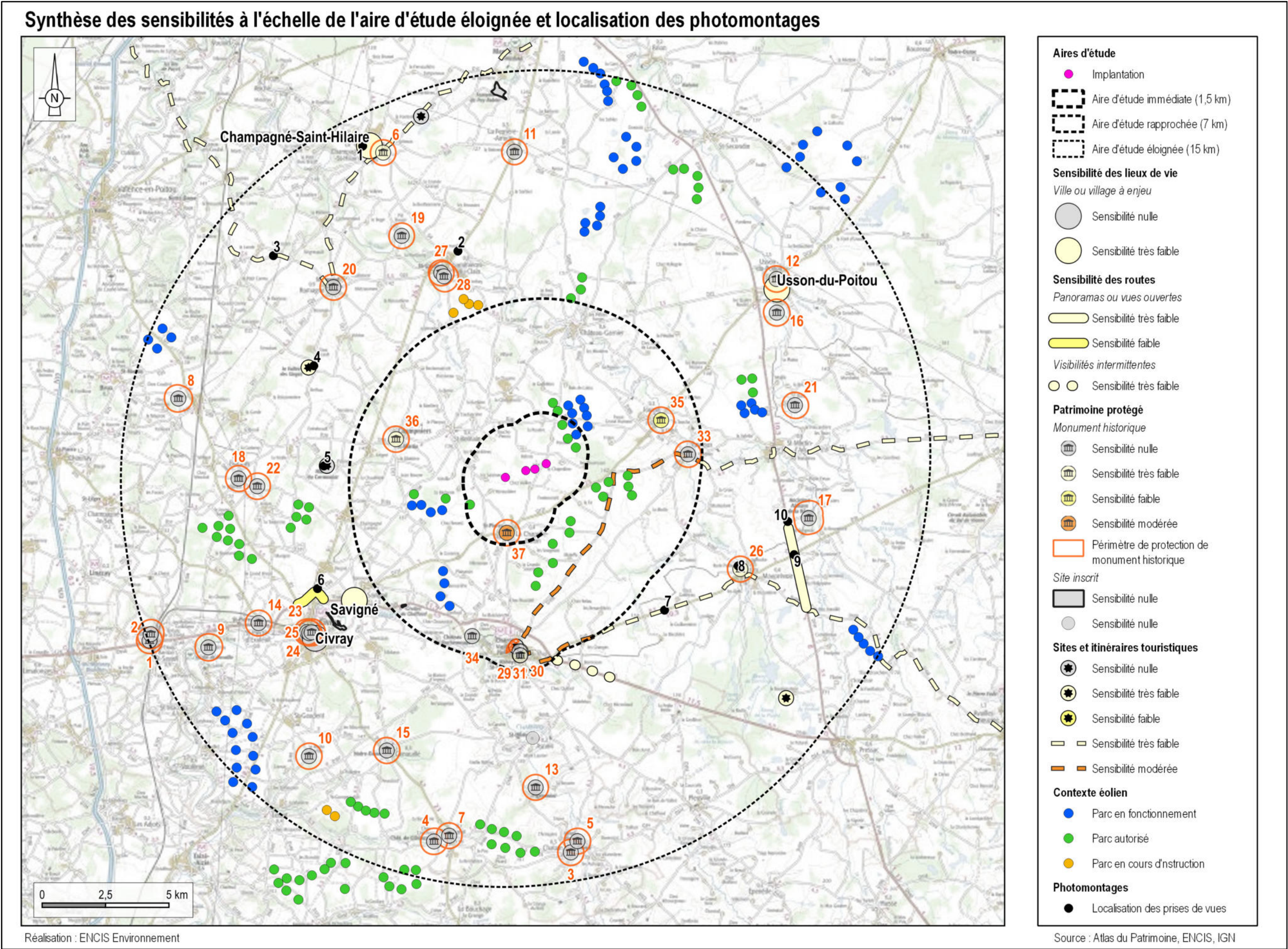


2 Photomontages de l'aire d'étude éloignée

Dix photomontages ont été réalisés pour illustrer les impacts du projet sur l'aire d'étude éloignée. Leur localisation apparaît sur la carte page suivante.

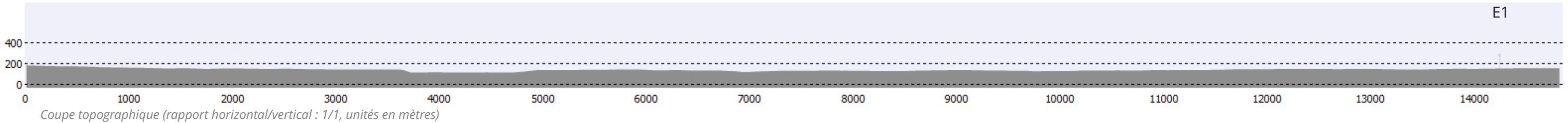
PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE					
N° PM	Enjeu	Localisation	Impact	Effet cumulé	Part du projet
01	Lieu de vie ; Patrimoine	Hauteurs de Champagné-Saint-Hilaire	Très faible	Modéré	Très faible
02	Voie de communication	D1 au nord de Sommières-du-Clain	Très faible	Modéré	Très faible
03	Tourisme	D27 à l'est de Romagne	Très faible	Faible	Très faible
04	Tourisme	Abords de la Vallée des Singes	Très faible	Très faible	-
05	Tourisme	Abords du musée du Vieux Cormenier	Nul	Très faible	-
06	Voie de communication	Croisement de la D148 et de la D1	Très faible	Faible	Faible
07	Tourisme	D10 entre Charroux et Mauprévoir	Très faible	Modéré	Faible
08	Patrimoine	Sortie nord-ouest de Mauprévoir	Très faible	Très faible	-
09	Voie de communication	Croisement de la D741 et de la D10	Très faible	Modéré	Faible
10	Patrimoine protégé ; Voie de communication	Voie d'accès à l'abbaye de la Réau	Nul	Très faible	-

Tableau 4 : Liste des photomontages de l'aire d'étude éloignée.



Carte 2 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude éloignée.

Vue 1 : Hauteurs de Champagné-Saint-Hilaire



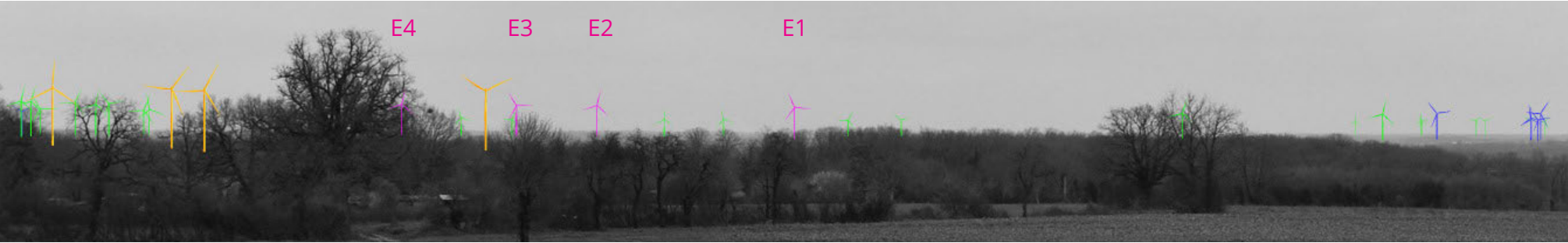
Enjeux : Lieu de vie ; Patrimoine

Ce point de vue illustre les perceptions depuis le horst de Champagné-Saint-Hilaire, butte isolée formant un point haut au nord-ouest de l’AEE, sur laquelle s’est implanté le bourg du même nom. Cette situation dominante permet des vues lointaines, révélant des horizons très distants par-delà la mosaïque des cultures et du bocage. Vers le sud-est (à gauche), des boisements en second plan forment des masques qui réduisent ces visibilitées.

Le parc de la Pierre Folle est repérable à l’horizon, trois éoliennes émergeant en totalité des frondaisons, tandis que E4 est largement filtrée par la végétation. Leur prégnance visuelle reste très réduite du fait de la distance, qui rend également moins notable l’irrégularité des écartements. Il existe une covisibilité indirecte (écartement > 40°) peu marquante avec le clocher de l’église Saint-Gervais-et-Saint-Protais (MH 6), à gauche. **L’impact est très faible.**

De nombreux parcs éoliens, existants ou en projet, sont perceptibles depuis ce panorama dégagé. Pour la grande majorité d’entre eux, ils se trouvent à distance et ne s’imposent pas dans le paysage (à l’image du parc de la Pierre Folle), mais leur cumul vient occuper une très large part de l’horizon visible. **L’effet cumulé est modéré.** La participation du projet à cet effet est **très faible.**

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



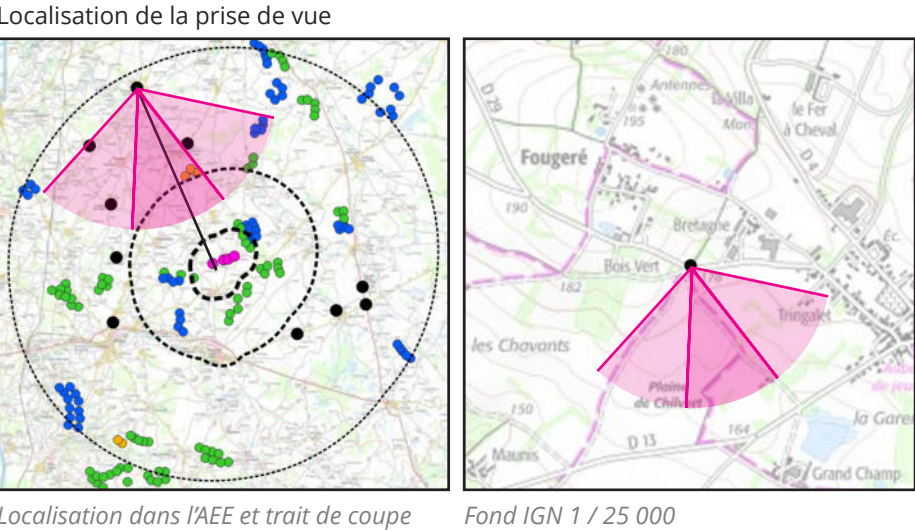
Etat projeté avec esquisse



Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 493 424 / 6 583 651
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 17:07
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes

Ouverture : F/5.6
Sensibilité : ISO 320
Azimut photo centrale : 162°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 6,7°
Eolienne la plus proche : E1, à 14 219 m



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Hauteurs de Champagné-Saint-Hilaire (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hauteurs de Champagné-Saint-Hilaire (état projeté, 2/3)



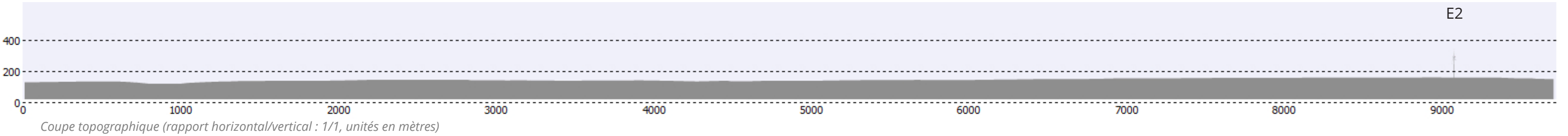
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hauteurs de Champagné-Saint-Hilaire (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 2 : D1 au nord de Sommières-du-Clain



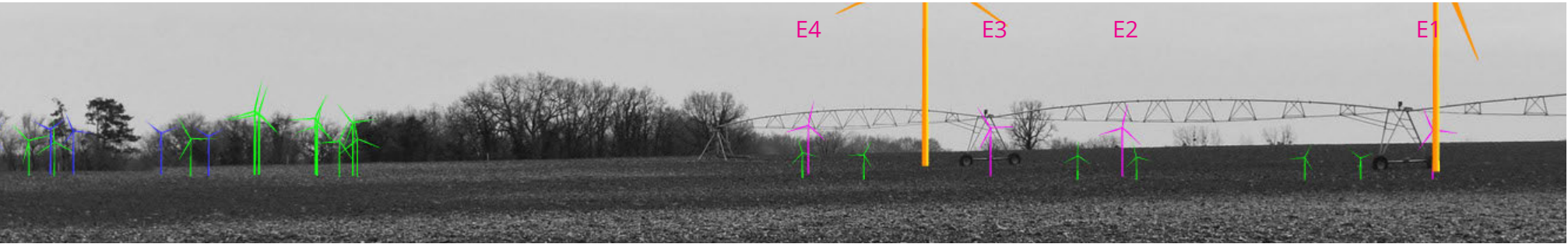
Enjeux : Voie de communication

Ce point de vue illustre les perceptions depuis le nord de l'AEE, en rive droite de la vallée du Clain. En retrait des vastes parcelles agricoles au premier plan émergent les houppiers des arbres accompagnant ce cours d'eau : ces motifs végétaux limitent par endroits les visibilitées distantes. Les rampes d'arrosage mobiles constituent également un élément notable dans ce paysage.

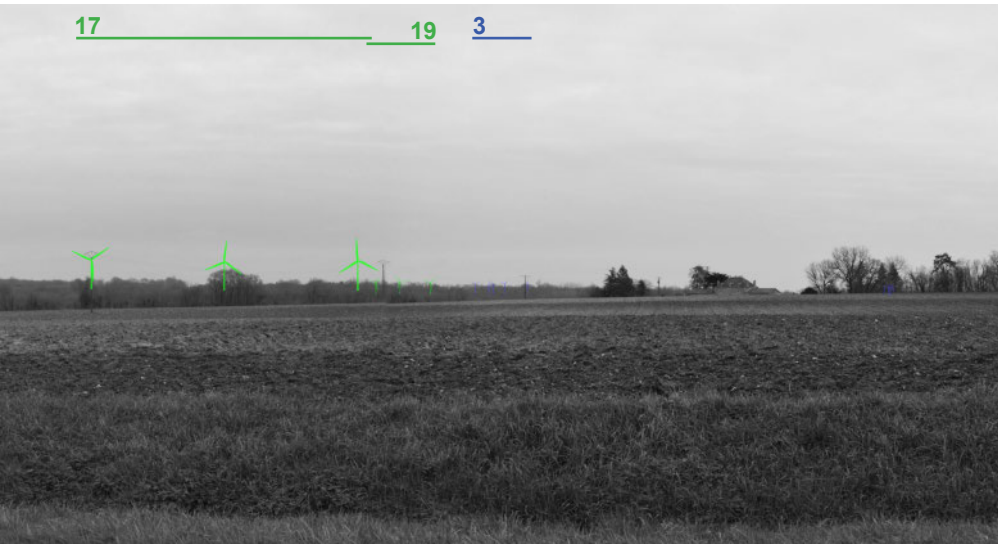
Les quatre rotors du parc de la Pierre Folle émergent à l'horizon, tandis que les mâts sont largement masqués par la topographie. Les éoliennes sont repérables, mais restent encore discrètes du fait de la distance, et ne s'imposent pas dans le paysage comparativement aux autres motifs visibles (frondaisons des boisements). **L'impact est très faible.**

Une dizaine de parcs éoliens, existants ou en projet, est perceptible depuis ce point de vue. Pour la grande majorité d'entre eux, ils se trouvent à distance, et sont assez peu visibles (à l'image du parc de la Pierre Folle, ou plus discrets). Seul le parc en cours d'instruction de La Roche au Loup (18) s'avère prégnant dans le paysage. **L'effet cumulé est modéré.** La participation du projet à cet effet est **très faible.**

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



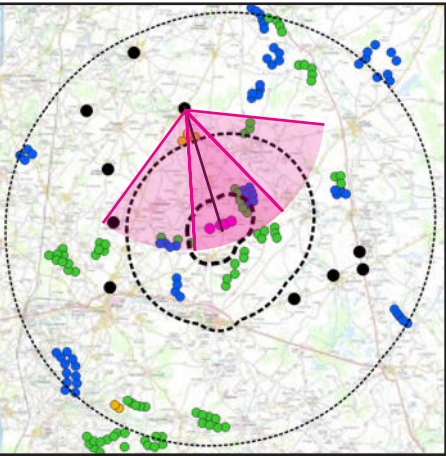
Etat projeté avec esquisse



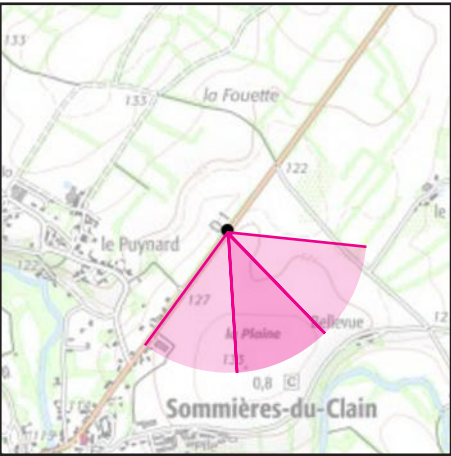
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 497 183 / 6 579 513	Ouverture : F/6.3
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 16:50	Sensibilité : ISO 200
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 156°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,7 m
	Angle visuel du parc : 10,7°
	Eolienne la plus proche : E2, à 9 057 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



D1 au nord de Sommières-du-Clain (état initial, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

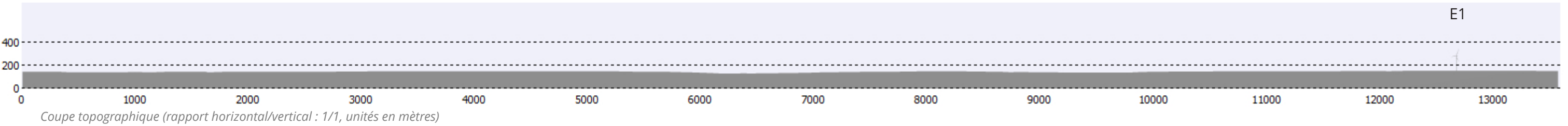
D1 au nord de Sommières-du-Clain (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

D1 au nord de Sommières-du-Clain (état projeté avec effets cumulés, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 3 : D27 à l'est de Romagne



Enjeux : Tourisme

Ce point de vue illustre les perceptions depuis le nord-ouest de l'AEE, sur le tracé du circuit des six vallées (itinéraire cyclotouristique). En retrait des vastes parcelles agricoles au premier plan, la succession de bosquets ou de haies forme une lisière boisée continue, refermant l'horizon. Une ligne à haute tension parcourt ce paysage.

Le parc de la Pierre Folle est repérable à l'horizon, les quatre rotors émergeant en totalité des frondaisons, tandis que E2 révèle également en grande partie son mât. Leur prégnance visuelle reste très réduite du fait de la distance. L'irrégularité des écartements entre éoliennes commence à être lisible. **L'impact est très faible.**

De nombreux parcs éoliens, existants ou en projet, sont perceptibles depuis ce point de vue. Pour la grande majorité d'entre eux, ils se trouvent à distance et ne s'imposent pas dans le paysage (à l'image du parc de la Pierre Folle), voire ne révèlent que des extrémités de pales pour les plus lointains (Vent de la Javigne - 4, Saint-Pierre-d'Exideuil - 21, Saint-Secondin - 22, Le Bois Merle - 23). **L'effet cumulé est faible.** La participation du projet à cet effet est **très faible.**

Informations sur la vue

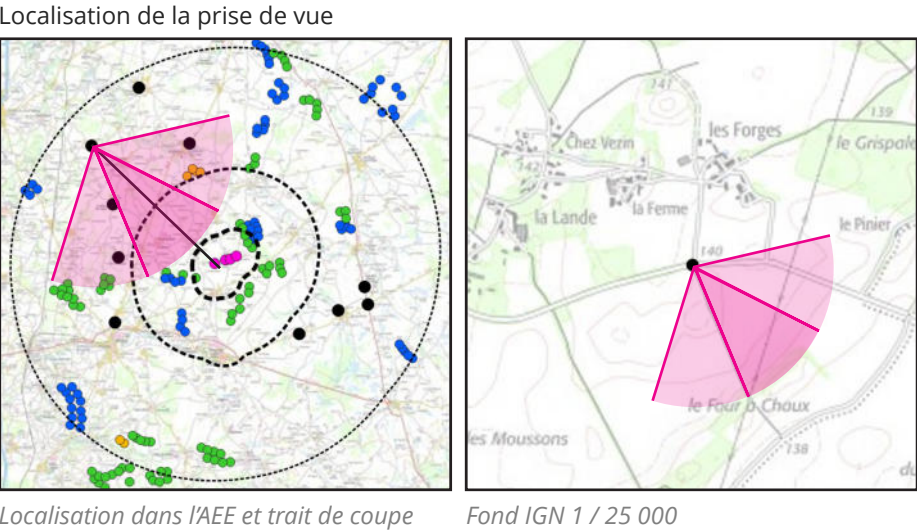
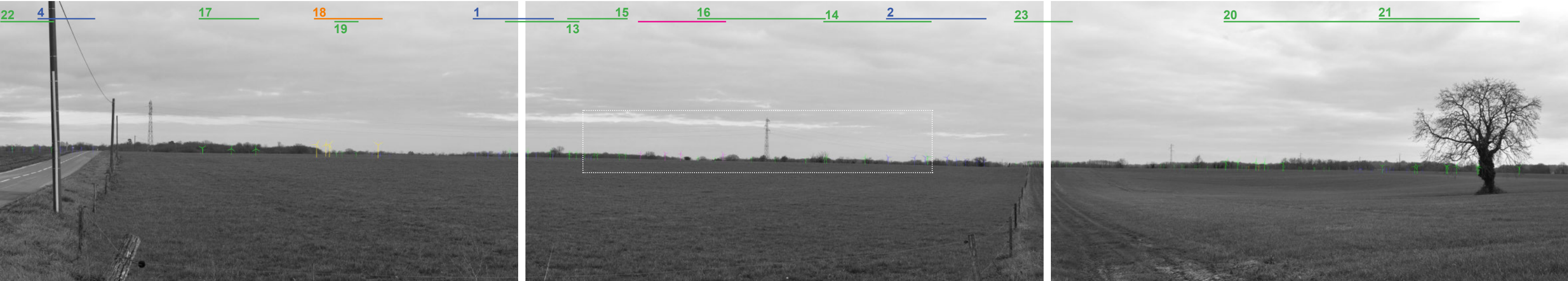
Coordonnées Lambert 93 : 489 904 / 6 579 334
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 16:27
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes

Ouverture : F/8
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : 137°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 6,4°
Eolienne la plus proche : E1, à 12 654 m

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



D27 à l'est de Romagne (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

D27 à l'est de Romagne (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



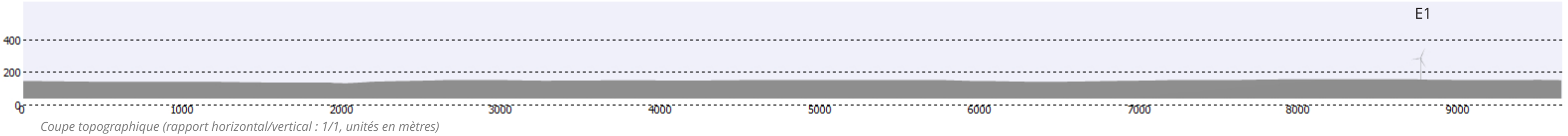
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

D27 à l'est de Romagne (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 4 : Abords de la Vallée des Singes



Enjeux : Tourisme

Ce point de vue illustre les perceptions depuis le nord-ouest de l'AEE, aux abords du parc de la Vallée des Singes (dont le pourtour boisé est visible à droite). En retrait des vastes parcelles agricoles au premier plan, des chapelets de bosquets forment un liseré boisé continu qui referme l'horizon en limitant les visibilitées distantes.

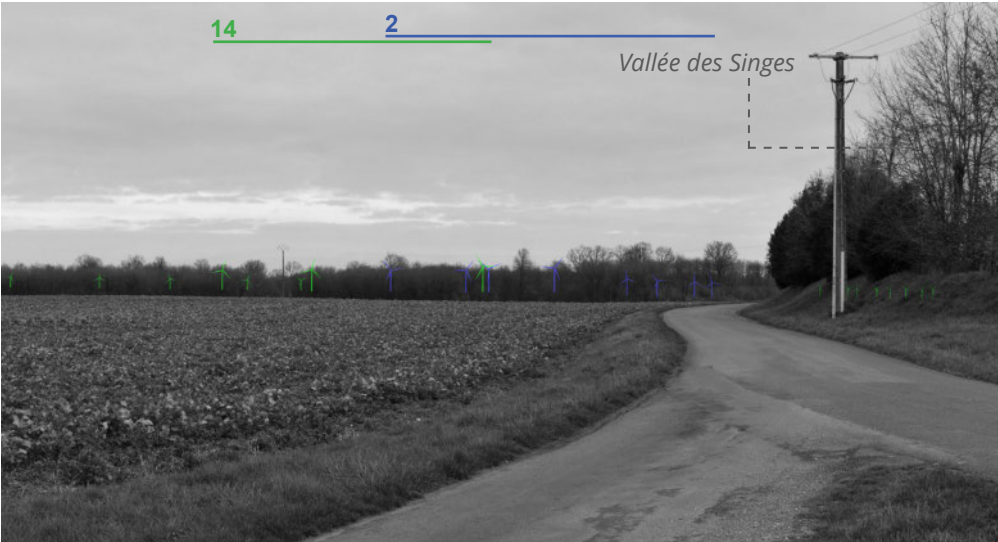
Concernant le parc de la Pierre Folle, si E1 est ainsi largement masquée par la végétation, seule la moitié supérieure de son rotor émergeant des frondaisons, E2, E3 et E4 sont bien visibles, s'inscrivant dans une ouverture de cette trame arborée. Les éoliennes ne s'imposent pas dans le paysage comparativement aux autres motifs visibles : leur rapport d'échelles avec les boisements apparaît cohérent. **L'impact est très faible.**

Une dizaine de parcs éoliens, existants ou en projet, est perceptible depuis ce point de vue. Pour la grande majorité d'entre eux, ils sont très peu visibles en retrait des boisements, ne révélant que des parties de pales ou de rotors. Seuls les parcs de la Pierre Folle, de La Roche au Loup (en cours d'instruction, 18) et de La Plaine de Beauvais (autorisé, 15) s'avèrent bien repérables dans le paysage. **L'effet cumulé est très faible.**

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



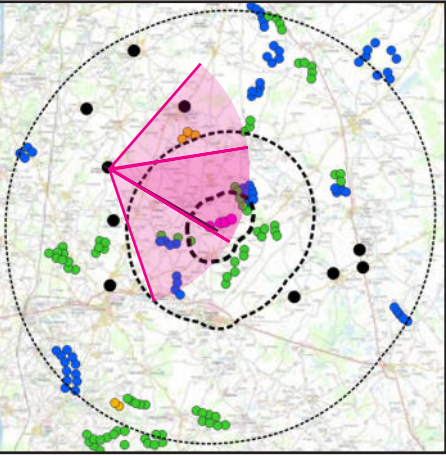
Etat projeté avec esquisse



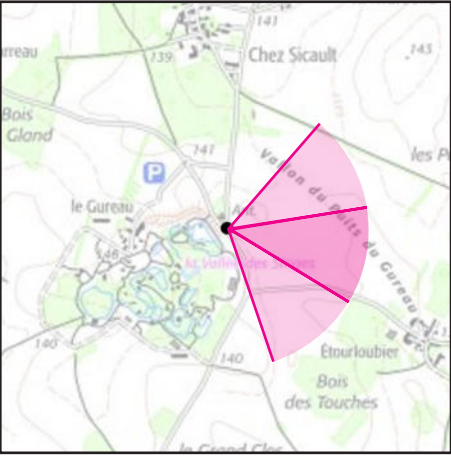
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 491 496 / 6 574 991	Ouverture : F/8
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 16:16	Sensibilité : ISO 180
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 101°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,7 m
	Angle visuel du parc : 7,4°
	Eolienne la plus proche : E1, à 8 745 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Abords de la Vallée des Singes (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Abords de la Vallée des Singes (état projeté, 2/3)



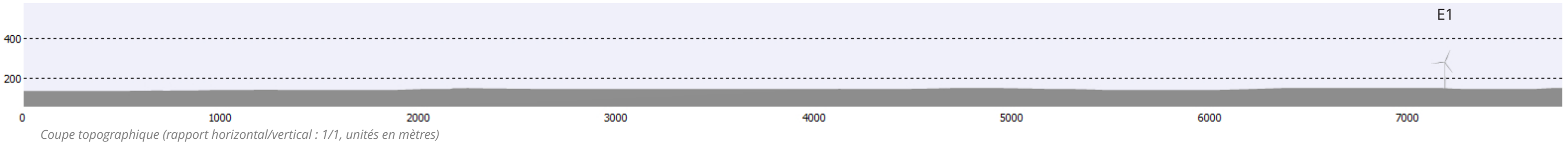
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Abords de la Vallée des Singes (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 5 : Abords du musée du Vieux Cormenier



Enjeux : Tourisme

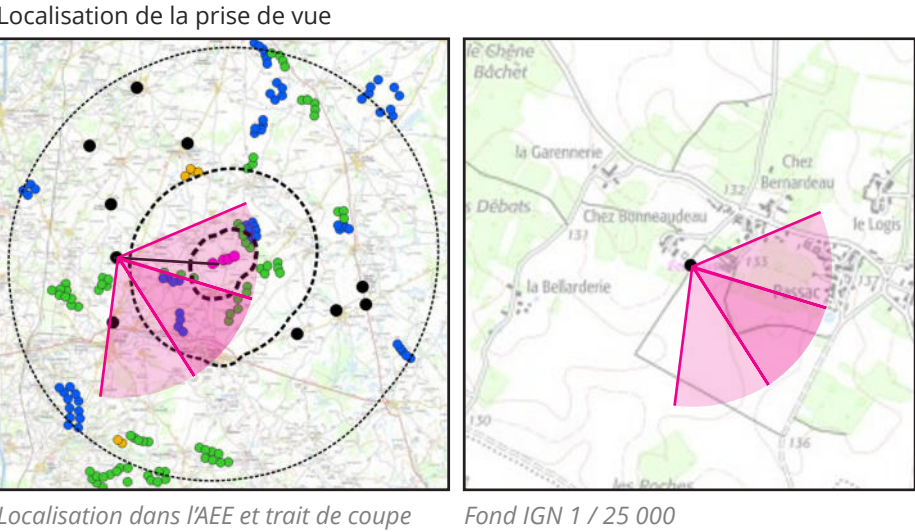
Ce point de vue illustre les perceptions depuis l'ouest de l'AEE, aux abords du musée du Vieux Cormenier (dont les bâtiments sont visibles à gauche). Au sud, la trame agricole ouverte offre des vues assez distantes, mais vers l'est, les boisements referment rapidement les perceptions.

Les masques bâtis et végétaux masquent totalement le parc de la Pierre Folle. **L'impact est nul.**

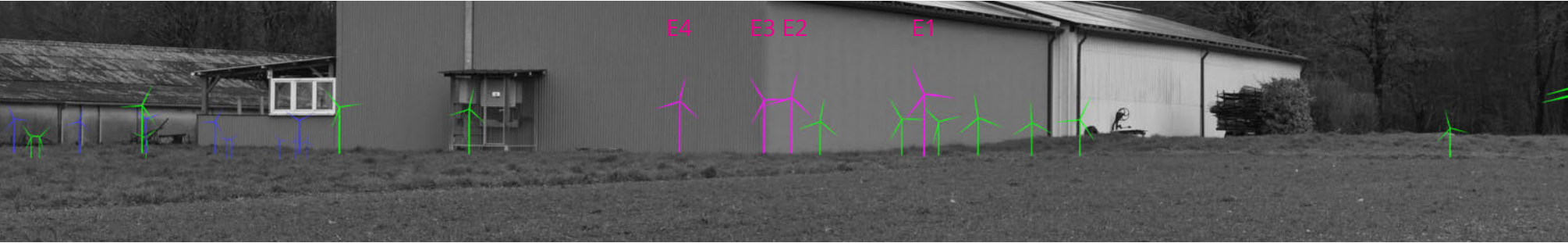
Quelques parcs éoliens, existants ou en projet, sont perceptibles au sud depuis ce point de vue, mais ils restent pour la plupart largement masqués par la végétation. Seul le parc du Bois Merle (autorisé, 23) est plus nettement repérable dans le lointain, très peu prégnant du fait de la distance. **L'effet cumulé est très faible.**

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 491 898 / 6 571 043	Ouverture : F/7.1
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 15:55	Sensibilité : ISO 200
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 127°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,7 m
	Angle visuel du parc : 4,2°
	Eolienne la plus proche : E1, à 7 170 m



Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Abords du musée du Vieux Cormenier (état initial, 1/3)

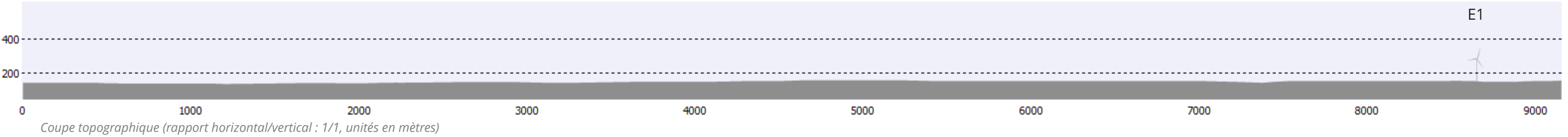


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Abords du musée du Vieux Cormenier (état projeté avec effets cumulés, 1/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 6 : Croisement de la D148 et de la D1



Enjeux : Voie de communication

Ce point de vue illustre les perceptions depuis le sud-ouest de l'AEE, aux abords du contournement routier passant au nord du bourg de Civray (D148), sur les hauteurs en rive droite de la Charente. En retrait des vastes parcelles agricoles au premier plan, des motifs végétaux ou bâtis viennent par endroits animer l'horizon. Le parc existant de Cerisou (2) est visible, et ses deux groupes de quatre éoliennes forment un motif notable.

Les quatre éoliennes du parc de la Pierre Folle s'inscrivent dans la continuité du groupe nord du parc de Cerisou, leurs rotors émergeant presque en totalité en arrière-plan des frondaisons. Les éoliennes ne s'imposent pas dans le paysage comparativement aux autres motifs visibles : leur rapport d'échelles avec les boisements apparaît cohérent et la distance réduit leur prégnance visuelle. **L'impact est très faible.**

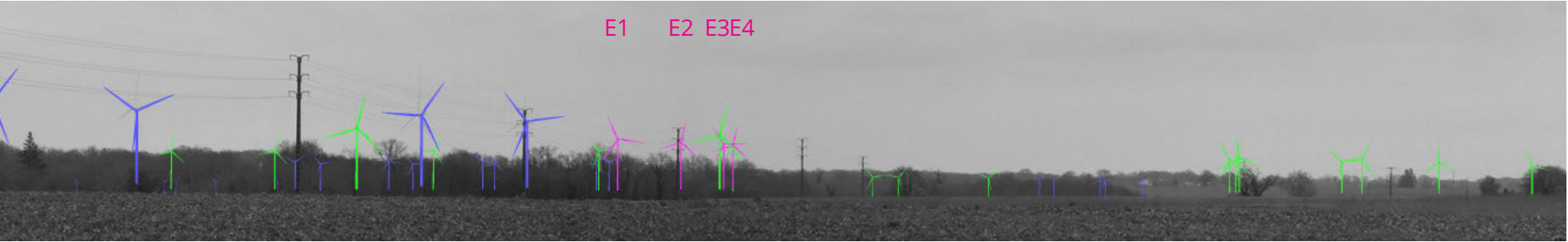
Une dizaine de parcs éoliens, existants ou en projet, est perceptible depuis ce point de vue. Une grande partie d'entre eux reste très peu visible, ne révélant que des parties de pales ou de rotors. Cerisou (existant, 2), Champniers - La Chapelle-Bâton (autorisé, 14) et la Pierre Folle sont les plus notables. **L'effet cumulé est faible.** La participation du projet à cet effet est **faible**.

Informations sur la vue

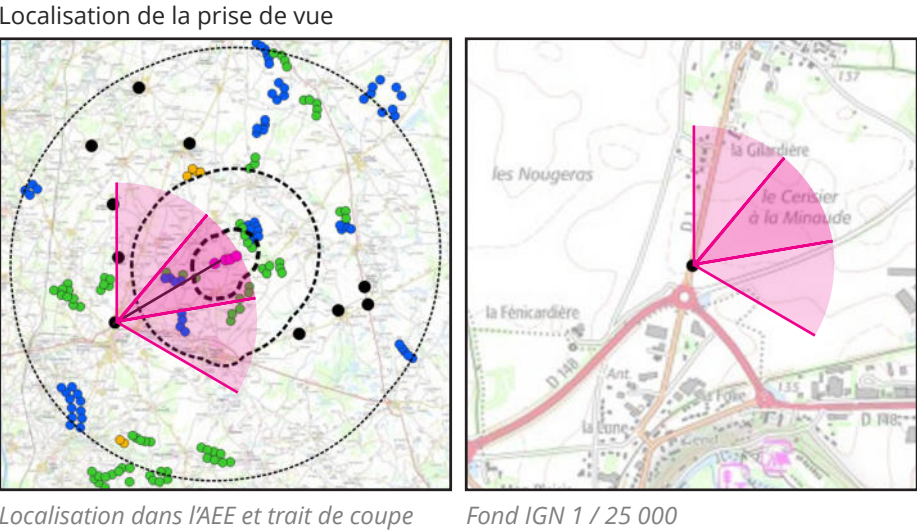
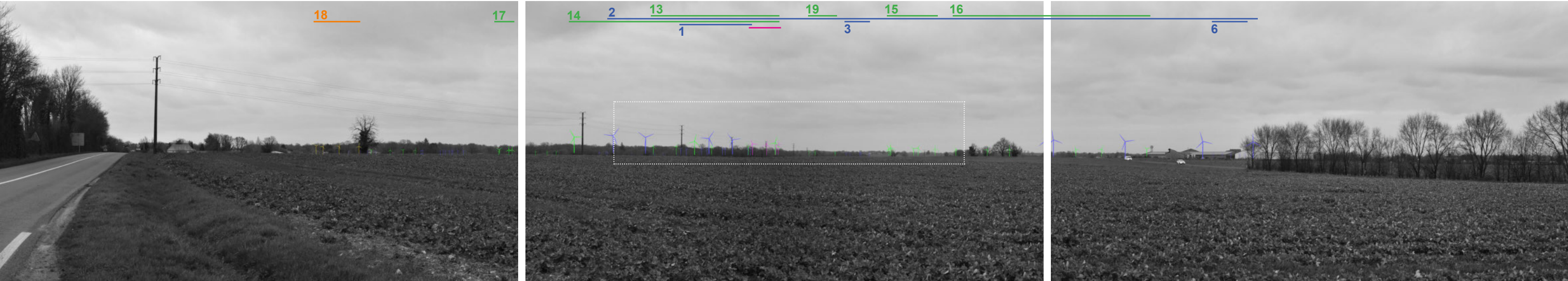
Coordonnées Lambert 93 : 491 645 / 6 566 209
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 17:33
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes

Ouverture : F/4.5
Sensibilité : ISO 640
Azimut photo centrale : 60°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 2°
Eolienne la plus proche : E1, à 8 609 m

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Croisement de la D148 et de la D1 (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Croisement de la D148 et de la D1 (état projeté, 2/3)



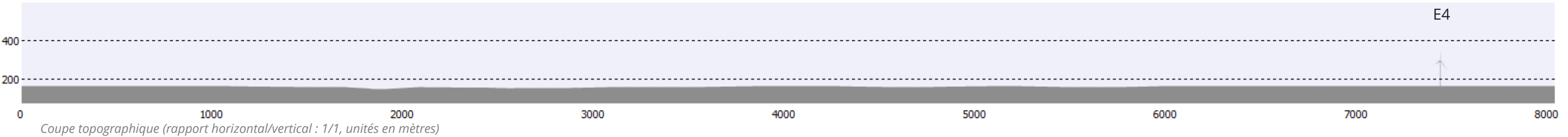
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Croisement de la D148 et de la D1 (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 7 : D10 entre Charroux et Mauprévoir



Enjeux : Tourisme

Ce point de vue illustre les perceptions depuis le sud-est de l'AEE, sur le tracé du circuit de la Vienne et de la Clouère (itinéraire cyclotouristique). En retrait des vastes parcelles agricoles au premier plan, la succession de bosquets ou de haies (dont les boisements du vallon de l'Arquetan) forme une lisière boisée continue, refermant l'horizon.

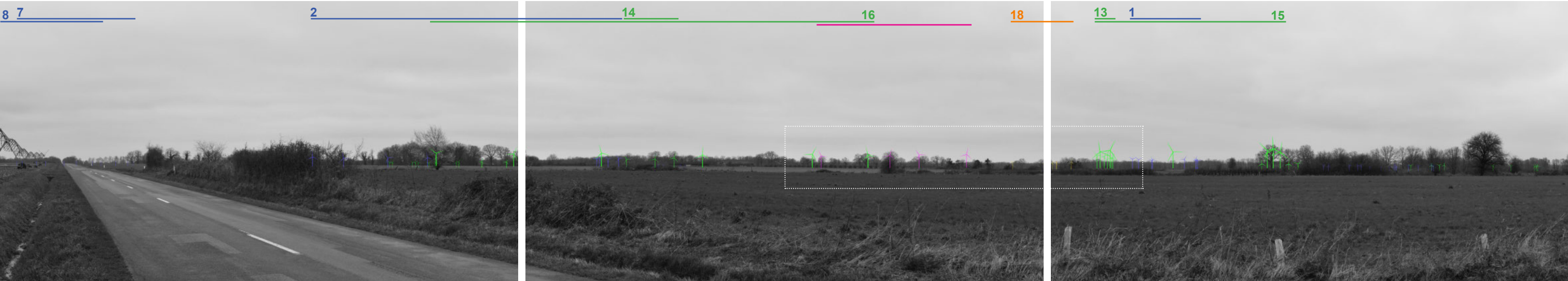
Le parc de la Pierre Folle est bien repérable à l'horizon, mais certains des quatre rotors sont plus ou moins filtrés par les frondaisons : E4 est ainsi largement visible, tandis que celui de E2 est presque totalement dissimulé (ces perceptions étant variables selon le positionnement précis de l'observateur). Si les éoliennes dépassent à l'horizon, elles ne s'imposent pas dans le paysage comparativement aux autres motifs visibles : leur rapport d'échelles avec les boisements apparaît cohérent. **L'impact est très faible.**

Une dizaine de parcs éoliens, existants ou en projet, est perceptible depuis ce point de vue. Pour une grande moitié d'entre eux, ils restent très discrets et ne révèlent que des extrémités de pales. La Plaine de Beauvais et La Chapelle-Bâton (15 et 16, autorisés) sont les plus proches et les plus notables. **L'effet cumulé est modéré.** La participation du projet à cet effet est **faible**.

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



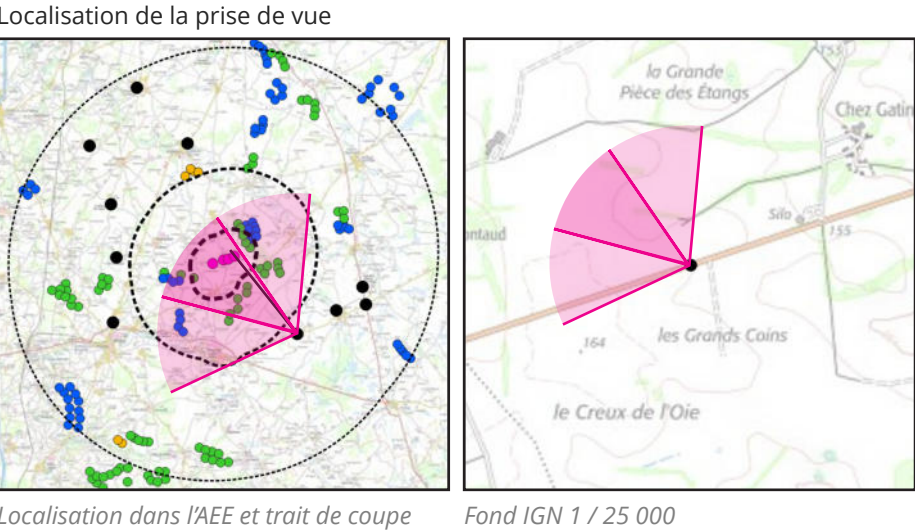
Etat projeté avec esquisse



Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 505 330 / 6 565 360
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 11:30
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes

Ouverture : F/5.6
Sensibilité : ISO 220
Azimut photo centrale : -55°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 11,2°
Eolienne la plus proche : E4, à 7 421 m



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



D10 entre Charroux et Mauprévoir (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

D10 entre Charroux et Mauprévoir (état projeté, 2/3)

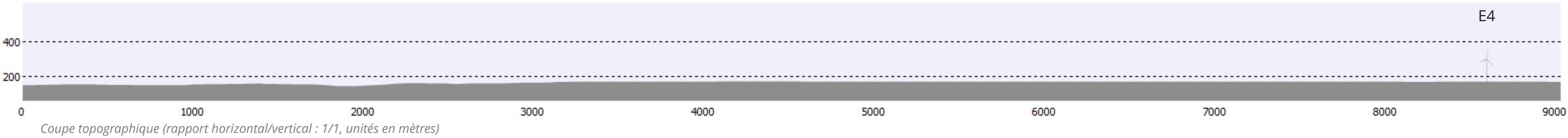


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

D10 entre Charroux et Mauprévoir (état projeté avec effets cumulés, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 8 : Sortie nord-ouest de Mauprévoir



Enjeux : Patrimoine

Ce point de vue illustre les perceptions depuis l'est de l'AEE, aux abords du bourg de Mauprévoir et au sein du périmètre de protection du château du même nom (MH 26). Autour du village, le réseau bocager accompagnant les parcelles constitue des filtres visuels en retrait des cultures au premier plan.

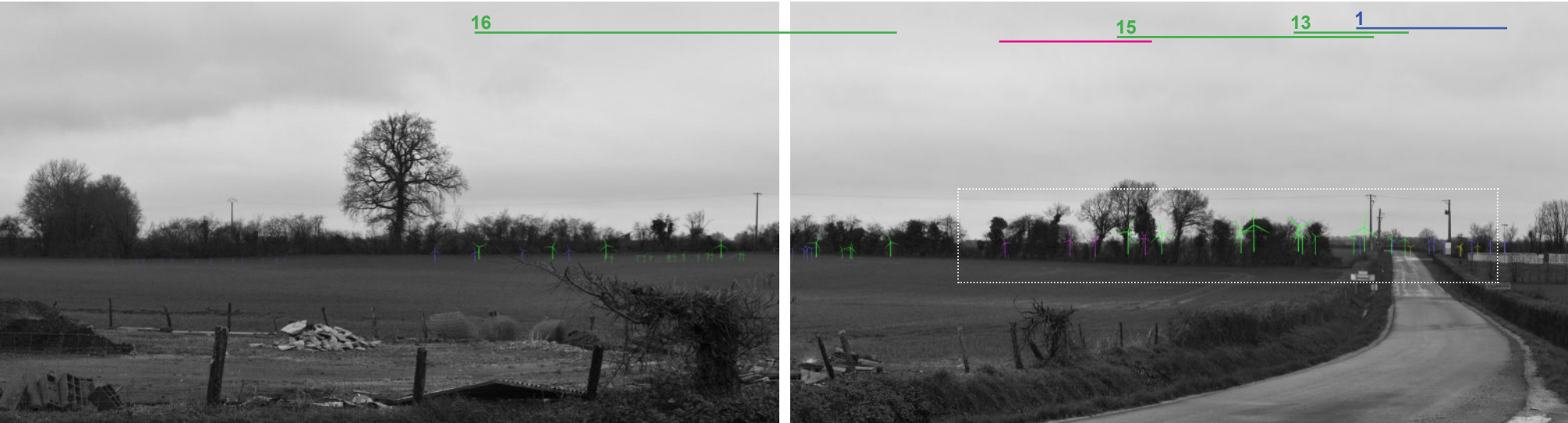
Les quatre éoliennes du parc de la Pierre Folle sont largement masquées par ces motifs végétaux : seul le mouvement des rotors est susceptible de révéler les parties de pales émergeant des frondaisons. **L'impact est très faible.**

Quatre parcs éoliens, existants ou en projet, sont perceptibles depuis ce point de vue, mais ils ne révèlent pour la plupart que des extrémités ou des parties de pales. Seul celui de La Plaine de Beauvais (15, autorisé) est plus notable en retrait des haies. **L'effet cumulé est très faible.**

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



Etat projeté avec esquisse

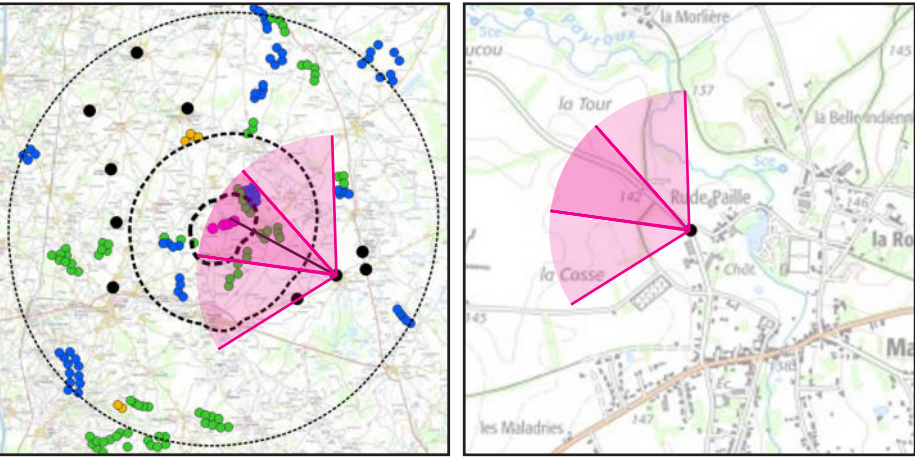


Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 508 234 / 6 567 104
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 11:21
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes

Ouverture : F/5.6
Sensibilité : ISO 250
Azimut photo centrale : -62°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 7,2°
Eolienne la plus proche : E4, à 8 576 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE et trait de coupe Fond IGN 1 / 25 000



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Sortie nord-ouest de Mauprévoir (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Sortie nord-ouest de Mauprévoir (état projeté, 2/3)



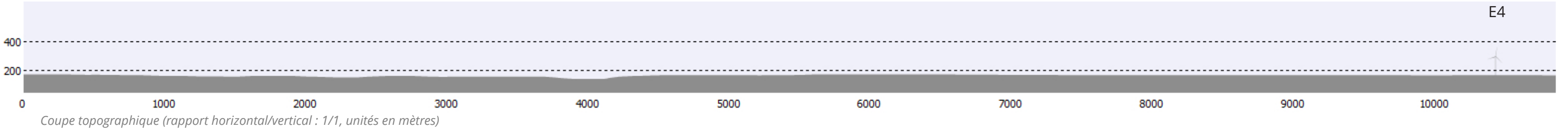
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Sortie nord-ouest de Mauprévoir (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 9 : Croisement de la D741 et de la D10

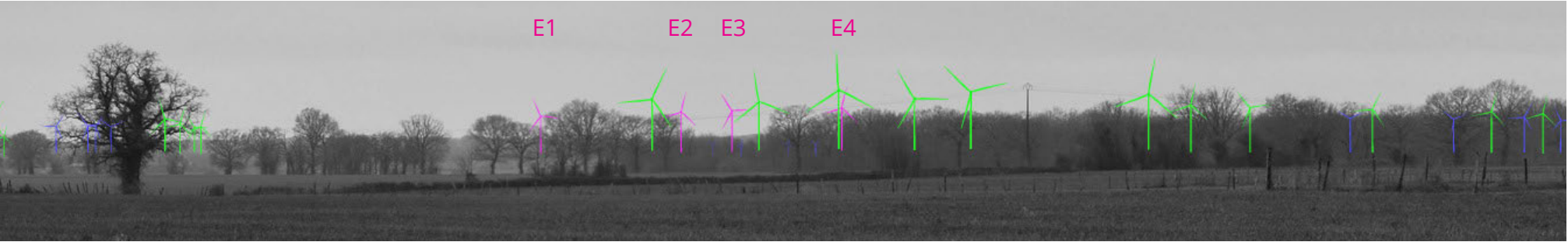


Enjeux : Voie de communication

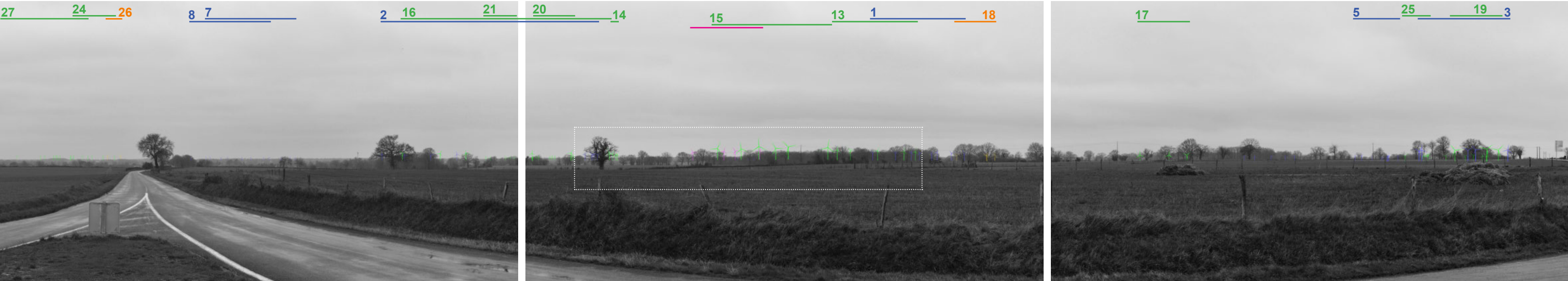
Ce point de vue illustre les perceptions depuis l'est de l'AEE, sur un axe de communication majeur du territoire et depuis un léger relief interfluvial, situé à l'ouest du Clain. Cette situation quelque peu dominante ouvre des vues lointaines vers le sud-ouest, à gauche, tandis que vers l'ouest, la succession de bosquets ou de haies forme une lisière boisée continue, refermant l'horizon. Le parc de la Pierre Folle est bien repérable à l'horizon, mais certains des quatre rotors sont plus ou moins filtrés par les frondaisons : E3 est ainsi en grande partie visible, tandis que les autres éoliennes sont davantage dissimulées (ces perceptions étant variables selon le positionnement précis de l'observateur). Si les éoliennes dépassent à l'horizon, elles ne s'imposent pas dans le paysage comparativement aux autres motifs visibles : leur rapport d'échelles avec les boisements apparaît cohérent. **L'impact est très faible.**

De nombreux parcs éoliens, existants ou en projet, sont perceptibles depuis ce point de vue. Pour une grande majorité d'entre eux, ils restent assez discrets du fait de la distance ou bien de la végétation qui ne laisse émerger que des parties de pales. Une large partie de l'horizon est néanmoins occupée par le motif éolien. La Plaine de Beauvais et La Chapelle-Bâton (15 et 16, autorisés) sont les plus proches et les plus notables au centre ; à droite, ce sont Les Courtibeaux et Les Patureaux (3 existant et 19 autorisé). **L'effet cumulé est modéré.** La participation du projet à cet effet est **faible**.

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



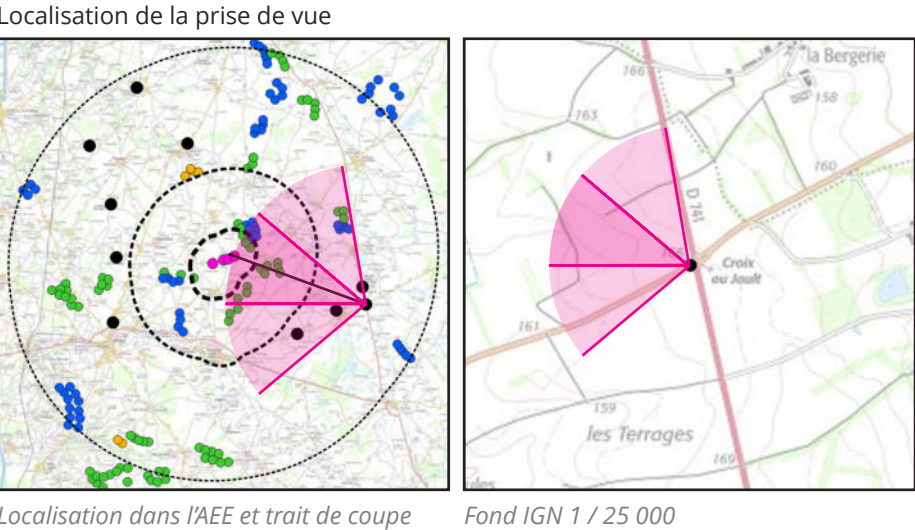
Etat projeté avec esquisse



Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 510 441 / 6 567 548
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 11:11
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes

Ouverture : F/5.6
Sensibilité : ISO 250
Azimut photo centrale : -70°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 5,2°
Eolienne la plus proche : E4, à 10 413 m



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Croisement de la D741 et de la D10 (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Croisement de la D741 et de la D10 (état projeté, 2/3)



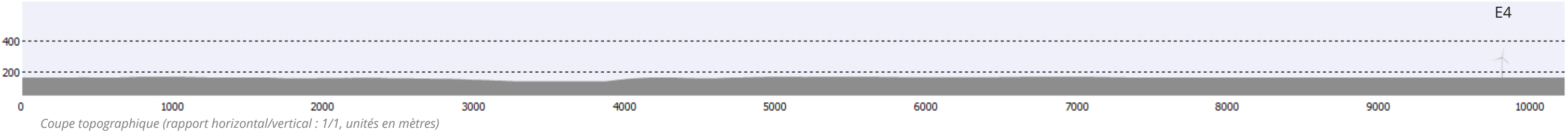
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Croisement de la D741 et de la D10 (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 10 : Voie d'accès à l'abbaye de la Réau



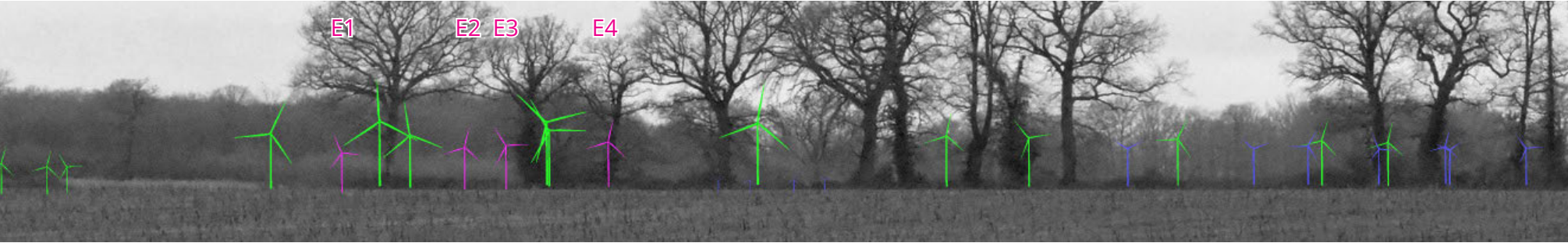
Enjeux : Patrimoine ; Voie de communication

Ce point de vue illustre les perceptions depuis l'est de l'AEE, sur un axe de communication majeur du territoire (D741) et non loin du périmètre de protection de l'abbaye de la Réau (MH 17), située à l'est et en contrebas, en fond de vallée du Clain. Aux abords de la route, le réseau bocager et les boisements constituent des filtres visuels en retrait des cultures au premier plan, qui referment l'horizon.

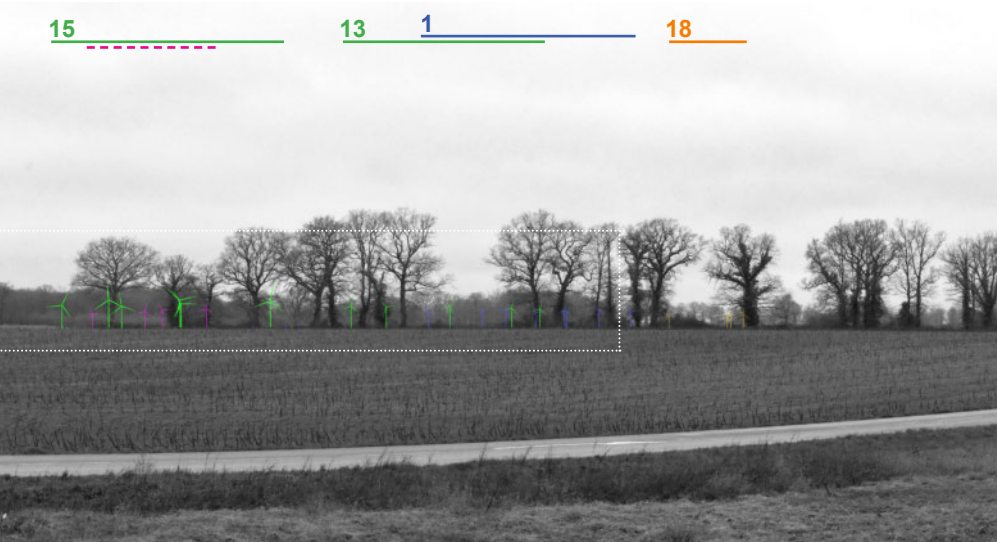
Les masques végétaux dissimulent totalement le parc de la Pierre Folle. **L'impact est nul.**

Une dizaine de parcs éoliens, existants ou en projet, est perceptible depuis ce point de vue, mais ils ne révèlent pour la plupart que des extrémités ou des parties de pales. Seuls Les Courtibeaux et Les Patureaux (3 existant et 19 autorisé) sont légèrement plus notables dans l'axe de la route. **L'effet cumulé est très faible.**

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



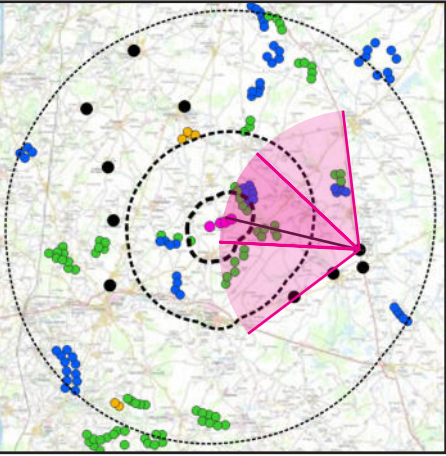
Etat projeté avec esquisse



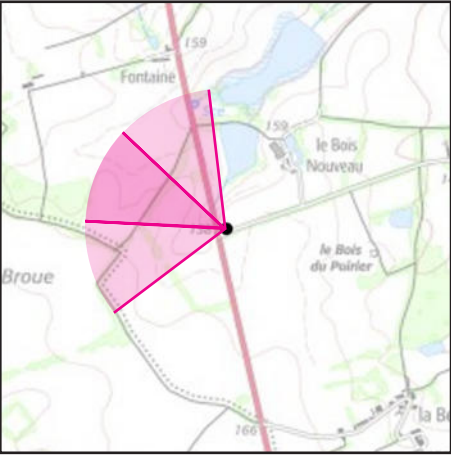
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 510 190 / 6 568 854	Ouverture : F/5.6
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 11:04	Sensibilité : ISO 250
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : -67°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,7 m
	Angle visuel du parc : 4,6°
	Eolienne la plus proche : E4, à 9 794 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Voie d'accès à l'abbaye de la Réau (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Voie d'accès à l'abbaye de la Réau (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

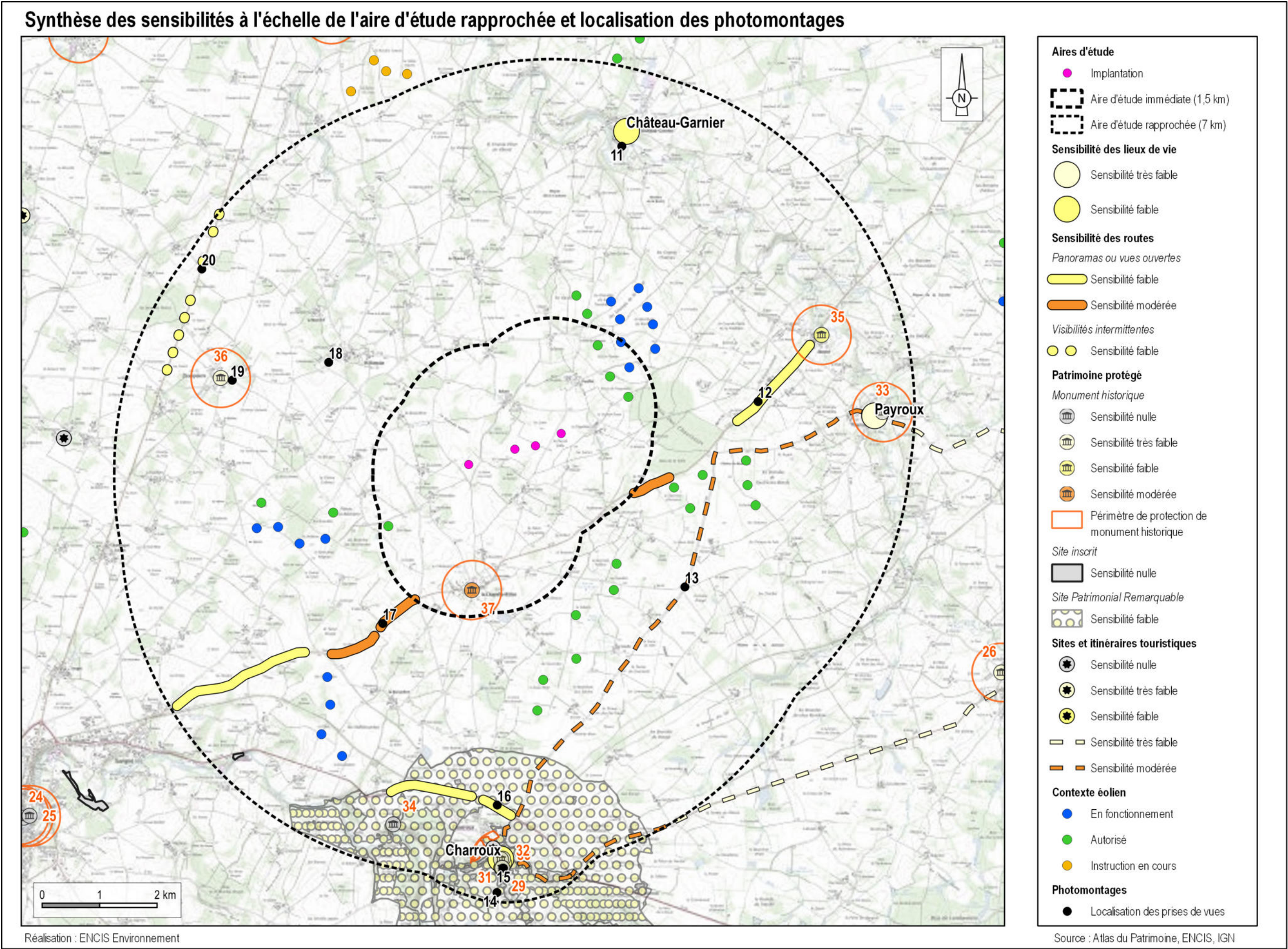


3 Photomontages de l'aire d'étude rapprochée

Dix photomontages ont été réalisés pour illustrer les impacts du projet sur l'aire d'étude rapprochée. Leur localisation apparaît sur la carte page suivante.

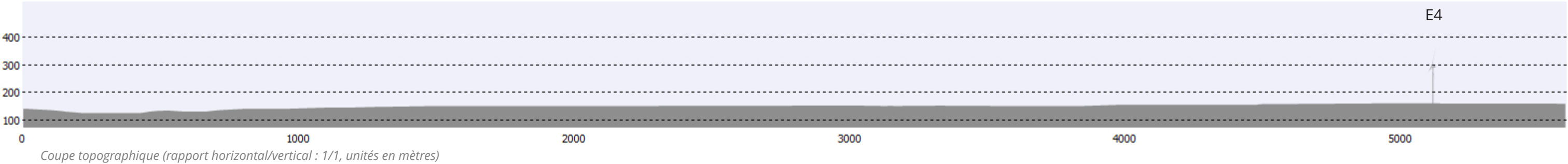
PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE					
N° PM	Enjeu	Localisation	Impact	Effet cumulé	Part du projet
11	Lieu de vie	Franges sud de Château-Garnier	Très faible	Faible	Très faible
12	Voie de communication	D727 au sud-ouest de Joussé	Modéré	Modéré	Modérée
13	Tourisme	D108 entre Charroux et le Bois des Chevreaux	Modéré	Fort	Modérée
14	Lieu de vie ; Patrimoine	Abords du cimetière de Charroux	Très faible	Faible	Très faible
15	Lieu de vie ; Patrimoine ; Tourisme	Terrasse de l'église de Charroux	Nul	Nul	-
16	Voie de communication ; Patrimoine	D4 au nord de Charroux	Faible	Modéré	Faible
17	Voie de communication	D727 à l'ouest de La Chapelle-Bâton	Modéré	Modéré	Modérée
18	Lieu de vie	Franges ouest de Saint-Romain	Faible à Modéré	Modéré	Modérée
19	Patrimoine	Sortie est de Champniers	Très faible	Très faible	-
20	Voie de communication	D1 au nord de Champniers	Faible	Faible	Modérée

Tableau 5 : Liste des photomontages de l'aire d'étude rapprochée.



Carte 3 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude rapprochée.

Vue 11 : Franges sud de Château-Garnier



Enjeux : Lieu de vie

Ce point de vue illustre les perceptions depuis le nord de l'AER, au niveau du bourg de Château-Garnier, qui domine le Clain en rive droite. Des prairies et jardins ponctués de quelques bosquets et bâtiments descendent vers le cours d'eau. La végétation du coteau opposé referme le paysage en arrière-plan, mais certains rotors du parc des Quatre Vents (1) émergent néanmoins et forment un motif notable.

Le parc de la Pierre Folle reste quant à lui discret : seules les moitiés supérieures des rotors de E2, E3 et E4 s'avèrent visibles au-dessus des houppiers, et leurs dimensions apparentes sont modestes. Les éoliennes ne s'imposent pas dans le paysage comparativement aux autres motifs visibles (bâties et végétaux) et leur prégnance est inférieure à celle du parc des Quatre Vents. **L'impact est très faible.**

Seuls quatre parcs éoliens, existants ou en projet, sont perceptibles depuis ce point de vue. La Croisée de Chabanne (autorisé, 13) s'inscrit dans la continuité des Quatre Vents : ils sont les plus prégnants, et constituent ensemble un motif notable qui attire le regard. La Plaine de Beauvais (autorisé, 15) et la Pierre Folle sont comparativement assez discrets. **L'effet cumulé est faible.** La participation du projet à cet effet est **très faible.**

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



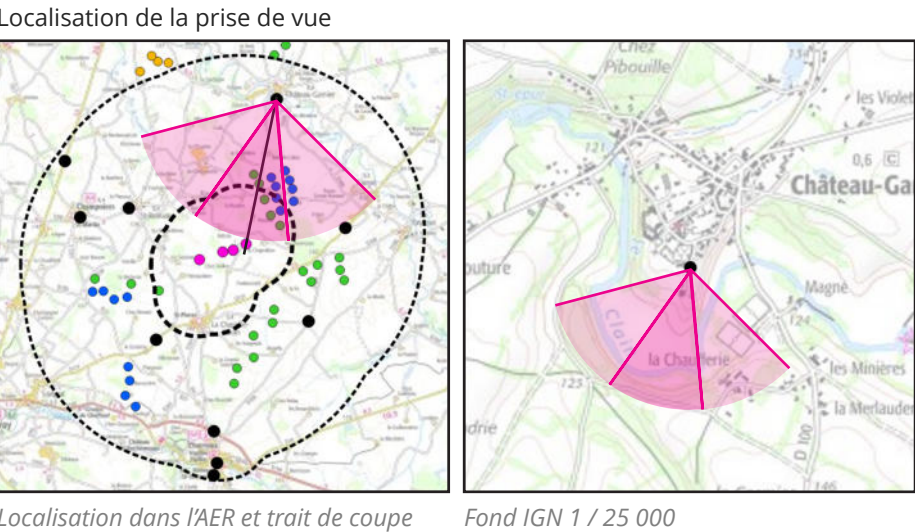
Etat projeté avec esquisse



Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 501 719 / 6 576 127
Date et heure de la prise de vue : 28/02/2024 à 09:27
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes

Ouverture : F/8
Sensibilité : ISO 110
Azimut photo centrale : -165°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 13,8°
Eolienne la plus proche : E4, à 5 104 m



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Franges sud de Château-Garnier (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Franges sud de Château-Garnier (état projeté, 2/3)



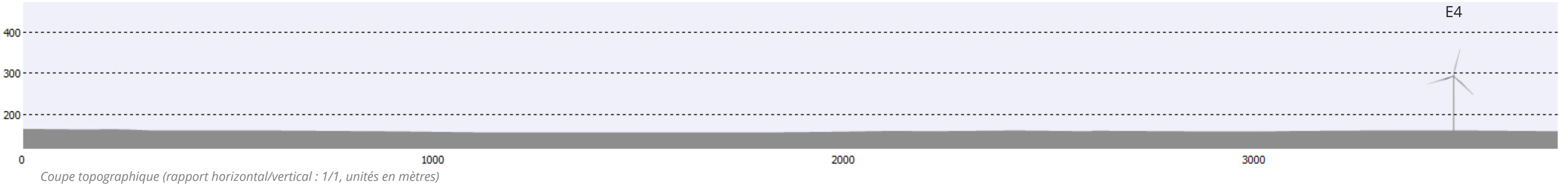
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Franges sud de Château-Garnier (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 12 : D727 au sud-ouest de Joussé



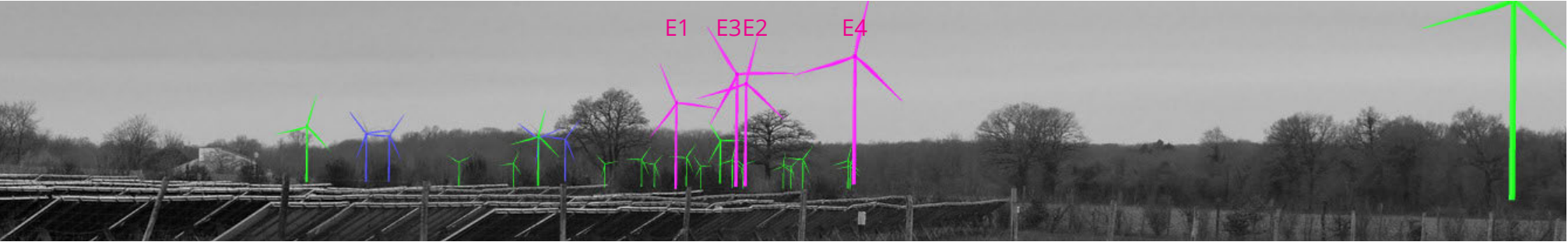
Enjeux : Voie de communication

Ce point de vue illustre les perceptions depuis l'est de l'AER, sur la route D727 au sud-ouest du bourg de Joussé. Les prairies et cultures composent un paysage semi-ouvert, où les rideaux végétaux du bocage forment des filtres visuels qui tendent à réduire les perceptions. Les motifs des énergies sont déjà présents, avec une centrale photovoltaïque au premier plan et les parcs éoliens des Quatre Vents (1), bien visible à droite, et de Cerisou (2), plus discret.

Le parc de la Pierre Folle constitue un nouvel élément marquant dans ce paysage, les quatre rotors étant bien visibles au-dessus de l'horizon boisé. Sans être excessivement prégnantes, les éoliennes génèrent quelques effets de rupture d'échelles, notamment vis-à-vis des arbres isolés en contrebas. L'implantation du projet engendre des écartements irréguliers et des effets de superposition visuelle (particulièrement entre E2 et E3) qui en brouillent la lecture. **L'impact est modéré.**

Quelques parcs éoliens, existants ou en projet, sont perceptibles depuis ce point de vue. Si certains ne révèlent que des parties de pales ou des rotors distants (Cerisou - 2, Champniers - La Chapelle-Bâton - 14, La Roche au Loup - 18), d'autres sont visuellement prégnants (Les Quatre Vents - 1, La Croisée de Chabanne - 13, La Plaine de Beauvais - 15). **L'effet cumulé est modéré.** La participation du projet à cet effet est **modérée**.

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



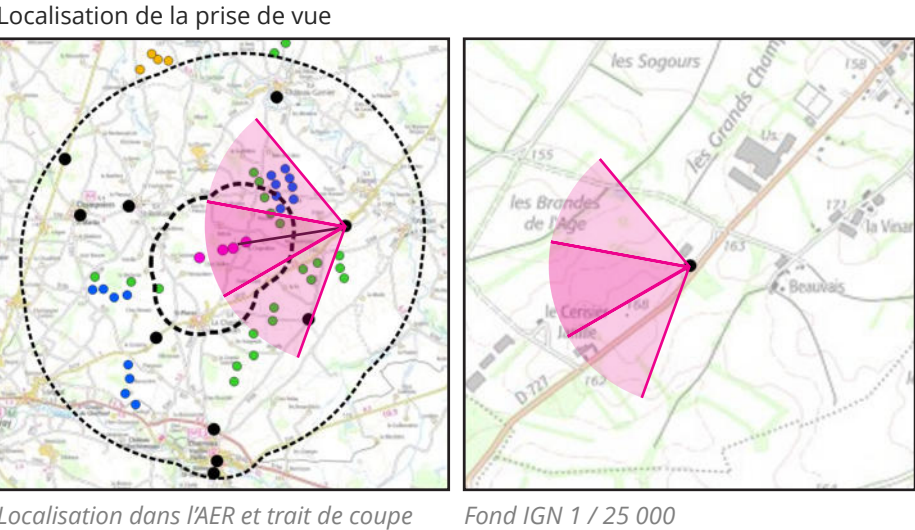
Etat projeté avec esquisse



Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 504 090 / 6 571 688
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 13:04
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes

Ouverture : F/8
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : -100°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 3,1°
Eolienne la plus proche : E4, à 3 471 m



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



D727 au sud-ouest de Jossé (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

D727 au sud-ouest de Joussé (état projeté, 2/3)



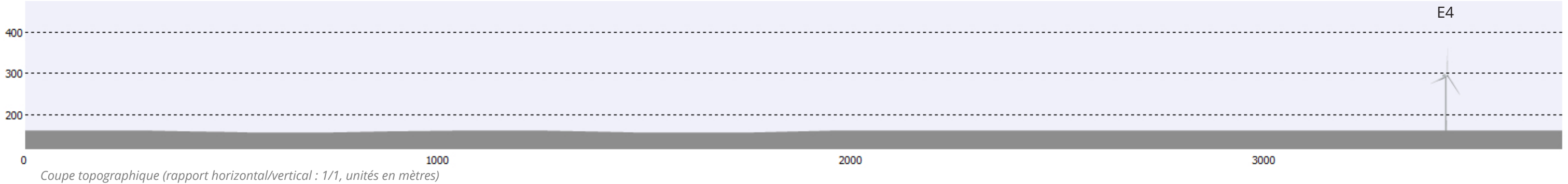
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

D727 au sud-ouest de Joussé (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 13 : D108 entre Charroux et le Bois des Chevreaux



Enjeux : Tourisme

Ce point de vue illustre les perceptions depuis le sud-est de l'AER, sur le tracé du circuit de la Vienne et de la Clouère (itinéraire cyclotouristique). Les haies sont majoritairement taillées, laissant passer le regard au-delà des parcelles ; en arrière-plan, des boisements referment souvent l'horizon. Les éoliennes des Quatre Vents (1) et de Cerisou (2) sont perceptibles respectivement à gauche et à droite, sans former un motif majeur dans le panorama.

Le parc de la Pierre Folle constitue un nouvel élément marquant dans ce paysage, les rotors étant bien visibles au-dessus de l'horizon boisé (à l'exception de celui de E4, ponctuellement filtré par un arbre). Sans être excessivement prégnantes, les éoliennes constituent de nouveaux repères significatifs. L'implantation du projet engendre des écartements irréguliers qui en brouillent la lecture. **L'impact est modéré.**

Quelques parcs éoliens, existants ou en projet, sont perceptibles depuis ce point de vue. S'ils restent pour certains assez distants (Les Quatre Vents - 1, Cerisou - 2, Champniers - La Chapelle-Bâton - 14, Brandes Communales - 17), d'autres sont visuellement prégnants (La Croisée de Chabanne - 13, La Plaine de Beauvais - 15, La Chapelle-Bâton - 16). En s'inscrivant entre eux, au centre, le parc de la Pierre Folle contribue à occuper une large partie de l'horizon par le motif éolien. **L'effet cumulé est fort.** La participation du projet à cet effet est **modérée**.

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



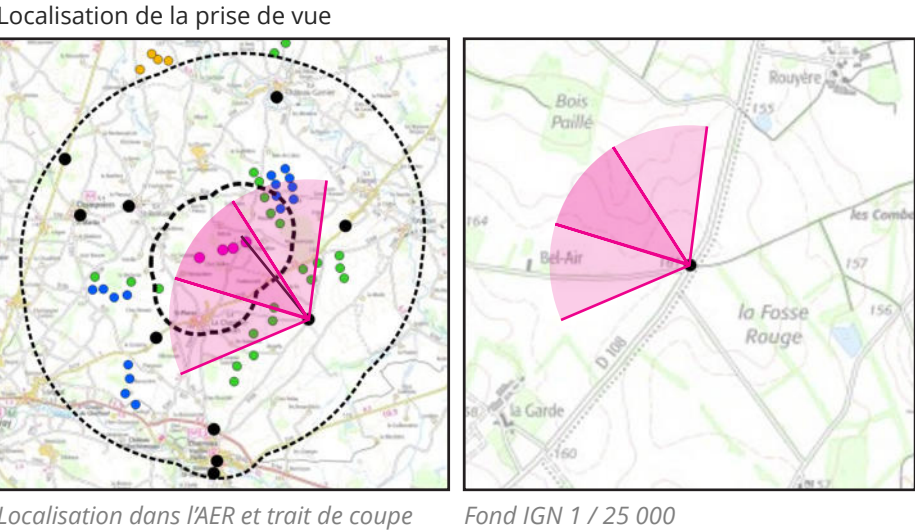
Etat projeté avec esquisse



Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 502 817 / 6 568 465
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 12:52
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes

Ouverture : F/6.3
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : -53°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 21,6°
Eolienne la plus proche : E4, à 3 428 m



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



D108 entre Charroux et le Bois des Chevreux (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

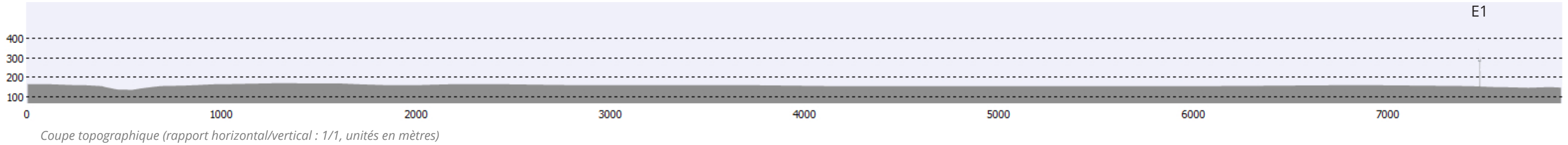
D108 entre Charroux et le Bois des Chevreux (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

D108 entre Charroux et le Bois des Chevreux (état projeté avec effets cumulés, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 14 : Abords du cimetière de Charroux



Enjeux : Lieu de vie, Patrimoine

Ce point de vue illustre les perceptions depuis le sud de l'AER, aux franges sud du bourg de Charroux (dans l'emprise du Site Patrimonial Remarquable) et sur les hauteurs du coteau en rive gauche du Merdançon. Au-delà du cimetière et de la prairie au premier plan, on devine la silhouette urbaine de Charroux qui se mêle aux boisements de la vallée et du coteau opposé.

Les éoliennes de la Pierre Folle sont en grande partie dissimulées par ces éléments bâtis et végétaux : seules des parties de pales de E1, E2 et E4 se révèlent en arrière-plan. E3 est légèrement plus prégnante, la moitié supérieure de son rotor étant visible. Le parc reste discret et ne génère aucun effet de rupture d'échelle.

L'impact est très faible.

Une dizaine de parcs éoliens, existants ou en projet, est perceptible depuis ce point de vue. Pour la plupart, ils restent peu visibles, étant plus ou moins filtrés par la végétation ou atténués par la distance. Les plus notables sont Cerisou (2), Champniers - La Chapelle-Bâton (14), La Plaine de Beauvais (15) et La Chapelle-Bâton (16). **L'effet cumulé est faible.** La participation du projet à cet effet est **très faible**.

Informations sur la vue

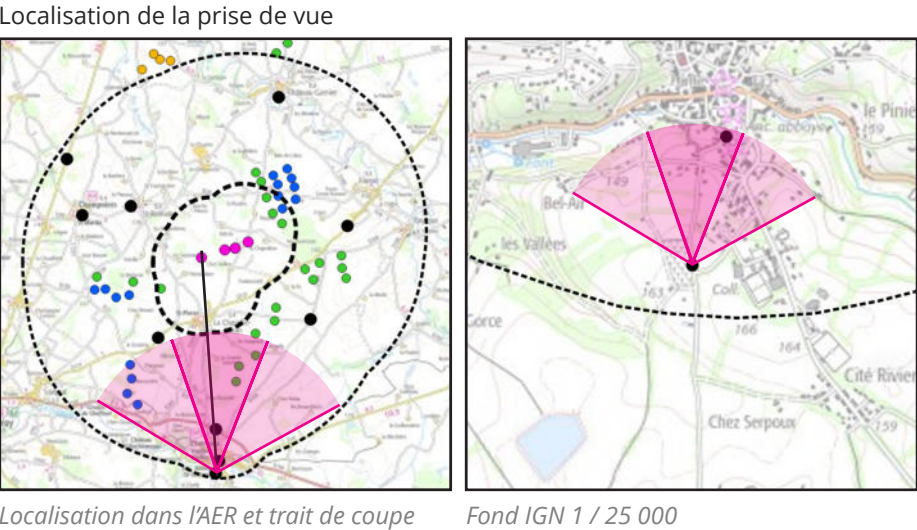
Coordonnées Lambert 93 : 499 547 / 6 563 152
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 12:23
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes

Ouverture : F/5.6
Sensibilité : ISO 280
Azimut photo centrale : 1°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 11,8°
Eolienne la plus proche : E1, à 7 454 m

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Abords du cimetière de Charroux (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Abords du cimetière de Charroux (état projeté, 2/3)

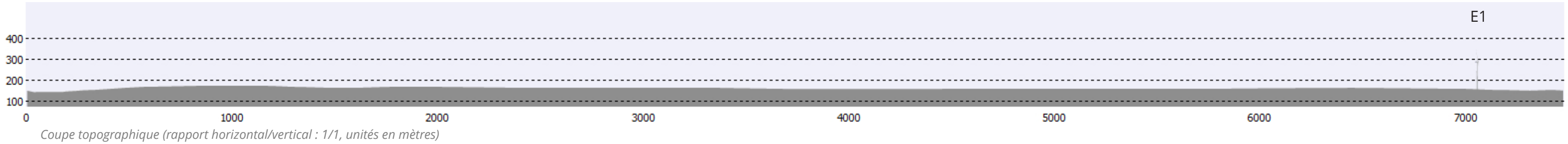


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Abords du cimetière de Charroux (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue 15 : Terrasse de l'église de Charroux



Enjeux : Lieu de vie, patrimoine, tourisme

Ce point de vue illustre les perceptions depuis le sud de l'AER, au cœur du bourg de Charroux (dans l'emprise du Site Patrimonial Remarquable) et sur une terrasse dominant le fond de vallée du Merdançon. Le tissu bâti s'étend en contrebas, marqué par la présence de la tour de l'abbaye (MH 30), emblématique de la ville. Le tissu bâti et végétal referme l'horizon au-delà du coteau opposé.

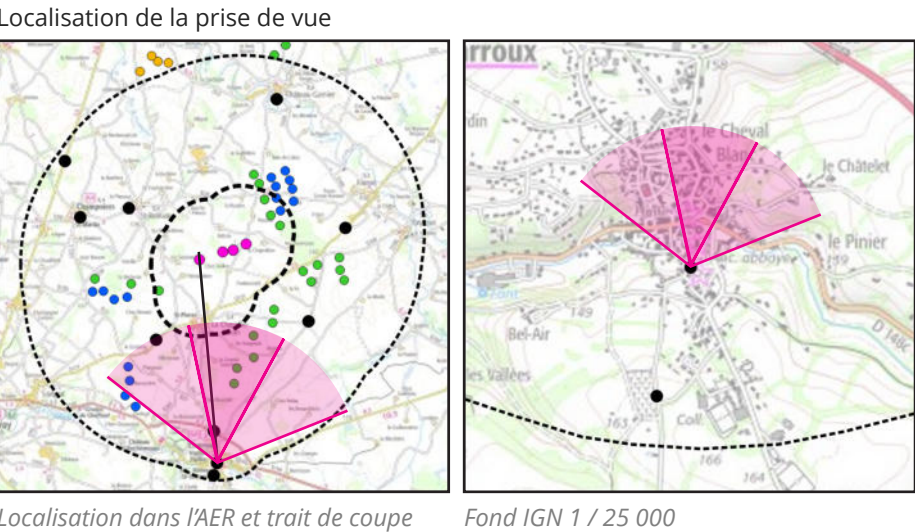
Les éoliennes de la Pierre Folle sont totalement masquées par le relief et la végétation. **L'impact est nul.**

Un seul parcs éolien s'avère en partie perceptible depuis ce point de vue : La Chapelle-Bâton (autorisé, 16), dont les rotors émergent en partie de la végétation. **L'effet cumulé est nul.**

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 499 659 / 6 563 576
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 11:57
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes

Ouverture : F/6.3
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : 8°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 12,5°
Eolienne la plus proche : E1, à 7 042 m



Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Terrasse de l’église de Charroux (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

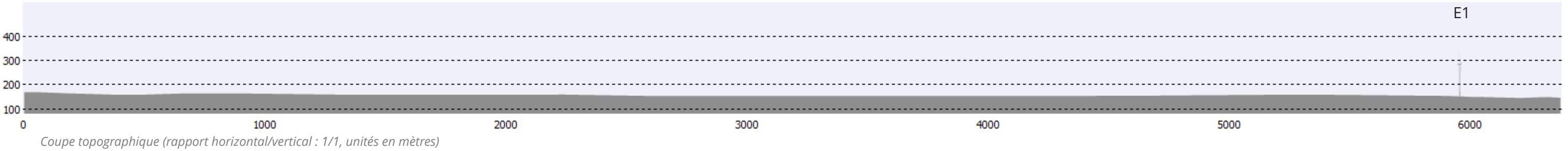
Terrasse de l'église de Charroux (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Etude réalisée par ENCIS Environnement pour SOLVEO

Vue 16 : D4 au nord de Charroux



Enjeux : Voie de communication, Patrimoine

Ce point de vue illustre les perceptions depuis le sud de l'AER, au nord de Charroux (dans l'emprise du Site Patrimonial Remarquable) et sur une voie de contournement évitant le bourg. Le vallonement doux du plateau est souligné par la présence de quelques haies, et les lisières boisées distantes referment l'horizon. Le parc éolien de Cerisou (2) est visible à gauche.

Le parc de la Pierre Folle reste quant à lui relativement discret : seules les moitiés supérieures des rotors de E2, E3 et E4 s'avèrent visibles au-dessus des houppiers, et leurs dimensions perçues sont modestes. E1 est légèrement plus notable, son rotor émergeant en totalité. Les éoliennes ne s'imposent pas dans le paysage comparativement aux autres motifs visibles et leur prégnance est réduite. **L'impact est faible.**

Une douzaine de parcs éoliens, existants ou en projet, est perceptible depuis ce point de vue. Plusieurs restent peu prégnants du fait de la distance et/ou de la végétation (1, 3, 12, 13, 18, 19, 20), mais les éoliennes de Cerisou (2), Champniers - La Chapelle-Bâton (14), La Chapelle-Bâton (16) et La Plaine de Beauvais (15) sont bien visibles et occupent une grande partie de l'horizon. En s'inscrivant entre eux, au centre, le parc de la Pierre Folle renforce cet effet. **L'effet cumulé est modéré.** La participation du projet à cet effet est **faible**.

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



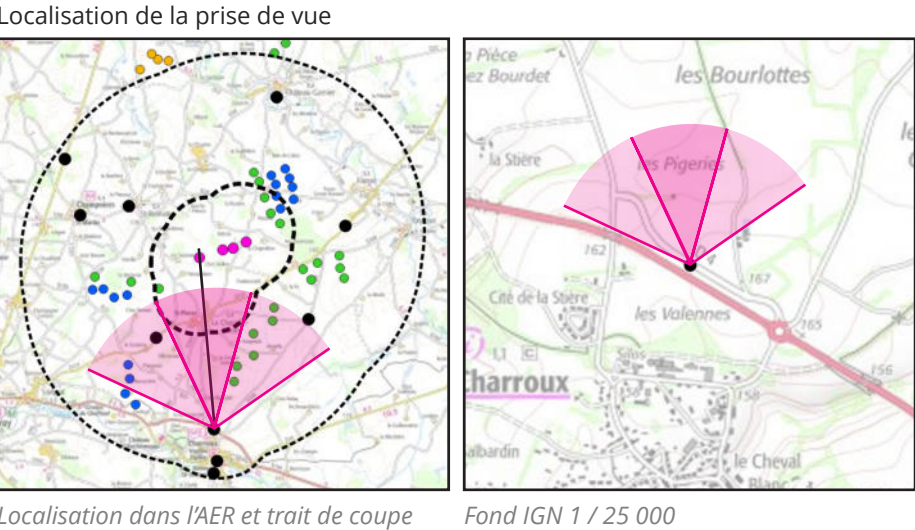
Etat projeté avec esquisse



Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 499 552 / 6 564 673
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 12:39
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes

Ouverture : F/6.3
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : -5°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 14,6°
Eolienne la plus proche : E1, à 5 931 m



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



D4 au nord de Charroux (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

D4 au nord de Charroux (état projeté, 2/3)



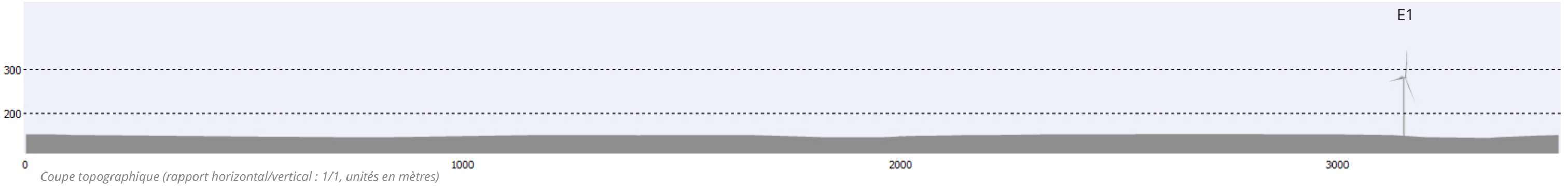
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

D4 au nord de Charroux (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 17 : D727 à l'ouest de La Chapelle-Bâton



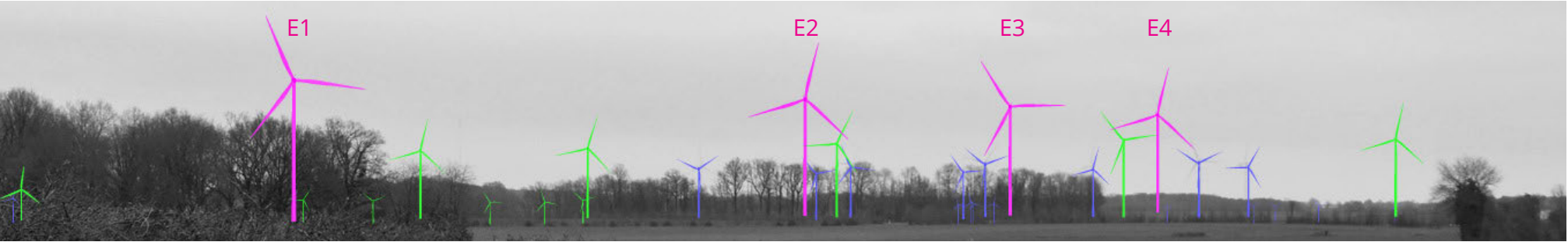
Enjeux : Voie de communication

Ce point de vue illustre les perceptions depuis le sud-ouest de l'AER, depuis une voie de circulation secondaire du territoire. Les haies sont majoritairement taillées, laissant passer le regard au-delà des parcelles ; en arrière-plan, la succession des boisements et des haies referme un horizon distant. Les éoliennes de Cerisou (2) sont assez proches, à gauche ; celles des Quatre Vents (1) restent discrètes, au centre.

Le parc de la Pierre Folle constitue un nouvel élément marquant dans ce paysage, les rotors étant bien visibles au-dessus de l'horizon boisé. Sans être excessivement prégnantes, les éoliennes constituent de nouveaux repères significatifs et génèrent des rapports d'échelles désavantageux vis-à-vis des motifs végétaux en contrebas. L'implantation du projet engendre des écartements irréguliers qui en brouillent la lecture, E1 apparaissant isolée. **L'impact est modéré.**

Une dizaine de parcs éoliens, existants ou en projet, est perceptible depuis ce point de vue. S'ils restent pour une grande partie assez distants (Les Quatre Vents - 1, Les Courtibeaux - 3, Usson - 12, La Roche au Loup - 18, Les Patureaux - 19), d'autres sont visuellement prégnants, notamment Cerisou (2) et Champniers - La Chapelle-Bâton (14) à gauche. Le parc de la Pierre Folle est le plus notable au centre. **L'effet cumulé est modéré.** La participation du projet à cet effet est **modérée**.

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



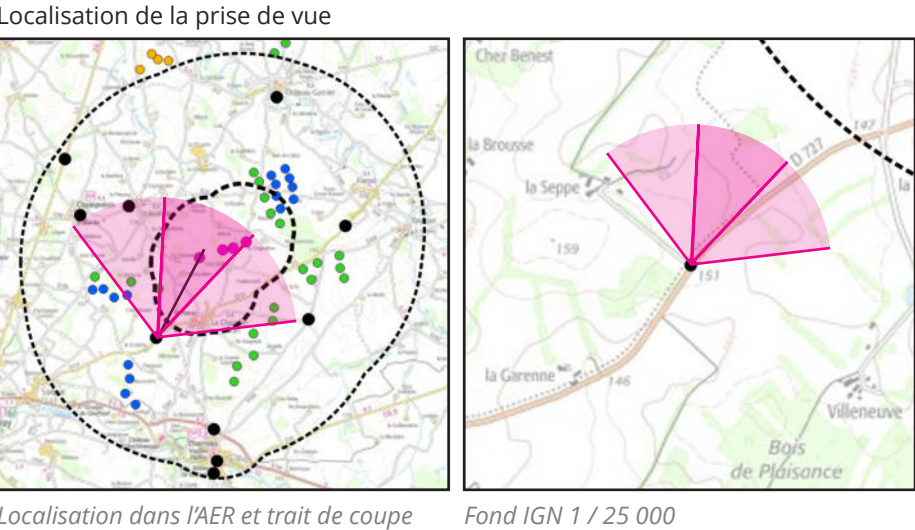
Etat projeté avec esquisse



Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 497 560 / 6 567 830
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 14:24
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes

Ouverture : F/5.6
Sensibilité : ISO 250
Azimut photo centrale : 23°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 14,9°
Eolienne la plus proche : E1, à 3 139 m



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



D727 à l'ouest de La Chapelle-Bâton (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

D727 à l'ouest de La Chapelle-Bâton (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

D727 à l'ouest de La Chapelle-Bâton (état projeté avec effets cumulés, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 18 : Franges ouest de Saint-Romain



Enjeux : Lieu de vie

Ce point de vue illustre les perceptions depuis l'ouest de l'AER, en limite du bourg de Saint-Romain. Les grandes parcelles de cultures dessinent un paysage ouvert, notamment vers le sud, tandis que les horizons sont bien plus proches à l'est, refermés par les boisements accompagnant Saint-Romain. Les éoliennes de Cerisou (2) sont bien visibles, à droite ; celles des Quatre Vents restent presque imperceptibles, à gauche.

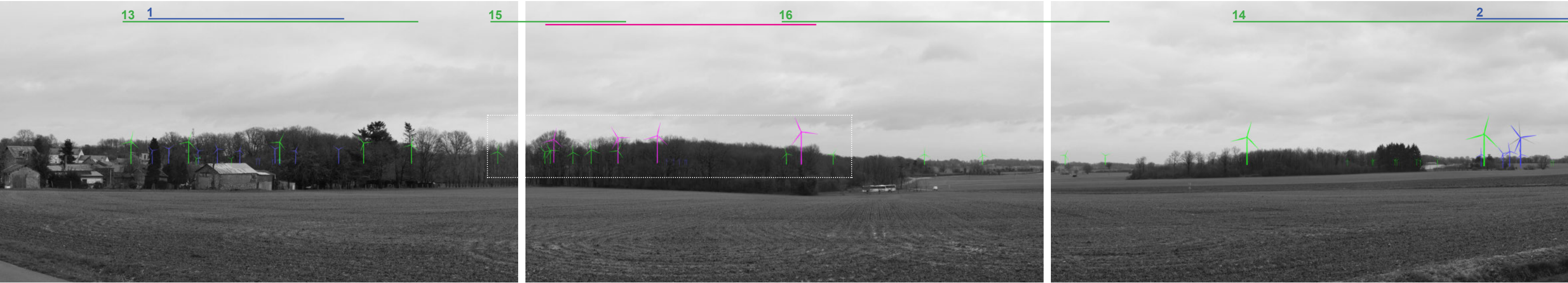
Le parc de la Pierre Folle constitue un nouvel élément notable dans ce paysage, mais dont la prégnance est atténuée par les boisements : seul le rotor de E1 est entièrement visible, les autres étant assez largement filtrés par la végétation. Sans être excessivement prégnantes, les éoliennes constituent de nouveaux repères significatifs, notamment E1, qui génère des rapports d'échelles désavantageux vis-à-vis des motifs végétaux en contrebas. L'implantation du projet engendre des écartements irréguliers qui en brouillent la lecture, E1 apparaissant isolée. **L'impact est faible à modéré.**

Quelques parcs éoliens, existants ou en projet, sont perceptibles depuis ce point de vue. Pour la plupart, ils restent largement masqués par les boisements (Les Quatre Vents - 1, La Croisée de Chabanne - 13, La Plaine de Beauvais - 15) ou assez distants (La Chapelle-Bâton - 16). Cerisou (2) et Champniers - La Chapelle-Bâton (14) sont bien visibles à droite. Le parc de la Pierre Folle est également notable au centre. **L'effet cumulé est modéré.** La participation du projet à cet effet est **modérée**.

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



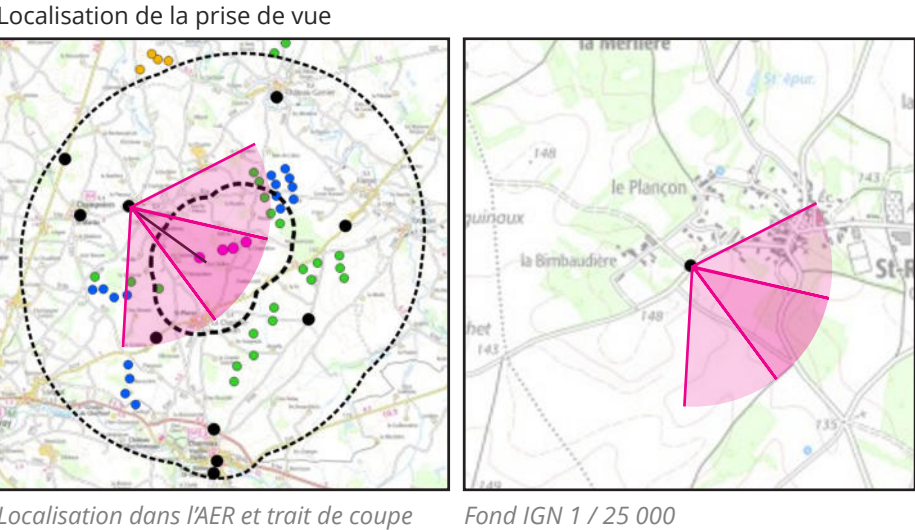
Etat projeté avec esquisse



Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 496 619 / 6 572 370
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 15:28
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes

Ouverture : F/8
Sensibilité : ISO 160
Azimut photo centrale : 123°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 19,1°
Eolienne la plus proche : E1, à 3 019 m



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Franges ouest de Saint-Romain (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Franges ouest de Saint-Romain (état projeté, 2/3)



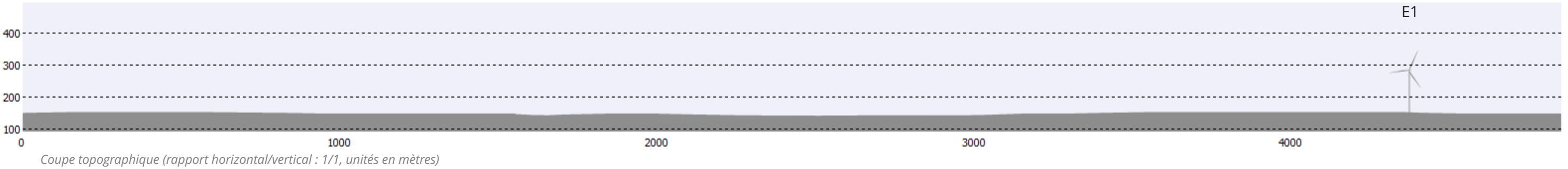
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Franges ouest de Saint-Romain (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 19 : Sortie est de Champniers



Enjeux : Patrimoine

Ce point de vue illustre les perceptions depuis l'ouest de l'AER, en limite du bourg de Champniers, et à l'est du périmètre de protection de l'église Saint-Martin (MH 36). Bien que taillées, les haies au premier plan tendent à réduire les perceptions tandis que les boisements en arrière-plan referment l'horizon.

Le parc de la Pierre Folle est très largement masqué par la végétation, seule E1 étant très partiellement visible. **L'impact est très faible.**

Quelques parcs éoliens, existants ou en projet, sont perceptibles depuis ce point de vue. Pour la plupart, ils restent également très largement masqués par les boisements (La Croisée de Chabanne - 13, La Plaine de Beauvais - 15, La Chapelle-Bâton - 16). Seuls Cerisou (2) et Champniers - La Chapelle-Bâton (14) sont ponctuellement visibles par une percée dans la trame végétale, à droite. **L'effet cumulé est très faible.**

Informations sur la vue

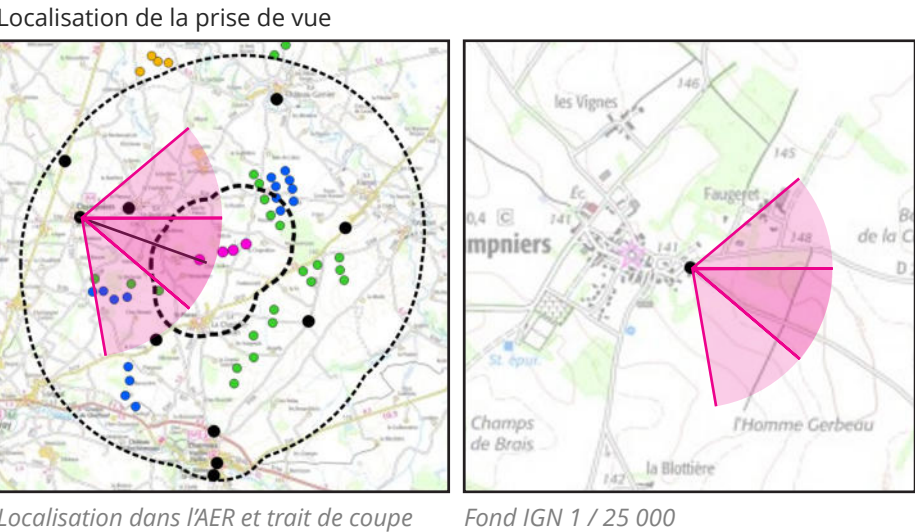
Coordonnées Lambert 93 : 494 941 / 6 572 058
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 15:35
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes

Ouverture : F/8
Sensibilité : ISO 180
Azimut photo centrale : 110°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 10,4°
Eolienne la plus proche : E1, à 4 367 m

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Sortie est de Champniers (état initial, 2/3)



Sortie est de Champniers (état projeté, 2/3)



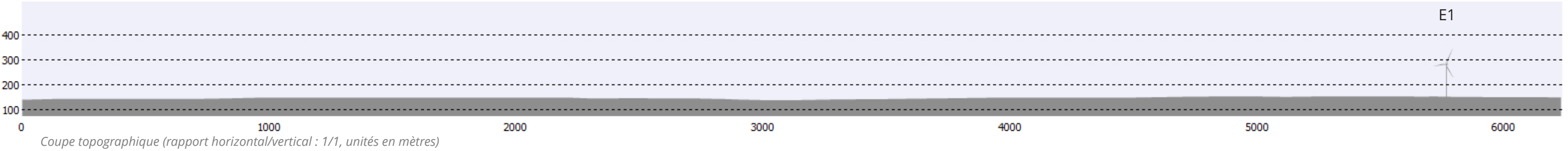
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Sortie est de Champniers (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 20 : D1 au nord de Champniers



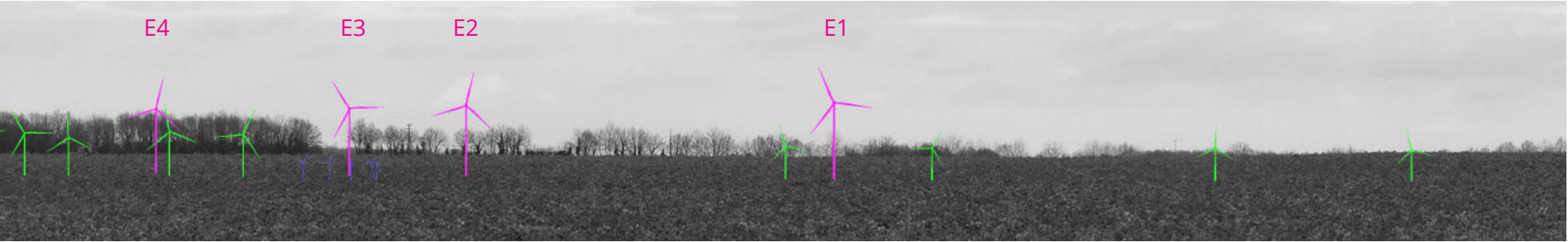
Enjeux : Voie de communication

Ce point de vue illustre les perceptions depuis le nord-ouest de l'AER, sur une voie de circulation secondaire du territoire. Les vastes parcelles agricoles ouvrent de larges perspectives jusqu'à l'horizon au centre, tandis que des boisements referment en partie les vues à droite comme à gauche. Quelques éoliennes sont partiellement visibles, mais restent discrètes.

Le parc de la Pierre Folle constitue un nouvel élément notable dans ce paysage, les rotors étant bien visibles au-dessus de l'horizon boisé (à l'exception de celui de E4, qui reste à moitié dissimulé). Sans être excessivement prégnantes, la distance atténuant leur visibilité, les éoliennes constituent de nouveaux repères significatifs sur l'horizon. L'implantation du projet engendre des écartements irréguliers qui en brouillent la lecture. **L'impact est faible.**

Quelques parcs éoliens, existants ou en projet, sont perceptibles depuis ce point de vue. Pour la plupart, ils restent largement masqués par les boisements (Les Quatre Vents - 1, La Plaine de Beauvais - 15, Cerisou - 2) ou assez distants (La Chapelle-Bâton - 16). Seuls La Croisée de Chabanne (13) et Champniers - La Chapelle-Bâton (14) révèlent davantage quelques éoliennes. Le parc de la Pierre Folle est également notable au centre. **L'effet cumulé est faible.** La participation du projet à cet effet est **modérée.**

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



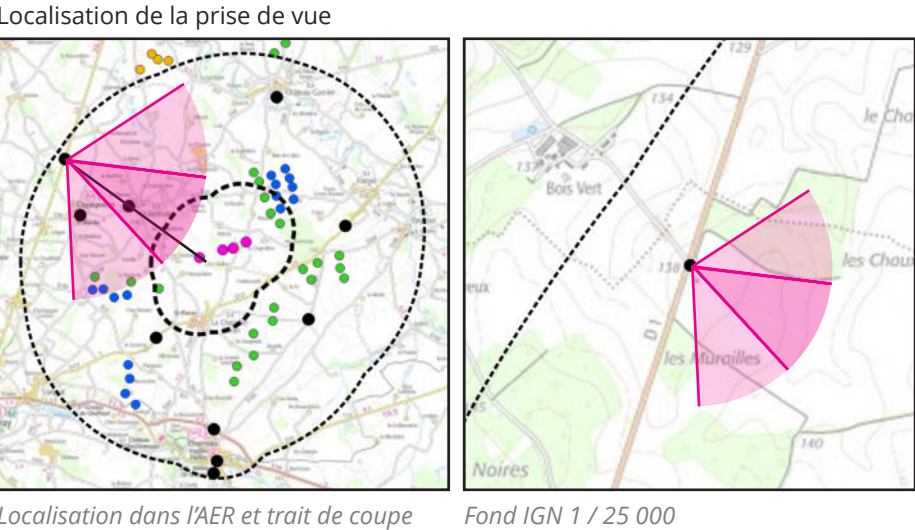
Etat projeté avec esquisse



Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 494 412 / 6 573 993
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 16:06
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes

Ouverture : F/8
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : 117°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 11,6°
Eolienne la plus proche : E1, à 5 754 m



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



D1 au nord de Champniers (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

D1 au nord de Champniers (état projeté, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

D1 au nord de Champniers (état projeté avec effets cumulés, 2/3)

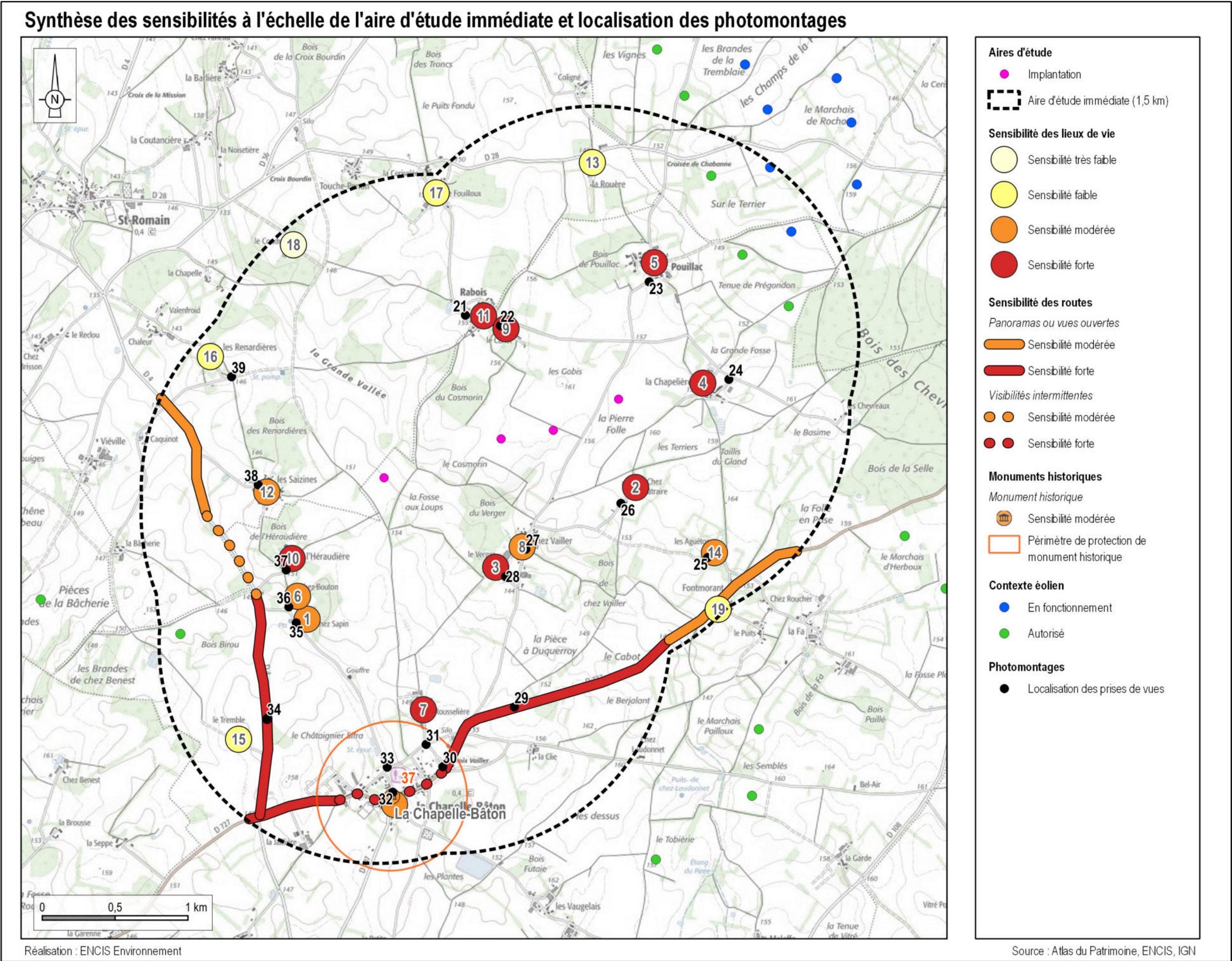
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

4 Photomontages de l'aire d'étude immédiate

19 photomontages ont été réalisés pour illustrer les impacts du projet sur l’aire d’étude immédiate. Leur localisation apparaît sur la carte page suivante.

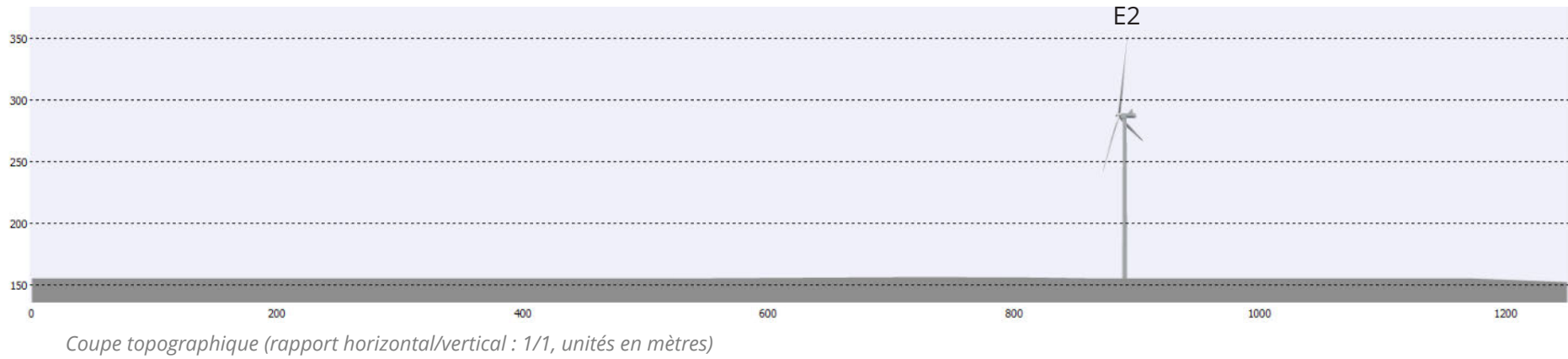
PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE					
N° PM	Enjeu	Localisation	Impact	Effet cumulé	Part du projet
21	Lieu de vie	Hameau Rabois	Fort	Faible	Modérée
22	Lieu de vie	Hameau le Carlet	Fort	Très faible	-
23	Lieu de vie	Hameau Pouillac	Fort	Faible	Forte
24	Lieu de vie	Hameau la Chapelière	Fort	Très faible	-
25	Lieu de vie	Hameau les Aguétons	Modéré	Très faible	-
26	Lieu de vie	Hameau Chez Châtraire	Fort	Faible	Forte
27	Lieu de vie	Hameau Chez Vailler	Fort	Très faible	-
28	Lieu de vie	Hameau le Verger	Fort	Modéré	Forte
29	Voie de communication	D727 à l'est de La Chapelle-Bâton	Fort	Fort	Forte
30	Lieu de vie ; Voie de communication	D727 en entrée est de La Chapelle-Bâton	Modéré	Faible	Modérée
31	Lieu de vie	Hameau la Rousselière	Fort	Modéré	Forte
32	Lieu de vie ; Patrimoine	Eglise de La Chapelle-Bâton	Faible	Très faible	-
33	Lieu de vie	Franges nord de La Chapelle-Bâton	Modéré	Faible	Modérée
34	Voie de communication	D4 au nord-ouest de La Chapelle-Bâton	Fort	Modéré	Forte
35	Lieu de vie	Hameau Chez Sapin	Très faible	Nul	-
36	Lieu de vie	Hameau Chez Bouton	Modéré	Très faible	-
37	Lieu de vie	Hameau l'Héraudière	Modéré	Très faible	-
38	Lieu de vie	Hameau les Saizines	Fort	Nul	-
39	Lieu de vie	Hameau les Renardières	Modéré	Modéré	Forte

Tableau 6 : Liste des photomontages de l'aire d'étude immédiate.



Carte 4 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude immédiate.

Vue 21 : Hameau Rabois



Enjeux : Lieu de vie

Ce point de vue illustre les perceptions depuis le nord de l'AEI, à l'ouest du hameau Rabois. Si les grandes parcelles de cultures constituent au premier plan un paysage assez ouvert, le tissu bâti et les boisements viennent rapidement refermer les visibilitées ; seul le sud-ouest permet un dégagement un peu plus lointain, à droite. Certaines éoliennes de Cerisou (2) y sont bien visibles.

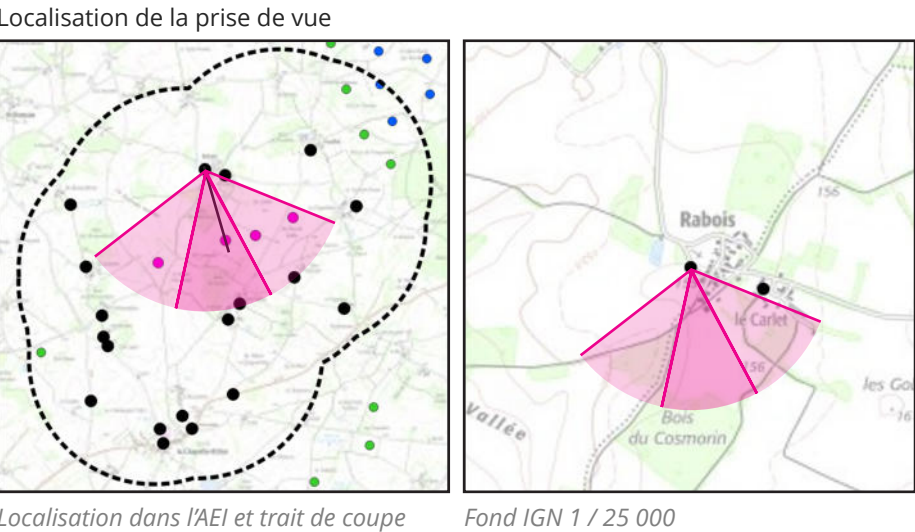
Les quatre éoliennes du parc de la Pierre Folle s'imposent dans ce paysage : leurs rotors sont perçus en totalité au-dessus des bâtiments ou de la végétation, et leur proximité (< 1 km) les rend particulièrement prégnants. L'implantation du projet engendre des écartements irréguliers qui en brouillent la lecture, E1 apparaissant isolée. **L'impact est fort.**

En plus du parc de la Pierre Folle, deux autres éoliennes sont visibles dans ce panorama : une de Cerisou (existant, 2), et une de Champniers - La Chapelle-Bâton (autorisé, 14). **L'effet cumulé est faible.** La participation du projet à cet effet est **modéré**.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 499 613 / 6 571 708
Date et heure de la prise de vue : 28/02/2024 à 08:57
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes

Ouverture : F/8
Sensibilité : ISO 180
Azimut photo centrale : -188°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 87,9°
Eolienne la plus proche : E2, à 883 m



Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Hameau Rabois (état initial, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau Rabois (état projeté avec effets cumulés, 1/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau Rabois (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau Rabois (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Etude réalisée par ENCIS Environnement pour SOLVEO

125

Hameau Rabois (état initial, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

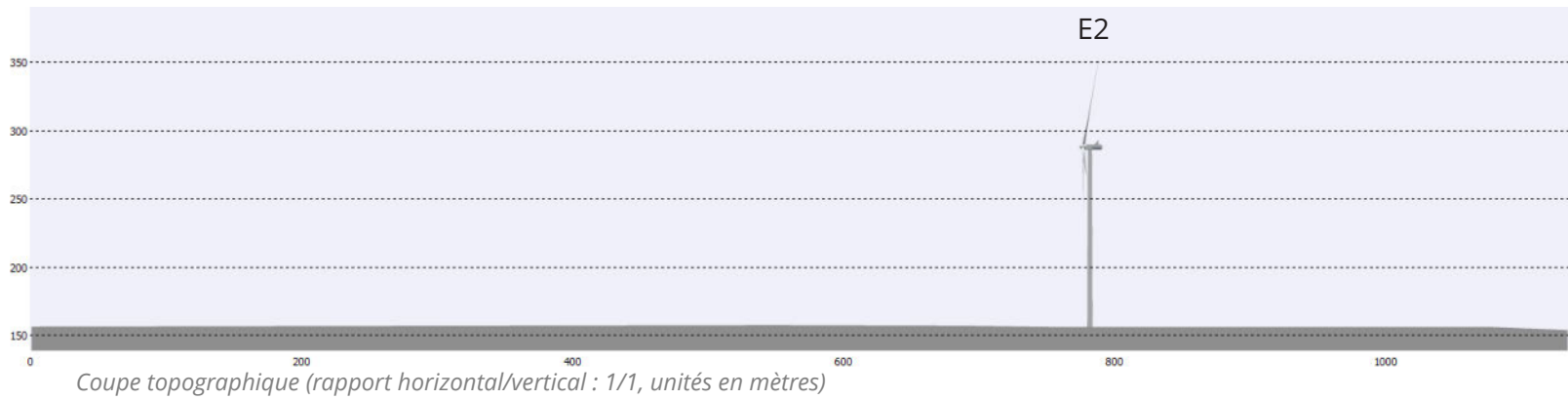
Hameau Rabois (état projeté, 3/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau Rabois (état projeté avec effets cumulés, 3/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 22 : Hameau le Carlet



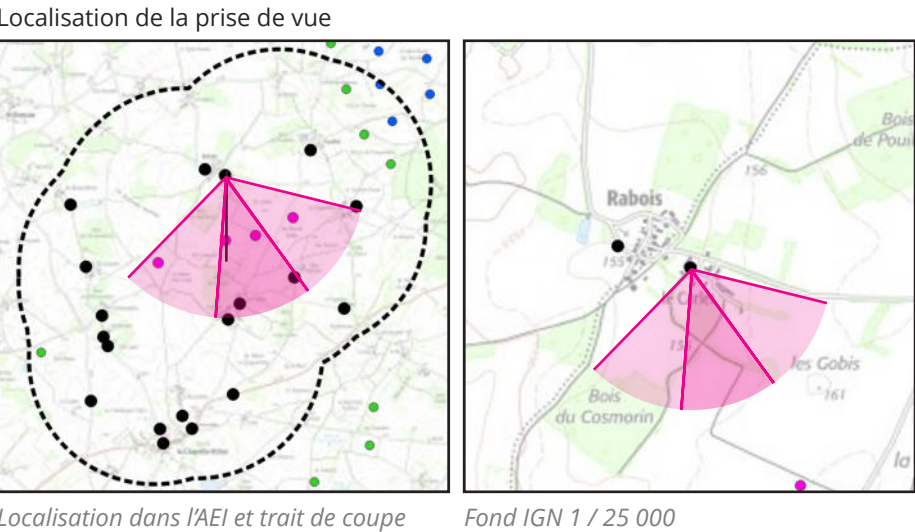
Enjeux : Lieu de vie

Ce point de vue illustre les perceptions depuis le nord de l'AEI, au cœur du hameau le Carlet. Malgré la faible densité de construction, le tissu bâti et végétal (haies, bosquets, etc.) tend à refermer les perceptions depuis ce lieu de vie.

Trois éoliennes du parc de la Pierre Folle s'imposent dans ce paysage : les rotors de E2, E3 et E4 sont perçus en totalité au-dessus des bâtiments ou de la végétation, et leur proximité (< 1 km) les rend particulièrement prégnants. Seule l'éolienne E1 reste plus discrète, étant très largement filtrée par les arbres. De ce fait, les écartements entre les trois éoliennes visibles apparaissent relativement réguliers, ce qui améliore la lisibilité du projet. **L'impact est fort.**

En plus du parc de la Pierre Folle, seules quelques parties de pales ou de rotors sont légèrement perceptibles à travers la végétation dans ce panorama (parcs autorisés de La Plaine de Beauvais - 15, et de Champniers - La Chapelle-Bâton - 14). **L'effet cumulé est très faible.**

Informations sur la vue	
Coordonnées Lambert 93 : 499 853 / 6 571 637	Ouverture : F/8
Date et heure de la prise de vue : 28/02/2024 à 09:03	Sensibilité : ISO 200
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : -196°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,7 m
	Angle visuel du parc : 95,5°
	Eolienne la plus proche : E2, à 777 m



Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Hameau le Carlet (état initial, 1/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau le Carlet (état projeté, 1/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau le Carlet (état projeté avec effets cumulés, 1/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau le Carlet (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau le Carlet (état projeté avec effets cumulés, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau le Carlet (état initial, 3/3)



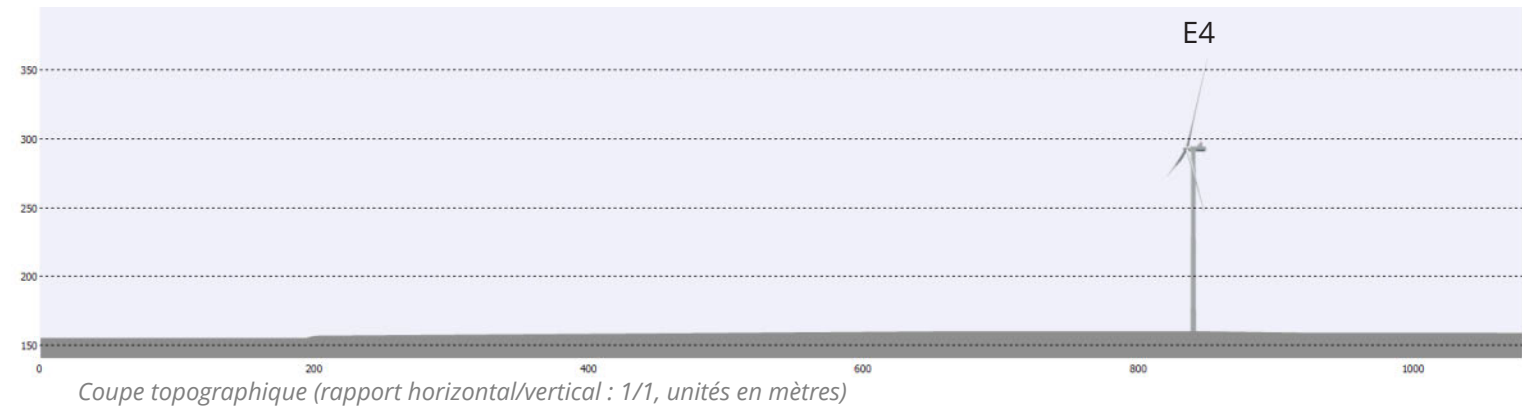
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau le Carlet (état projeté avec effets cumulés, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 23 : Hameau Pouillac



Enjeux : Lieu de vie

Ce point de vue illustre les perceptions depuis le nord-est de l'AEI, au sud du hameau Pouillac. Les vastes parcelles agricoles au premier plan ouvrent de larges vues sur l'horizon du plateau, qui ne sont que très partiellement refermées dans le lointain par des bosquets ou boisements distants. Quelques éoliennes de Cerisou (2) sont visibles en arrière-plan

Si E1 est ici ponctuellement masquée par un arbre, les quatre éoliennes du parc de la Pierre Folle s'imposent fortement dans ce paysage, les rotors et les mâts étant visibles presque en intégralité. Leur proximité (< 1 km) les rend particulièrement prégnants, et génère des effets de rupture d'échelles vis-à-vis des motifs existants en contrebas, notamment les bosquets et arbres isolés. Depuis ce point de vue, l'implantation présente une très bonne lisibilité, avec des écartements réguliers et un effet de perspective cohérent. **L'impact est fort.**

Une dizaine de parcs éoliens, existants ou en projet, est perceptible depuis ce point de vue. S'ils restent en réalité très peu visibles pour une grande partie (7, 8, 23, 24, 26, 27), plusieurs éoliennes de Cerisou (existant, 2), Champniers - La Chapelle-Bâton (autorisé, 14) et La Chapelle-Bâton (autorisé, 16) sont repérables en arrière-plan. **L'effet cumulé est faible.** La participation du projet à cet effet est **forte**.

Informations sur la vue

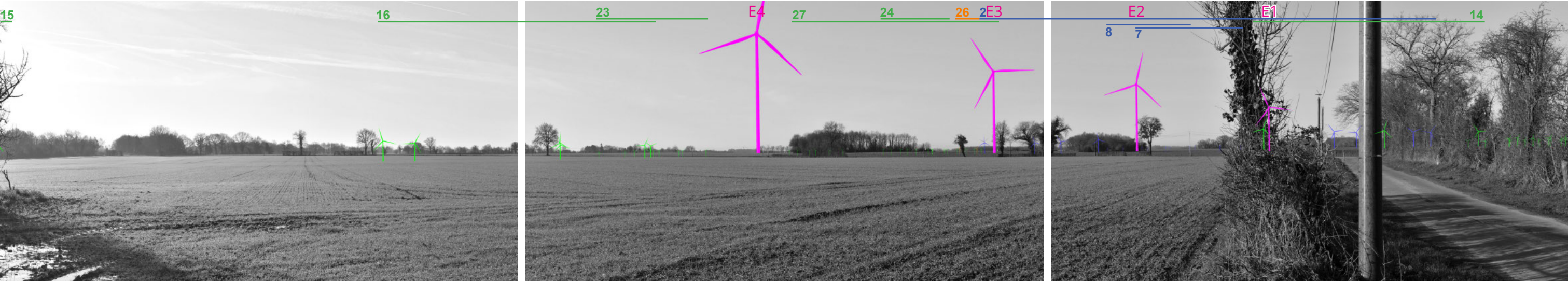
Coordonnées Lambert 93 : 500 874 / 6 571 937	Ouverture : F/8
Date et heure de la prise de vue : 28/02/2024 à 09:13	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : -165°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,7 m
	Angle visuel du parc : 38,9°
	Eolienne la plus proche : E4, à 832 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Hameau Pouillac (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau Pouillac (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau Pouillac (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau Pouillac (état initial, 3/3)



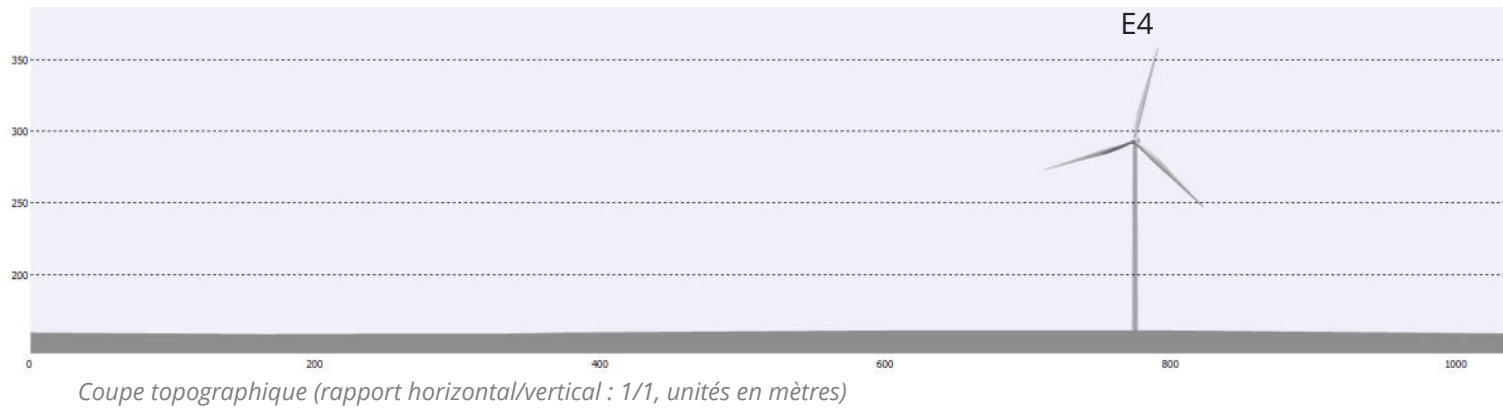
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau Pouillac (état projeté avec effets cumulés, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 24 : Hameau la Chapelière



Enjeux : Lieu de vie

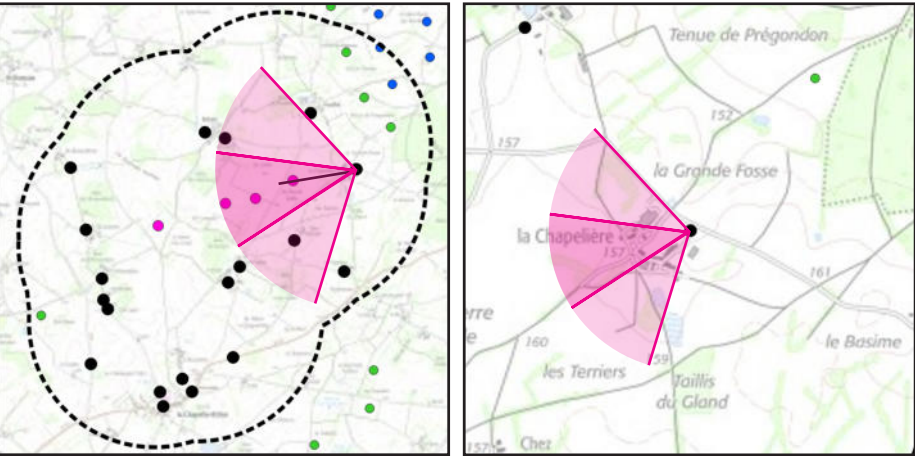
Ce point de vue illustre les perceptions depuis l'est de l'AEI, aux abords du hameau la Chapelière. Les prairies et jardins au premier plan permettent d'ouvrir assez largement les vues, mais le tissu bâti et végétal (haies, bosquets, etc.) masque le paysage au-delà du lieu de vie.

Les quatre éoliennes du parc de la Pierre Folle s'imposent dans ce panorama : les rotors de E2, E3 et E4 sont perçus en totalité au-dessus de la végétation, tandis que celui de E1, plus distant, est en partie filtré par des arbres. Du fait de sa proximité (< 1 km), E4 est particulièrement prégnante et génère des effets de rupture d'échelles importants vis-à-vis des motifs existants en contrebas (végétation des jardins notamment) ; E2 et E3 apparaissent moins imposantes. Si ce point de vue ne permet pas une bonne lisibilité de l'implantation, du fait de la superposition visuelle des rotors, l'emprise horizontale du projet apparaît en revanche réduite, ce qui diminue en partie sa prégnance visuelle. **L'impact est fort.**

En plus du parc de la Pierre Folle, seules quelques parties de pales ou de rotors sont ici légèrement perceptibles à travers la végétation (parcs existant de Cerisou - 2, et autorisés de Champniers - La Chapelle-Bâton - 14, Blanzay - 20, et Saint-Pierre-d'Exideuil - 21). **L'effet cumulé est très faible.**

Informations sur la vue	
Coordonnées Lambert 93 : 501 421 / 6 571 268	Ouverture : F/8
Date et heure de la prise de vue : 28/02/2024 à 08:49	Sensibilité : ISO 140
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : -103°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,7 m
	Angle visuel du parc : 6°
	Eolienne la plus proche : E4, à 769 m

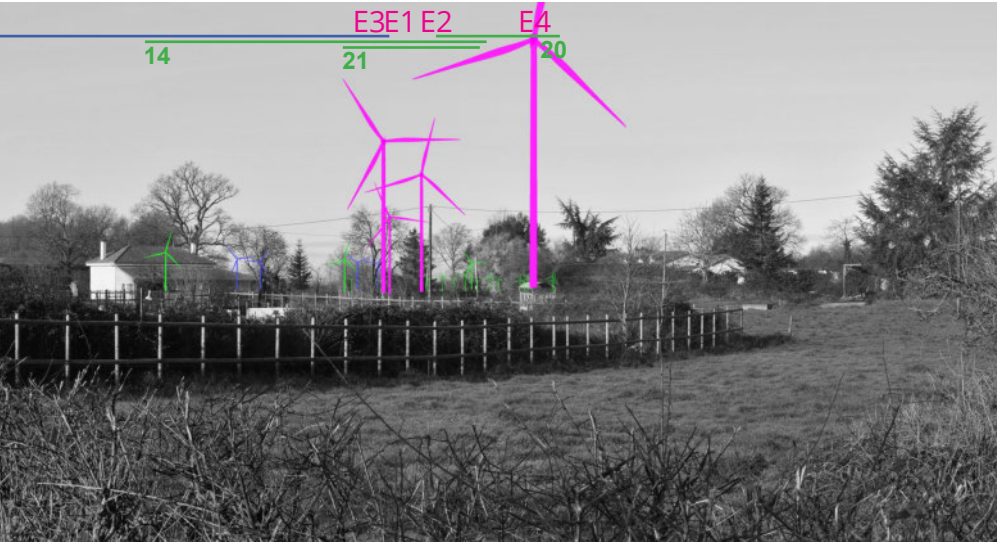
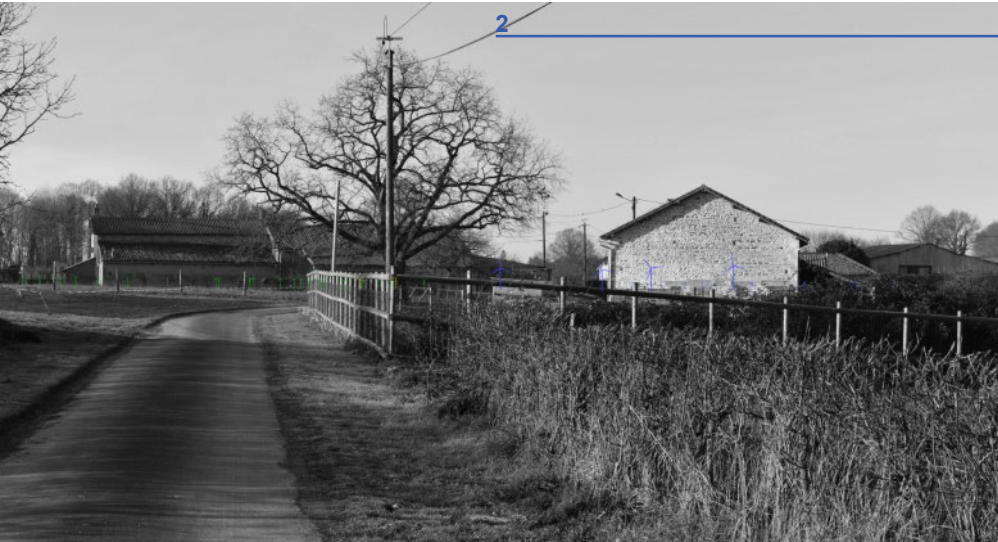
Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Hameau la Chapelière (état initial, 2/3)

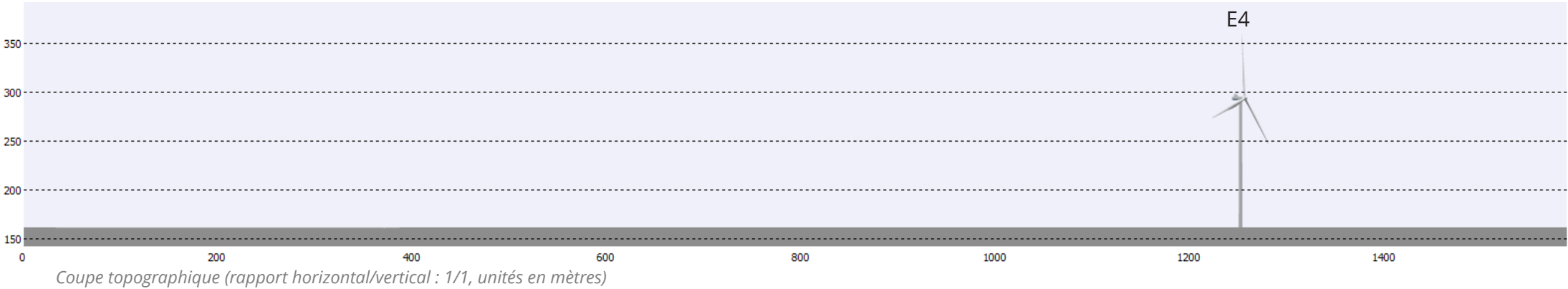


Hameau la Chapelière (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 25 : Hameau les Aguétons



Enjeux : Lieu de vie

Ce point de vue illustre les perceptions depuis l'est de l'AEI, aux abords du hameau les Aguétons. Quelques structures bocagères discontinues sont présentes aux abords du lieu de vie, et forment des filtres visuels partiels ; de larges trouées ouvrent néanmoins des perspectives assez lointaines sur le plateau agricole.

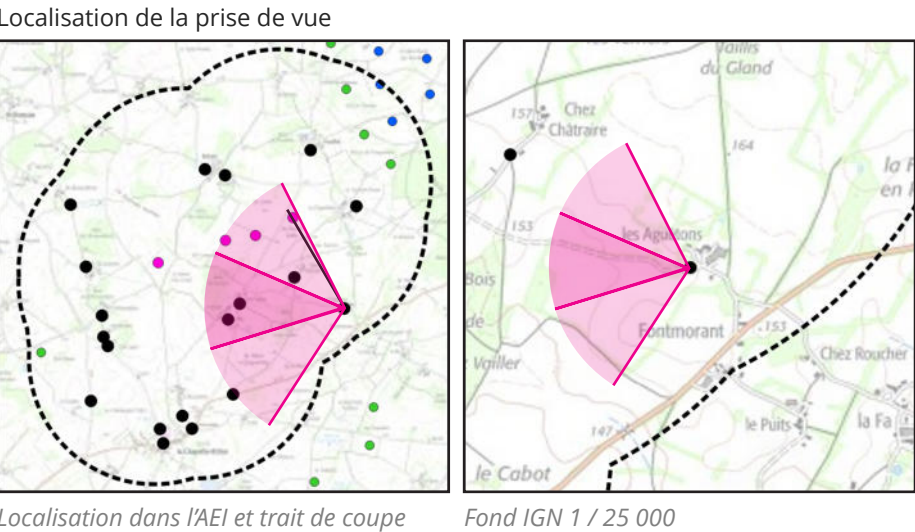
E1 et E4 sont toutes deux assez discrètes, étant plus ou moins largement masquées par la végétation. E2 et E3 sont quant à elles bien visibles, les rotors et les mâts étant presque totalement perçus. Si des effets de rupture d'échelles notables peuvent exister vis-à-vis des motifs paysagers distants, la présence des arbres au premier plan facilite l'inscription des éoliennes dans le paysage. **L'impact est modéré.**

En plus du parc de la Pierre Folle, on aperçoit nettement à gauche quatre éoliennes existantes de Cerisou (2), assez distantes. Seules quelques parties de pales ou de rotors des parcs de Champniers - La Chapelle-Bâton (14, autorisé) et La Roche au Loup (18, en instruction) sont légèrement perceptibles à travers la végétation. **L'effet cumulé est très faible.**

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 501 275 / 6 570 046
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 13:16
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes

Ouverture : F/7.1
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : -87°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 46,8°
Eolienne la plus proche : E4, à 1 245 m



Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Hameau les Aguétons (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau les Aguétons (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau les Aguétons (état initial, 3/3)



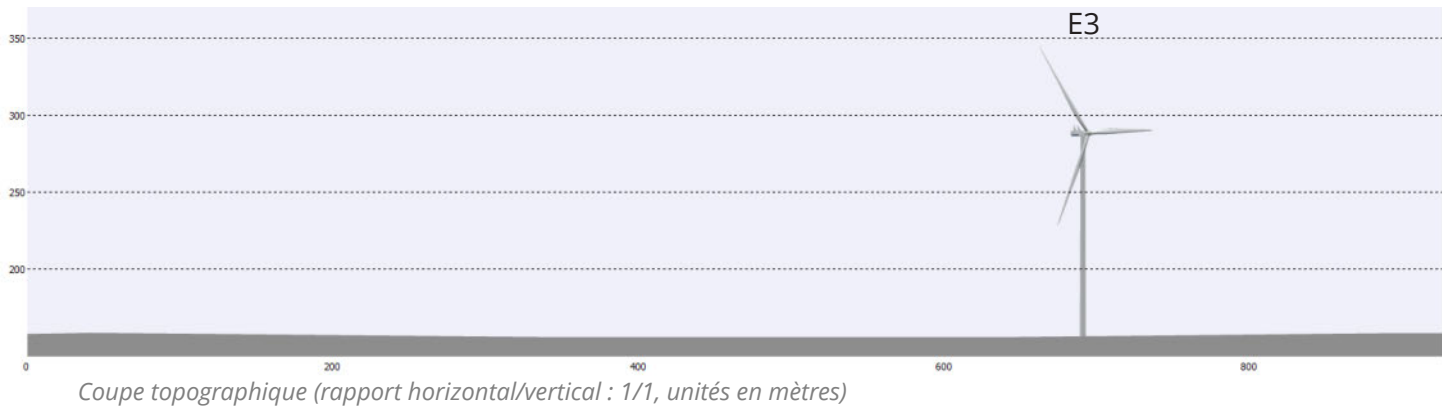
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau les Aguétons (état projeté avec effets cumulés, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 26 : Hameau Chez Châtraire



Enjeux : Lieu de vie

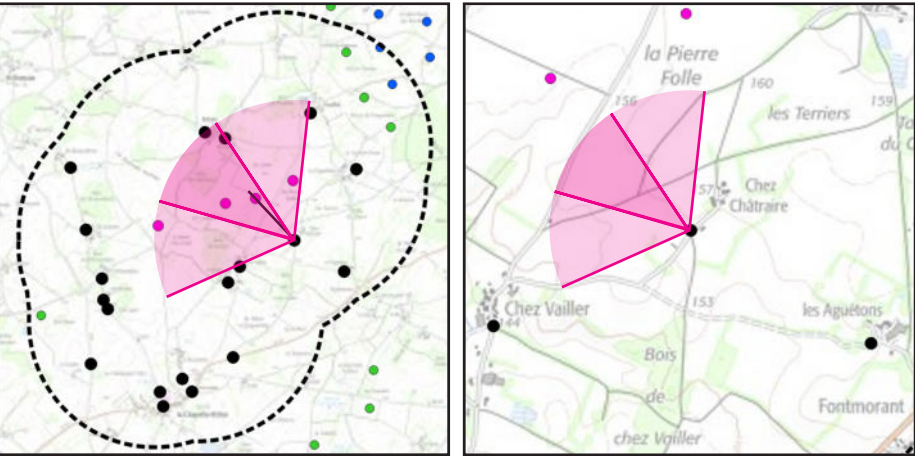
Ce point de vue illustre les perceptions depuis l'est de l'AEI, au sud du hameau Chez Châtraire. Les vastes parcelles agricoles au premier plan ouvrent de larges vues sur l'horizon du plateau, qui ne sont que très partiellement refermées dans le lointain par des bosquets ou boisements distants. Quelques éoliennes de Cerisou (2) sont visibles en arrière-plan à gauche.

Si E4 est ici presque totalement masquée par une haie, trois éoliennes du parc de la Pierre Folle s'imposent fortement dans ce paysage, les rotors et les mâts étant visibles presque en intégralité. Leur proximité (< 1 km) les rend particulièrement prégnants, et génère des effets de rupture d'échelles vis-à-vis des motifs existants en contrebas, notamment les bosquets et arbres isolés. Depuis ce point de vue, l'implantation présente un effet de perspective cohérent, mais sa lisibilité est contrariée par les écartements légèrement irréguliers. **L'impact est fort.**

Quelques parcs éoliens, existants ou en projet, sont perceptibles depuis ce point de vue. S'ils restent pour certains très peu visibles en réalité (9, 20), plusieurs éoliennes de Cerisou (existant, 2) et Champniers - La Chapelle-Bâton (autorisé, 14) sont notables à gauche. Plus distant, La Roche au Loup (en instruction, 18) reste peu prégnant. **L'effet cumulé est faible.** La participation du projet à cet effet est **forte.**

Informations sur la vue	
Coordonnées Lambert 93 : 500 680 / 6 570 418	Ouverture : F/6.3 Sensibilité : ISO 200
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 13:25	Azimut photo centrale : -54° Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Focale : 32 mm (APSC)	Angle visuel du parc : 82,6°
Vitesse : 1/250 secondes	Eolienne la plus proche : E3, à 682 m

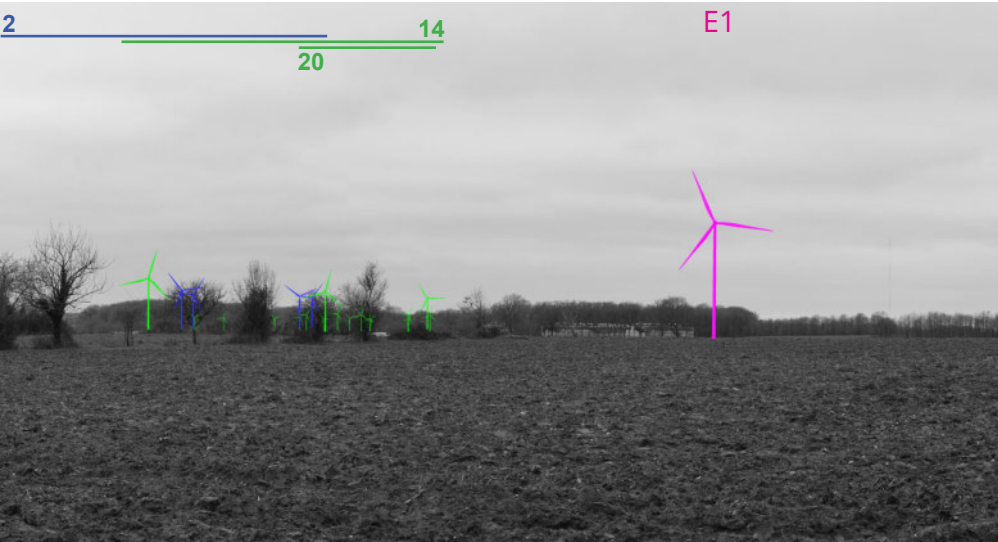
Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Hameau Chez Châtraire (état initial, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau Chez Châtraire (état projeté, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau Chez Châtraire (état projeté avec effets cumulés, 1/3)



Hameau Chez Châtraire (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau Chez Châtraire (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau Chez Châtraire (état initial, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau Chez Châtraire (état projeté, 3/3)



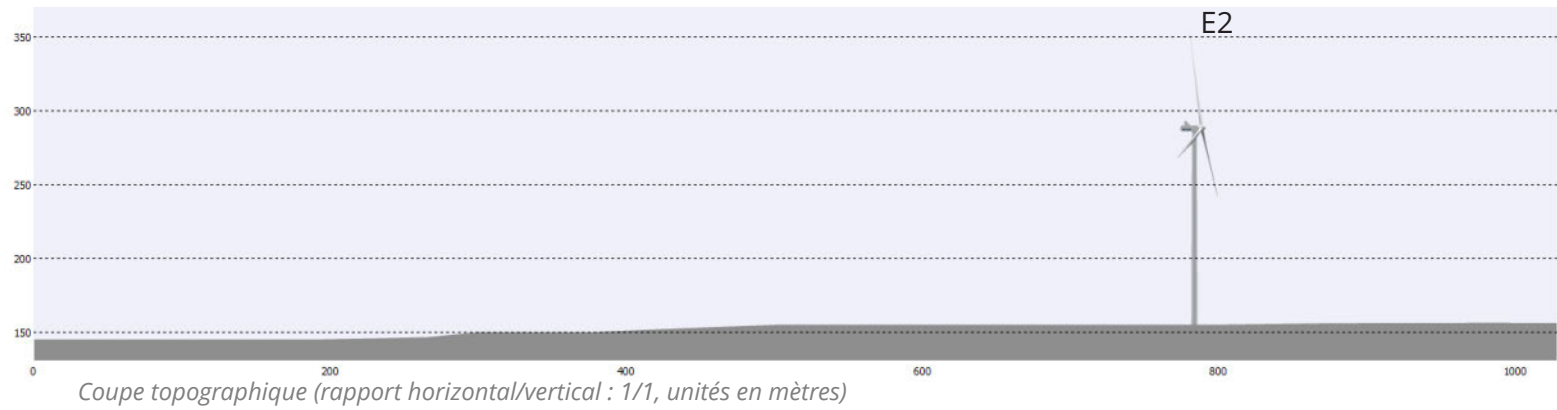
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau Chez Châtraire (état projeté avec effets cumulés, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 27 : Hameau Chez Vailler



Enjeux : Lieu de vie

Ce point de vue illustre les perceptions depuis le sud de l'AEI, au cœur du hameau Chez Vailler. Malgré la faible densité de construction, le tissu bâti et végétal (haies, bosquets, etc.) tend à refermer les perceptions depuis ce lieu de vie.

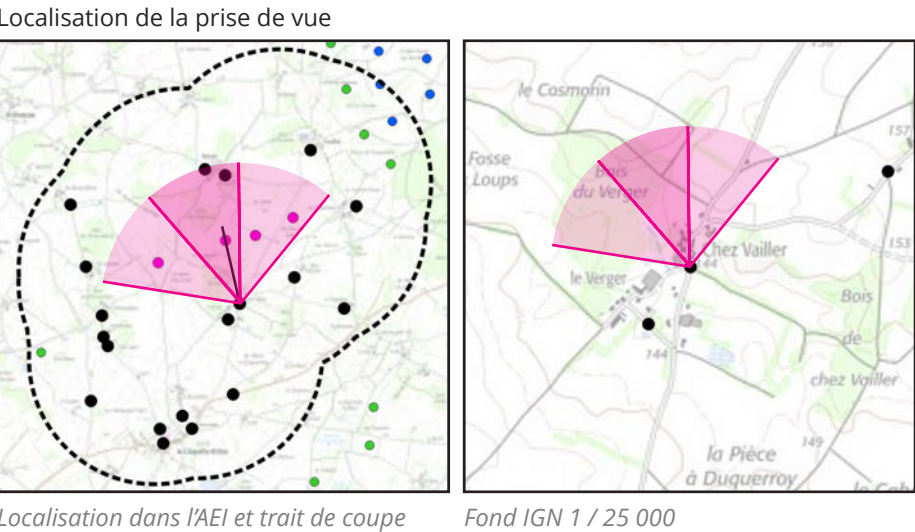
Deux éoliennes du parc de la Pierre Folle s'imposent dans ce paysage : les rotors de E2 et E3 sont perçus presque en totalité au-dessus des bâtiments, et leur proximité (< 1 km) les rend particulièrement prégnants. L'éolienne E1, un peu plus éloignée, est moins prégnante, mais bien visible, la moitié supérieure de son rotor émergeant d'un boisement. E4 enfin reste plus discrète, étant assez nettement filtrée par des arbres (elle pourrait être davantage visible depuis des points de vue proches). **L'impact est fort.**

En plus du parc de la Pierre Folle, seules quelques parties de pales ou de rotors sont légèrement perceptibles à travers la végétation dans ce panorama (parcs existant des Quatre Vents - 1 et autorisé La Croisée de Chabanne - 13). **L'effet cumulé est très faible.**

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 500 028 / 6 570 103
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 13:34
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes

Ouverture : F/5.6
Sensibilité : ISO 250
Azimut photo centrale : -21°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 95°
Eolienne la plus proche : E2, à 775 m



Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Hameau Chez Vailler (état initial, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau Chez Vailler (état projeté avec effets cumulés, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau Chez Vailler (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau Chez Vailler (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau Chez Vailler (état initial, 3/3)



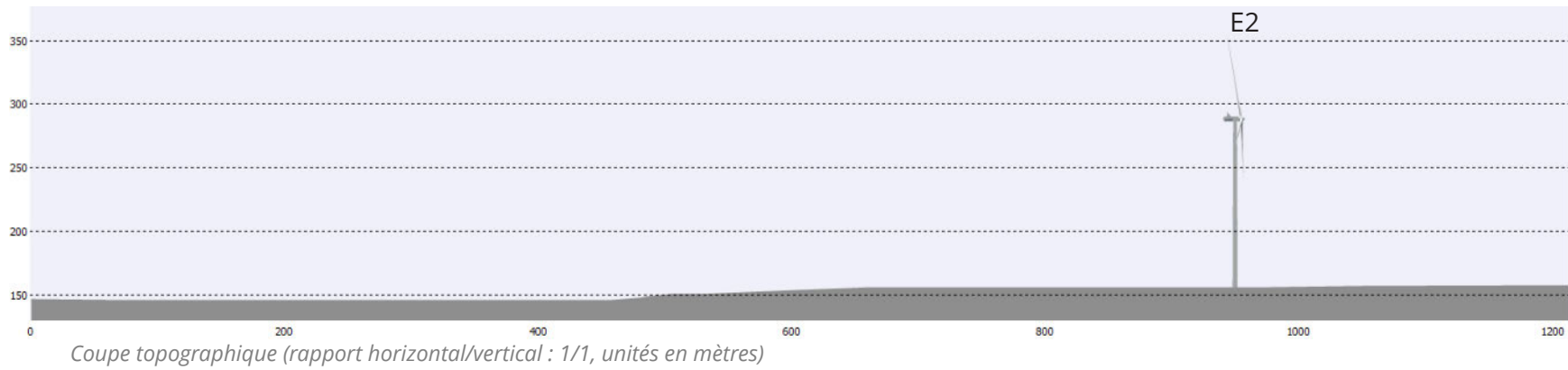
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau Chez Vailler (état projeté avec effets cumulés, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 28 : Hameau le Verger



Enjeux : Lieu de vie

Ce point de vue illustre les perceptions depuis le sud de l'AEI, aux abords du hameau le Verger. Malgré la faible densité de construction, le tissu bâti et végétal (haies, bosquets, etc.) tend à refermer en partie les perceptions depuis ce lieu de vie, mais une vue plus dégagée et distante est possible à droite.

Les quatre éoliennes du parc de la Pierre Folle sont prégnantes dans ce paysage, et seul le rotor de E2 est ici en partie dissimulé par une construction. L'emprise horizontale du projet est importante, et quelques effets de rupture d'échelles existent vis-à-vis des arbres et des constructions à droite. L'écartement de E1 contrarie la lisibilité de l'ensemble, mais E2, E3 et E4 forment un alignement cohérent. **L'impact est fort.**

En plus du parc de la Pierre Folle, plusieurs rotors des parcs des Quatre Vents (existant, 1) et de La Croisée de Chabanne (autorisé, 13) sont visibles à droite, en retrait du hameau. **L'effet cumulé est modéré.** La participation du projet à cet effet est **forte**.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 499 889 / 6 569 915

Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 13:42

Focale : 32 mm (APSC)

Vitesse : 1/250 secondes

Ouverture : F/5.6

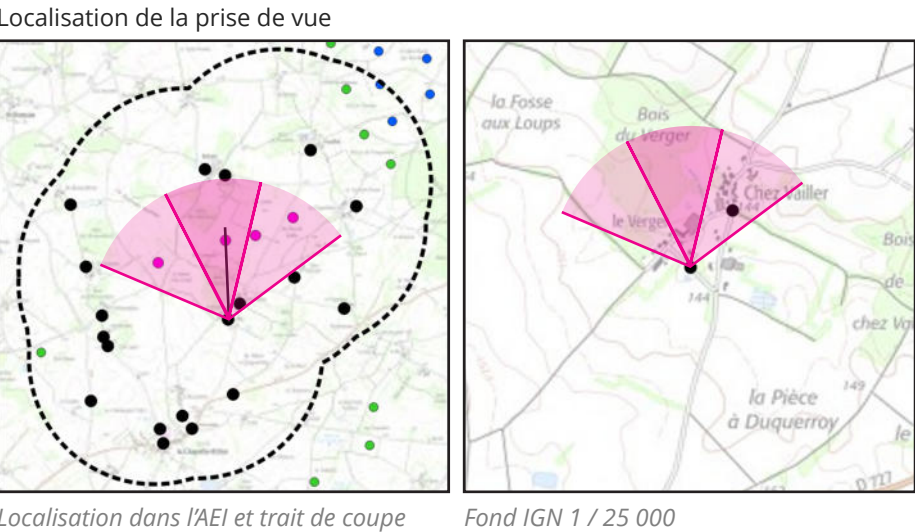
Sensibilité : ISO 320

Azimut photo centrale : -7°

Hauteur de prise de vue : 1,7 m

Angle visuel du parc : 83,4°

Eolienne la plus proche : E2, à 945 m



Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Hameau le Verger (état initial, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau le Verger (état projeté avec effets cumulés, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau le Verger (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau le Verger (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau le Verger (état initial, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau le Verger (état projeté, 3/3)

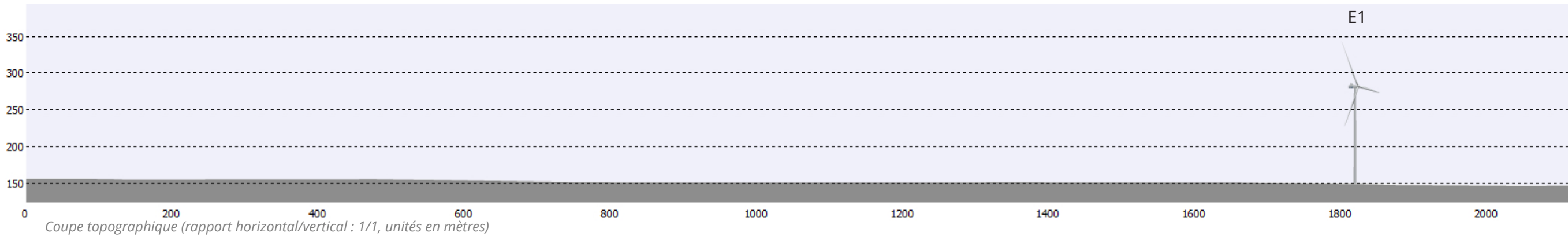


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau le Verger (état projeté avec effets cumulés, 3/3)



Vue 29 : D727 à l'est de La Chapelle-Bâton



Enjeux : Voie de communication

Ce point de vue illustre les perceptions depuis le sud de l'AEI, sur une voie de circulation secondaire du territoire. Les vastes parcelles agricoles au premier plan ouvrent de larges vues sur l'horizon du plateau, qui ne sont que très partiellement refermées dans le lointain par des bosquets ou boisements distants, formant une lisière continue. Les éoliennes des Quatre Vents (1) sont visibles en arrière-plan.

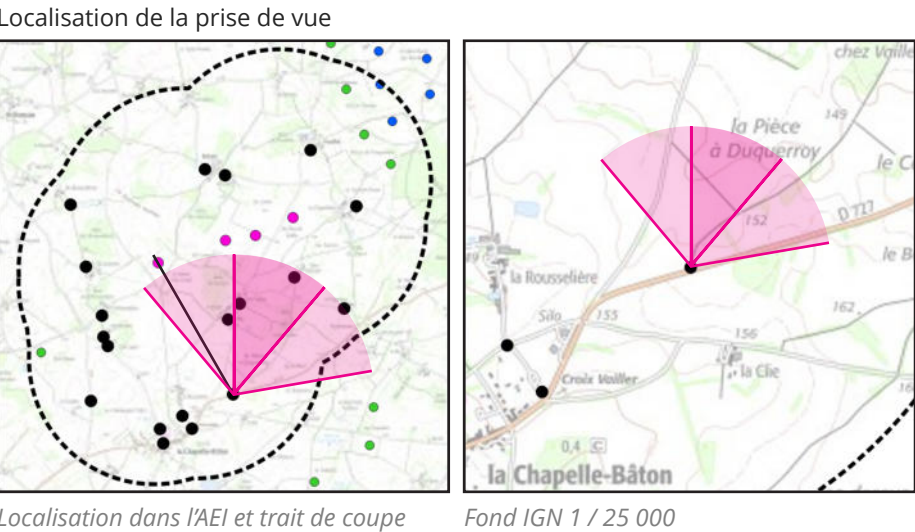
Les quatre éoliennes du parc de la Pierre Folle s'imposent fortement dans ce paysage, les rotors et les mâts étant visibles presque en intégralité. Leur relative proximité (2 km environ) les rend prégnants, et génère des effets de rupture d'échelles vis-à-vis des motifs existants en contrebas, notamment les bosquets et arbres isolés. L'écartement de E1 contrarie la lisibilité de l'ensemble, mais E2, E3 et E4 forment un alignement cohérent. **L'impact est fort.**

Une douzaine de parcs éoliens, existants ou en projet, est perceptible depuis ce point de vue. S'ils restent pour une grande partie peu visibles en réalité (3, 4, 5, 19, 22, 25), les éoliennes autorisées de La Croisée de Chabanne (13) et La Plaine de Beauvais (15) s'avèrent notables, entre autres. L'ensemble éolien perçu au centre, vers le nord-est, présente une densité importante et une lecture brouillée. **L'effet cumulé est fort.** La participation du projet à cet effet est **forte**.

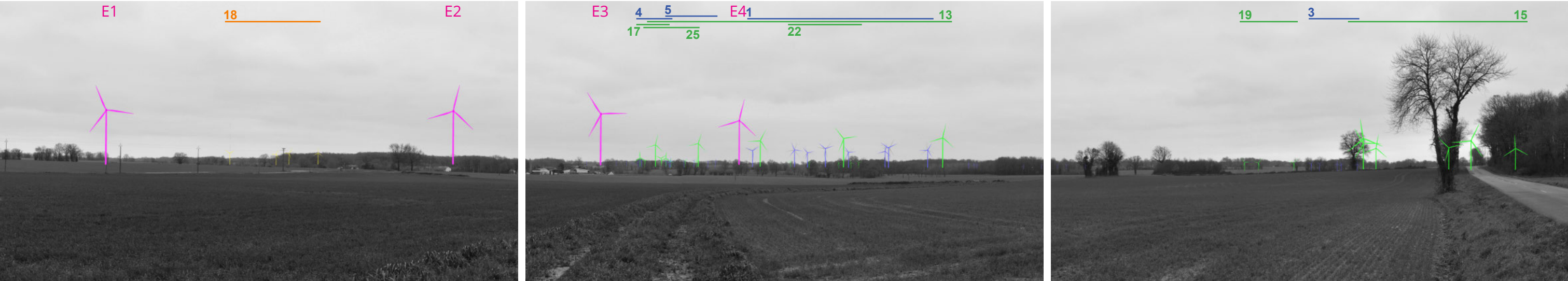
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 499 949 / 6 569 021
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 13:49
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes

Ouverture : F/5.6
Sensibilité : ISO 280
Azimut photo centrale : 20°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 48,3°
Eolienne la plus proche : E1, à 1 808 m



Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



D727 à l'est de La Chapelle-Bâton (état initial, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

D727 à l'est de La Chapelle-Bâton (état projeté, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

D727 à l'est de La Chapelle-Bâton (état projeté avec effets cumulés, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

D727 à l'est de La Chapelle-Bâton (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

D727 à l'est de La Chapelle-Bâton (état projeté, 2/3)



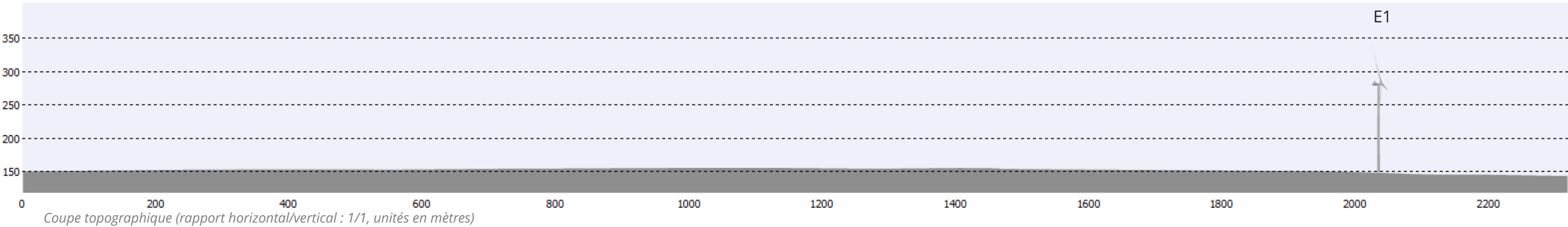
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

D727 à l'est de La Chapelle-Bâton (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 30 : D727 en entrée est de La Chapelle-Bâton



Enjeux : Lieu de vie, voie de communication

Ce point de vue illustre les perceptions depuis le sud de l'AEI, à l'est du bourg de La Chapelle-Bâton. Les parcelles à urbaniser au premier plan permettent d'ouvrir assez largement les vues, mais le tissu bâti et végétal (haies, bosquets, etc.) referme l'horizon autour du lieu de vie.

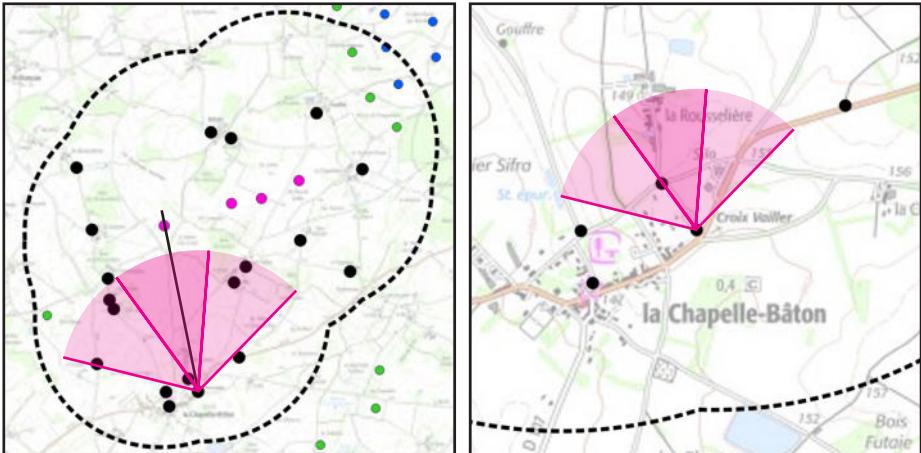
Les quatre éoliennes du parc de la Pierre Folle sont notables dans ce paysage, particulièrement E1, dont le rotor et le mât sont perçus presque en totalité au-dessus de la végétation, au centre. E2 et E4 sont bien visibles, mais un peu plus discrètes, bénéficiant respectivement d'un masque bâti partiel et d'un filtre végétal. E3 est quant à elle largement dissimulée par le même silo que E2. L'éloignement de 2 km ou plus permet également d'atténuer en partie la prégnance visuelle du projet, dont l'emprise horizontale reste en revanche importante. **L'impact est modéré.**

En plus du parc de la Pierre Folle, seules de rares éoliennes autorisées sont réellement visibles : La Croisée de Chabanne (13) à droite et Champniers - La Chapelle-Bâton (14) à gauche. En dehors de ces deux parcs, quelques parties de pales ou de rotors sont légèrement perceptibles à travers la végétation. **L'effet cumulé est faible.** La participation du projet à cet effet est **modérée**.

Informations sur la vue

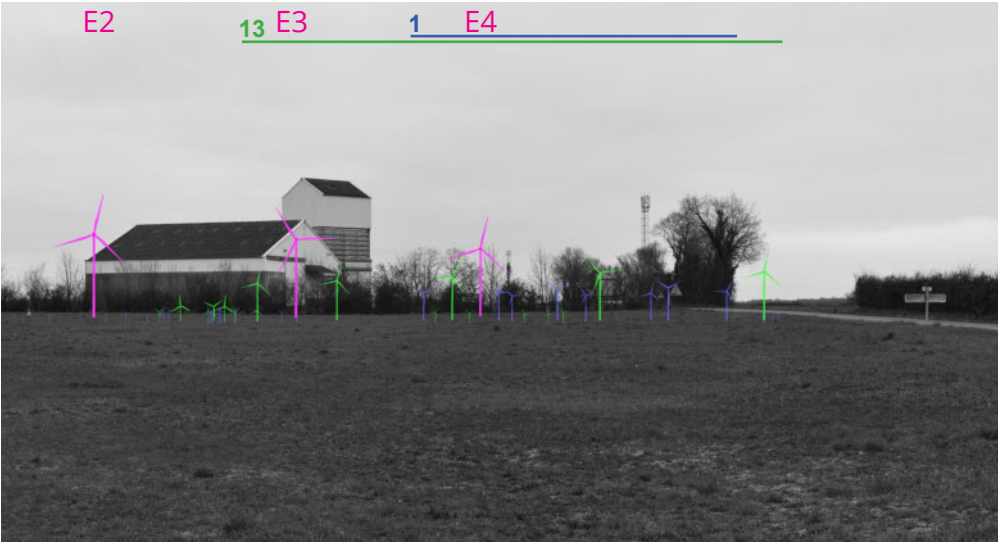
Coordonnées Lambert 93 : 499 458 / 6 568 611	Ouverture : F/5.6
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 14:11	Sensibilité : ISO 220
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : -16°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,7 m
	Angle visuel du parc : 37,1°
	Eolienne la plus proche : E1, à 2 022 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



D727 en entrée est de La Chapelle-Bâton (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

D727 en entrée est de La Chapelle-Bâton (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

D727 en entrée est de La Chapelle-Bâton (état initial, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

D727 en entrée est de La Chapelle-Bâton (état projeté avec effets cumulés, 3/3)

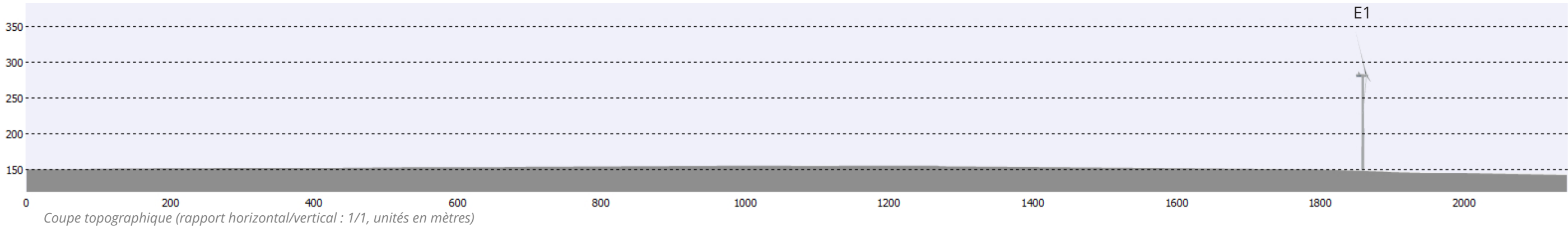
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

D727 en entrée est de La Chapelle-Bâton (état projeté avec effets cumulés, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 31 : Hameau la Rousselière



Enjeux : Lieu de vie

Ce point de vue illustre les perceptions depuis le sud de l'AEI, entre La Chapelle-Bâton et la Rousselière. Les vastes parcelles agricoles au premier plan ouvrent de larges vues sur l'horizon du plateau, qui ne sont que très partiellement refermées dans le lointain, par le bâti ou par des bosquets et boisements distants. Les éoliennes des Quatre Vents (1) sont visibles en arrière-plan.

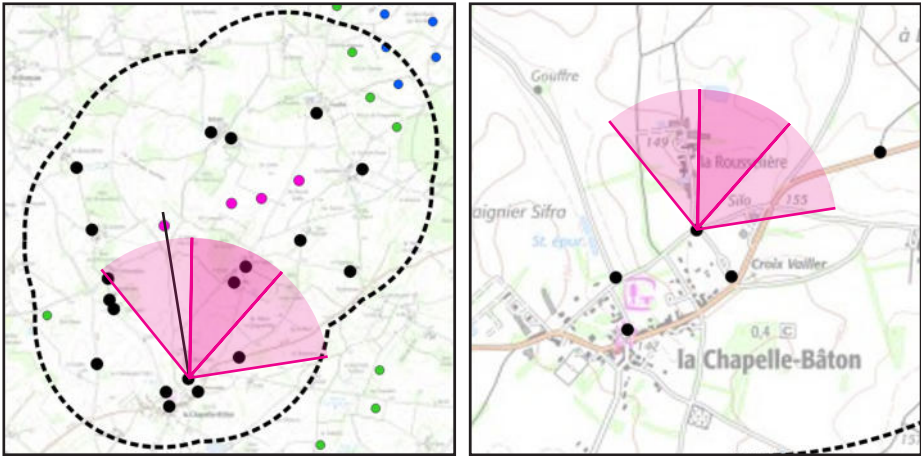
Les quatre éoliennes du parc de la Pierre Folle forment des motifs marquants dans ce paysage, les rotors et les mâts étant largement visibles, au-dessus des constructions ou des lisières. Leur relative proximité (environ 2 km pour E1 et E2) les rend prégnantes, et génère des effets de rupture d'échelles vis-à-vis des motifs existants en contrebas. L'écartement de E1 contrarie la lisibilité de l'ensemble, mais E2, E3 et E4 forment un alignement cohérent. **L'impact est fort.**

Une dizaine de parcs éoliens, existants ou en projet, est perceptible depuis ce point de vue. S'ils restent pour une grande partie très peu visibles en réalité (3, 17, 18, 19, 22), les éoliennes de La Plaine de Beauvais (autorisé, 15) sont notables à droite, tandis qu'au centre, celles de la Croisée de Chabanne (autorisé, 13), des Quatre Vents (1) et de la Pierre Folle forment un ensemble éolien dense dont la lecture est brouillée. **L'effet cumulé est modéré.** La participation du projet à cet effet est **forte**.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 499 343 / 6 568 764	Ouverture : F/5.6
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 14:07	Sensibilité : ISO 220
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 21°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,7 m
	Angle visuel du parc : 38,2°
	Eolienne la plus proche : E1, à 1 850 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Hameau la Rousselière (état initial, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau la Rousselière (état projeté avec effets cumulés, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau la Rousselière (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau la Rousselière (état projeté, 2/3)

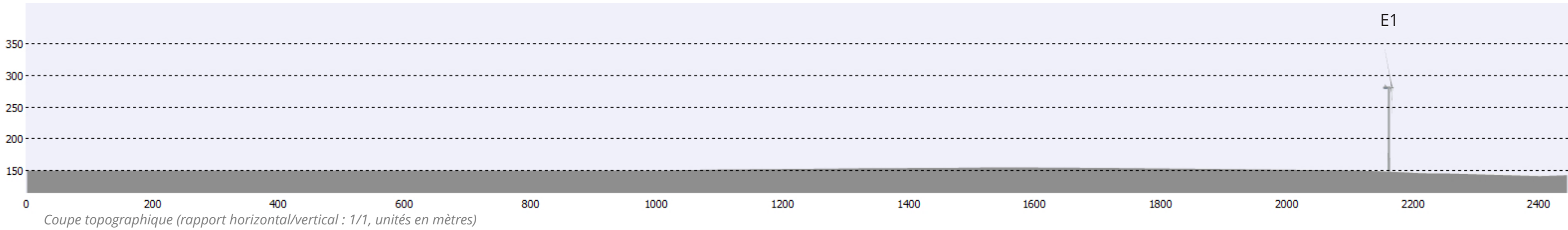


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau la Rousselière (état projeté avec effets cumulés, 2/3)

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 32 : Eglise de La Chapelle-Bâton



Enjeux : Lieu de vie, patrimoine

Ce point de vue illustre les perceptions depuis le sud de l'AEI, au cœur du bourg de La Chapelle-Bâton et aux abords de son église protégée (MH 37). Malgré la faible densité de construction, le tissu végétal présent sur les franges au nord tend à refermer les perceptions depuis ce lieu de vie.

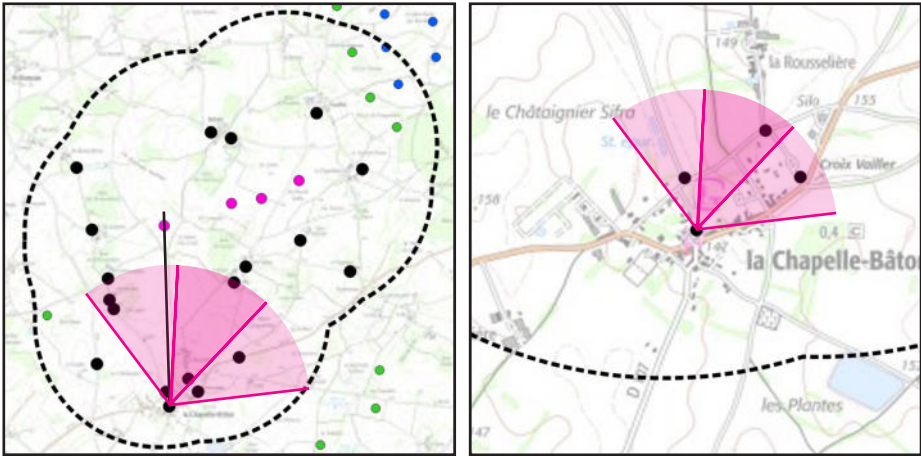
Les éoliennes du parc de la Pierre Folle sont principalement perçues à travers le filtre dense de la végétation, seules quelques parties de pales émergeant des frondaisons. En fonction du positionnement précis de l'observateur, certains rotors pourraient être davantage visibles. **L'impact est faible.**

En plus du parc de la Pierre Folle, seules quelques parties de pales ou de rotors sont légèrement perceptibles à travers la végétation dans ce panorama (parcs existant des Quatre Vents - 1 et autorisé La Croisée de Chabanne - 13). **L'effet cumulé est très faible.**

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 499 115 / 6 568 436	Ouverture : F/5.6
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 13:57	Sensibilité : ISO 320
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 23°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,7 m
	Angle visuel du parc : 31,5°
	Eolienne la plus proche : E1, à 2 157 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Eglise de La Chapelle-Bâton (état initial, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Eglise de La Chapelle-Bâton (état projeté avec effets cumulés, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Etude réalisée par ENCIS Environnement pour SOLVEO

207

Eglise de La Chapelle-Bâton (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Eglise de La Chapelle-Bâton (état projeté, 2/3)



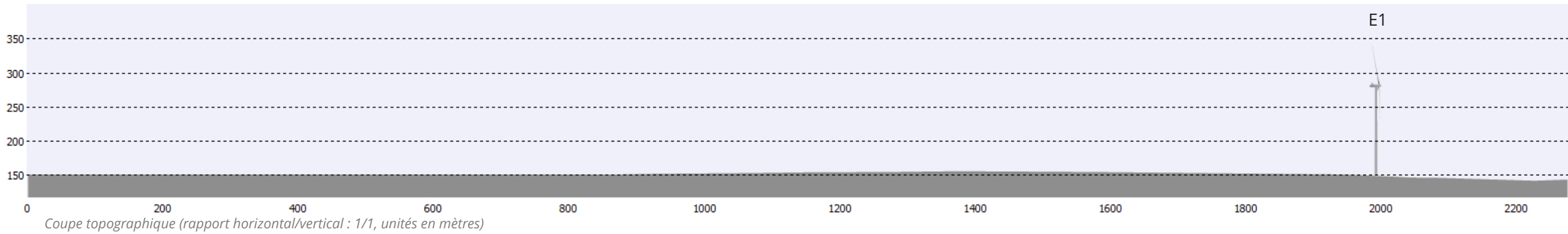
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Eglise de La Chapelle-Bâton (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 33 : Franges nord de La Chapelle-Bâton



Enjeux : Lieu de vie

Ce point de vue illustre les perceptions depuis le sud de l'AEI, au nord du bourg de La Chapelle-Bâton. Les vastes parcelles agricoles au premier plan ouvrent de larges vues sur l'horizon du plateau, qui ne sont que très partiellement refermées dans le lointain par des bosquets ou boisements distants formant une lisière à gauche. A droite, une haie d'arbres de haut jet constitue également un filtre au second plan.

Trois éoliennes du parc de la Pierre Folle se situent en retrait de ce motif bocager, et voient ainsi leur prégnance visuelle amoindrie, bien qu'elles restent partiellement visibles (pales de E2 et E3 au-dessus des frondaisons, mât de E4 entre les arbres). E1, isolée à gauche et visible en quasi totalité, s'impose en revanche comme un nouveau motif marquant dans ce paysage. **L'impact est modéré.**

Une dizaine de parcs éoliens, existants ou en projet, est perceptible depuis ce point de vue. Ils restent pour une grande partie peu visibles en réalité (4, 5, 17, 19, 22, 25). Les éoliennes autorisées de La Croisée de Chabanne (13) et La Plaine de Beauvais (15) s'avèrent notables, mais sont en réalité repoussées en arrière-plan par les filtres végétaux. **L'effet cumulé est faible.** La participation du projet à cet effet est **modérée**.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 499 076 / 6 568 608

Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 14:03

Focale : 32 mm (APSC)

Vitesse : 1/250 secondes

Ouverture : F/5.6

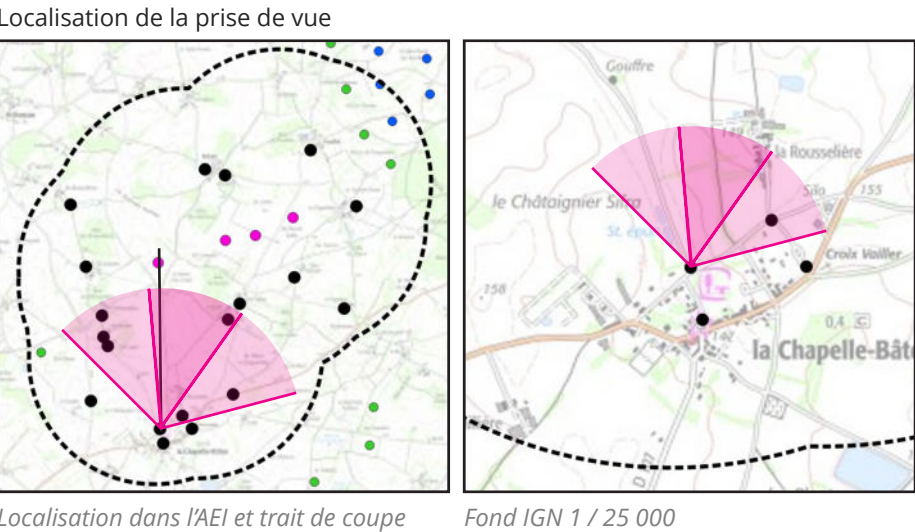
Sensibilité : ISO 220

Azimut photo centrale : 15°

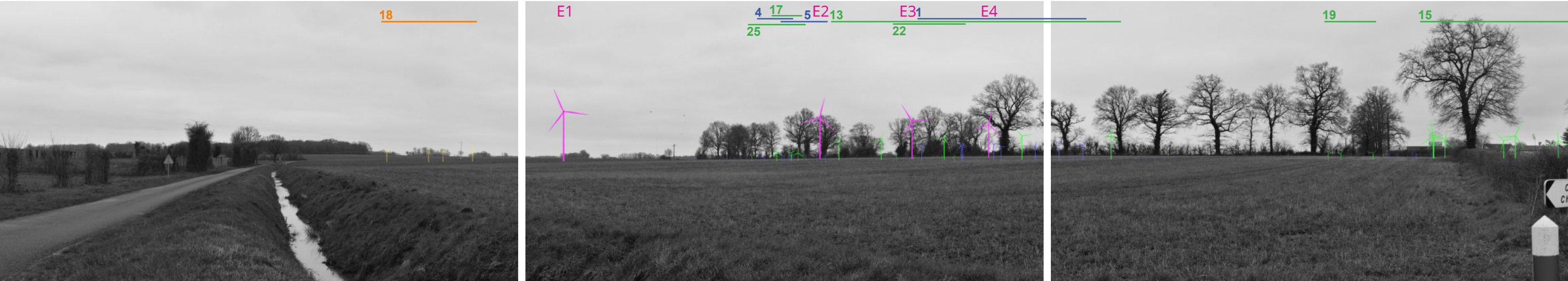
Hauteur de prise de vue : 1,7 m

Angle visuel du parc : 32,8°

Eolienne la plus proche : E1, à 1 984 m



Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Franges nord de La Chapelle-Bâton (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Franges nord de La Chapelle-Bâton (état projeté, 2/3)



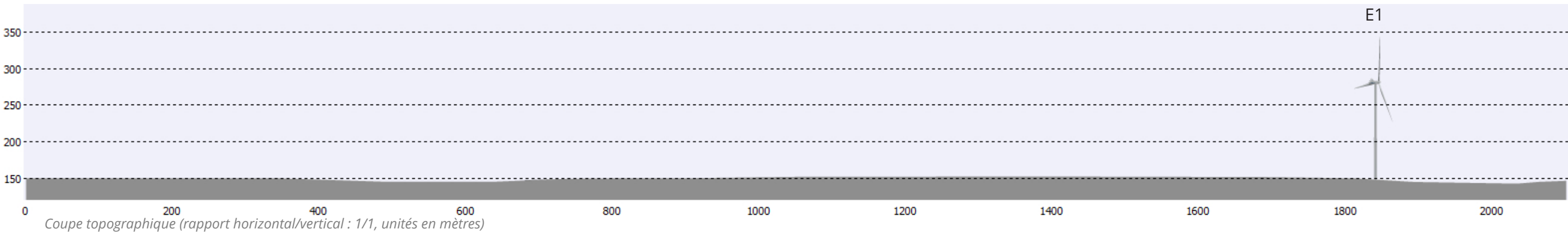
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Franges nord de La Chapelle-Bâton (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 34 : D4 au nord-ouest de La Chapelle-Bâton



Enjeux : Voie de communication

Ce point de vue illustre les perceptions depuis le sud-ouest de l'AEI, sur une voie de circulation secondaire du territoire. Les vastes parcelles agricoles au premier plan ouvrent de larges vues sur l'horizon du plateau, qui ne sont que très partiellement refermées dans le lointain par des bosquets ou boisements distants formant une lisière continue. Les éoliennes des Quatre Vents (1) sont visibles en arrière-plan

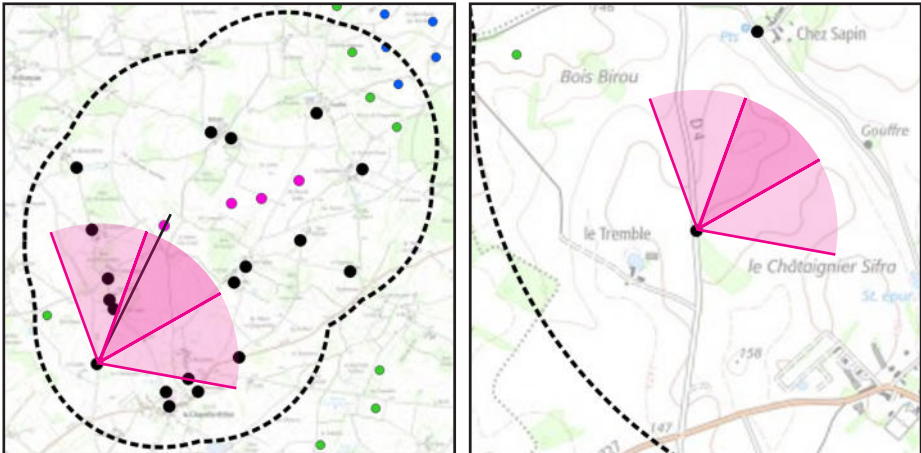
Les quatre éoliennes du parc de la Pierre Folle s'imposent fortement dans ce paysage, les rotors et les mâts étant visibles presque en intégralité. Leur relative proximité (2 km environ) les rend prégnants, et génère des effets de rupture d'échelles vis-à-vis des motifs existants en contrebas, notamment les lisières boisées. L'écartement de E1 contrarie la lisibilité de l'ensemble, mais E2, E3 et E4 forment un alignement cohérent. **L'impact est fort.**

Plusieurs parcs éoliens, existants ou en projet, sont perceptibles depuis ce point de vue. S'ils restent pour certains peu visibles en réalité (3, 11, 18, 19), les éoliennes autorisées de La Croisée de Chabanne (13), La Plaine de Beauvais (15) et La Chapelle-Bâton (6) s'avèrent notables. L'ensemble éolien perçu au centre (vers le nord-est) avec les Quatre Vents et la Pierre Folle, présente une densité importante et une lecture brouillée. **L'effet cumulé est modéré.** La participation du projet à cet effet est **forte.**

Informations sur la vue

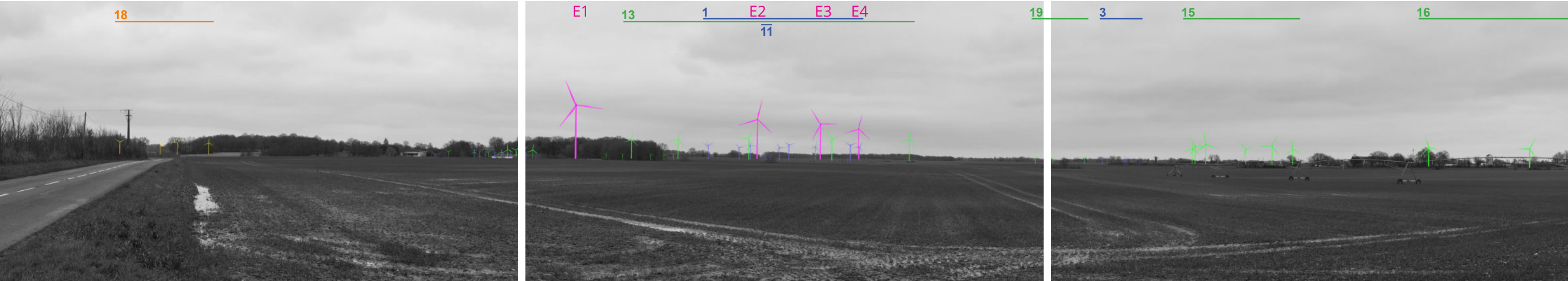
Coordonnées Lambert 93 : 498 251 / 6 568 942	Ouverture : F/6.3
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 14:31	Sensibilité : ISO 200
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 40°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,7 m
	Angle visuel du parc : 21,8°
	Eolienne la plus proche : E1, à 1 836 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



D4 au nord-ouest de La Chapelle-Bâton (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

D4 au nord-ouest de La Chapelle-Bâton (état projeté, 2/3)



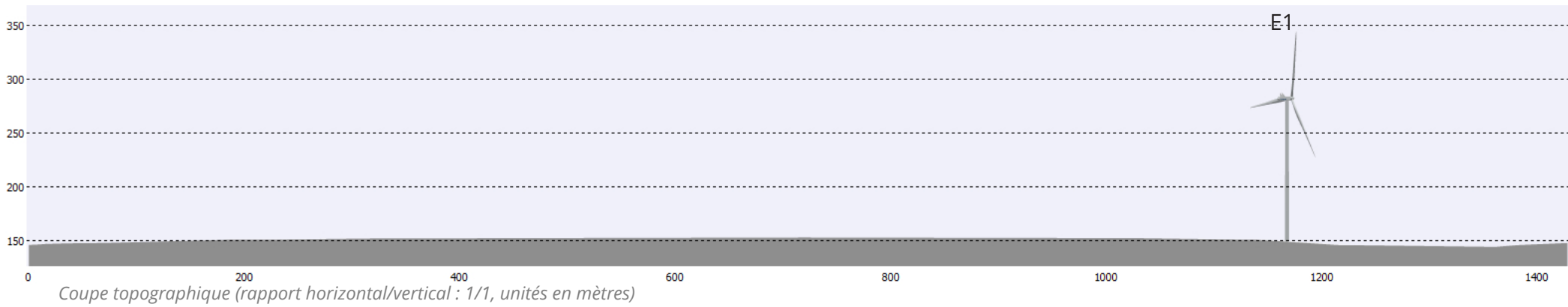
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

D4 au nord-ouest de La Chapelle-Bâton (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 35 : Hameau Chez Sapin



Enjeux : Lieu de vie

Ce point de vue illustre les perceptions depuis le sud-ouest de l'AEI, aux abords du hameau Chez Sapin. Le tissu végétal accompagnant ce lieu de vie réduit fortement les perceptions.

Les éoliennes du parc de la Pierre Folle ne sont perçues qu'à travers le filtre dense de la végétation, seules quelques parties de pales de E1 émergeant des frondaisons. En fonction du positionnement précis de l'observateur, ce rotor pourrait être davantage visibles. **L'impact est très faible.**

Aucun autre parc éolien n'est perceptible depuis ce point de vue. **L'effet cumulé est nul.**

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 498 452 / 6 569 598	Ouverture : F/5.6
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 14:38	Sensibilité : ISO 280
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 38°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,7 m
	Angle visuel du parc : 24,1°
	Eolienne la plus proche : E1, à 1163 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Hameau Chez Sapin (état initial, 2/3)



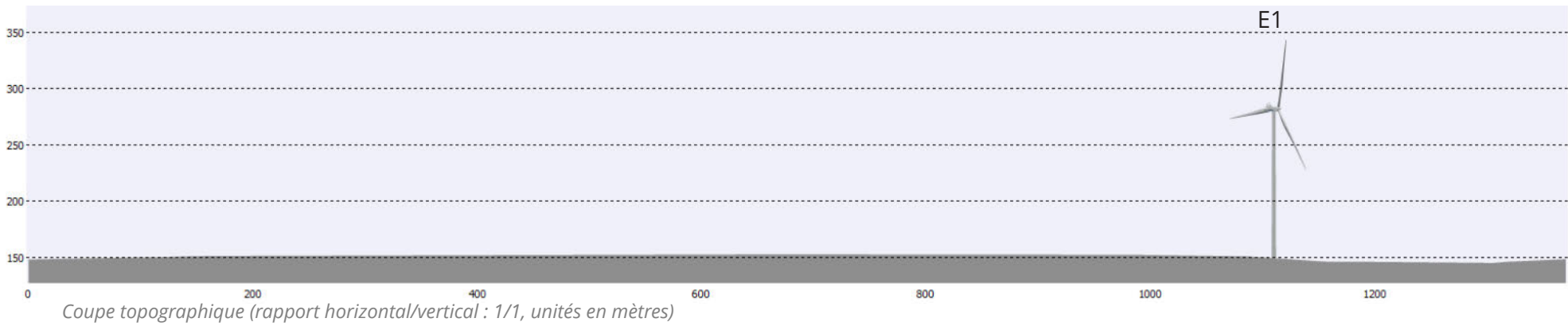
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau Chez Sapin (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 36 : Hameau Chez Bouton



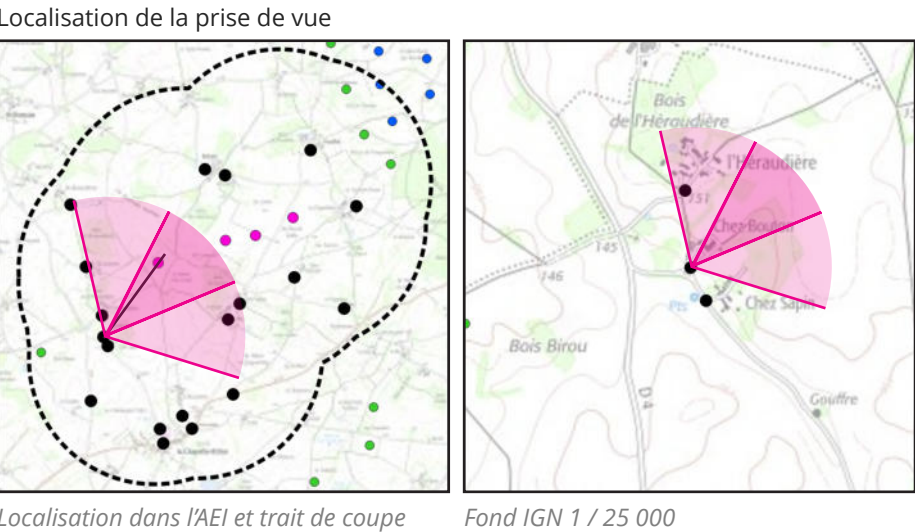
Enjeux : Lieu de vie

Ce point de vue illustre les perceptions depuis le sud-ouest de l'AEI, aux abords du hameau Chez Bouton. Le tissu végétal accompagnant ce lieu de vie réduit fortement les perceptions.

Trois éoliennes du parc de la Pierre Folle sont principalement perçues à travers le filtre dense de la végétation, seules des parties de pales de E1, E3 et E4 émergeant des frondaisons. E2 est en revanche bien visible, par une percée ponctuelle dans la trame bâtie et végétale : sa prégnance visuelle est notable, mais elle ne génère pas d'effet de rupture d'échelles défavorable vis-à-vis des motifs existants en avant-plan. **L'impact est modéré.**

Un seul parc éolien s'avère perceptible en partie depuis ce point de vue : La Croisée de Chabanne (autorisé, 13), dont une éolienne est visible en retrait de E2. Le parc existant des Quatre Vents (1) pourrait être en partie visible selon le positionnement précis de l'observateur. **L'effet cumulé est très faible.**

Informations sur la vue	
Coordonnées Lambert 93 : 498 401 / 6 569 707	Ouverture : F/5.6
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 14:43	Sensibilité : ISO 320
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 47°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,7 m
	Angle visuel du parc : 21,4°
	Eolienne la plus proche : E1, à 1 101 m



Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Hameau Chez Bouton (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau Chez Bouton (état projeté, 2/3)

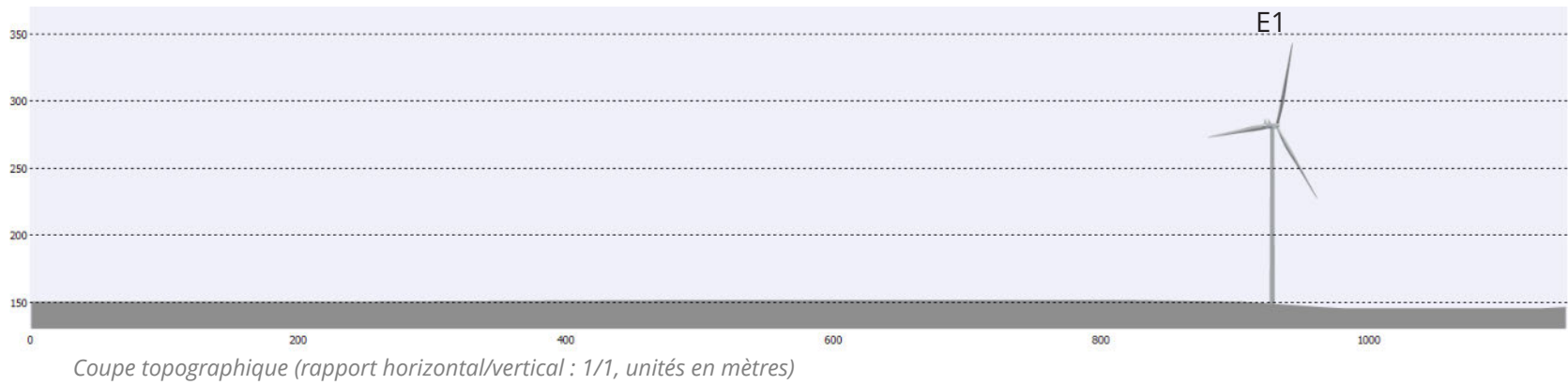


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau Chez Bouton (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue 37 : Hameau l’Héraudière



Enjeux : Lieu de vie

Ce point de vue illustre les perceptions depuis l’ouest de l’AEI, aux abords du hameau l’Héraudière. Le tissu végétal accompagnant ce lieu de vie réduit fortement les perceptions.

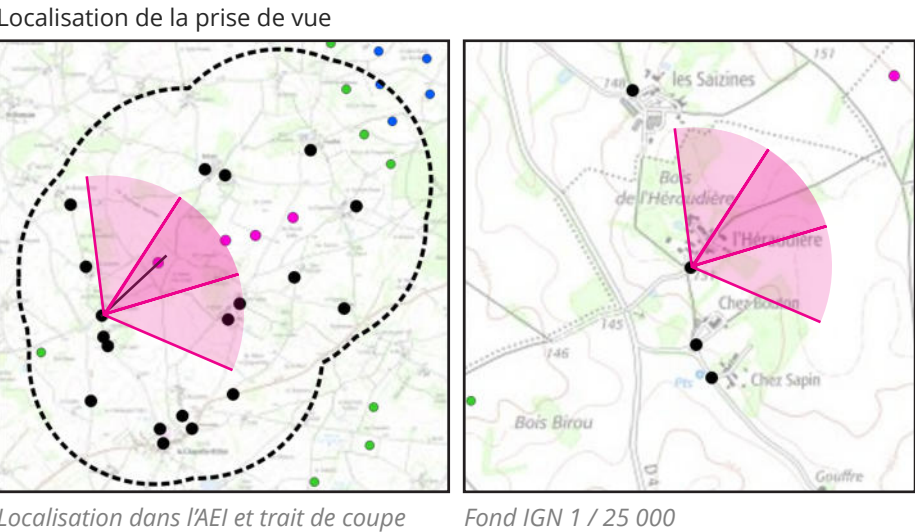
Les éoliennes du parc de la Pierre Folle sont en grande partie masquées par le filtre dense de la végétation, mais les rotors émergent néanmoins pour moitié des frondaisons, avec une prégnance notable dans le paysage. Par ailleurs, selon le positionnement précis de l’observateur, des visibilitées plus marquées seraient possibles, par des percées dans la trame bâtie et végétale. Plus proche (< 1km), E1 est susceptible de produire des effets de rupture d’échelles défavorable vis-à-vis des motifs existants en avant-plan. **L’impact est modéré.**

Quelques parcs éoliens pourraient être visibles depuis ce point de vue, mais les perceptions n’en sont possibles qu’à travers le filtre dense de la végétation, ou réduites à des extrémités de pales. **L’effet cumulé est très faible.**

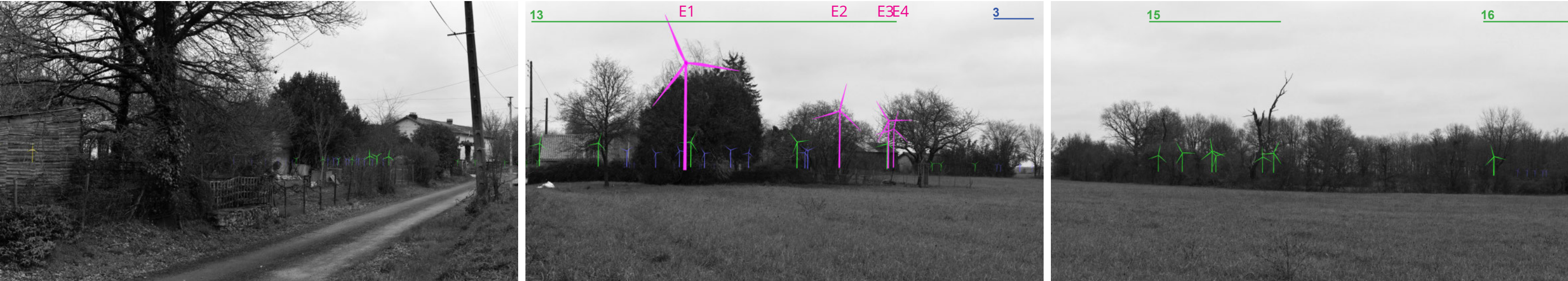
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 498 383 / 6 569 961
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 14:50
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/250 secondes

Ouverture : F/5.6
Sensibilité : ISO 250
Azimut photo centrale : 53°
Hauteur de prise de vue : 1,7 m
Angle visuel du parc : 16,1°
Eolienne la plus proche : E1, à 922 m



Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Hameau l’Héraudière (état initial, 2/3)



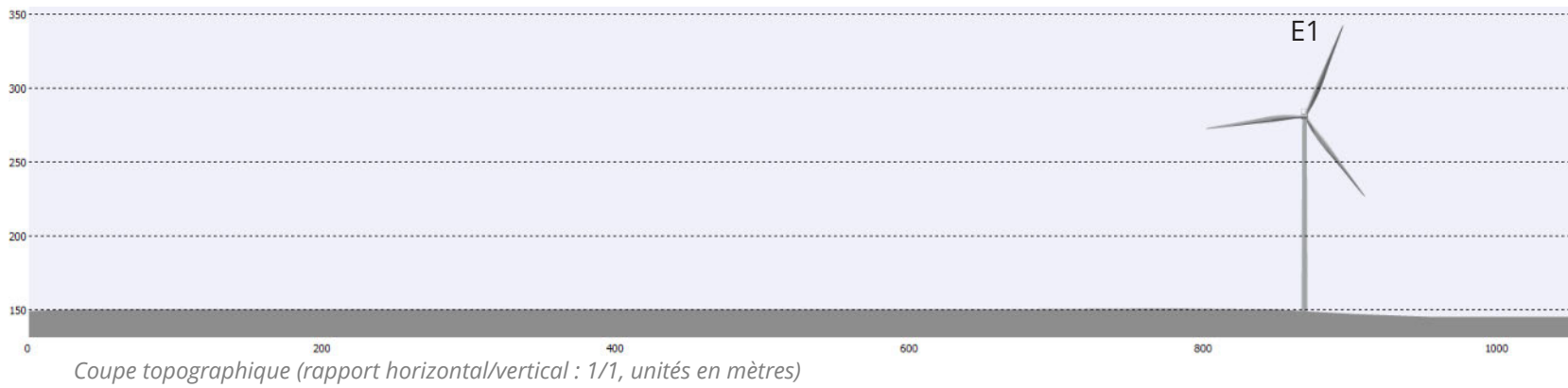
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau l’Héraudière (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 38 : Hameau les Saizines



Enjeux : Lieu de vie

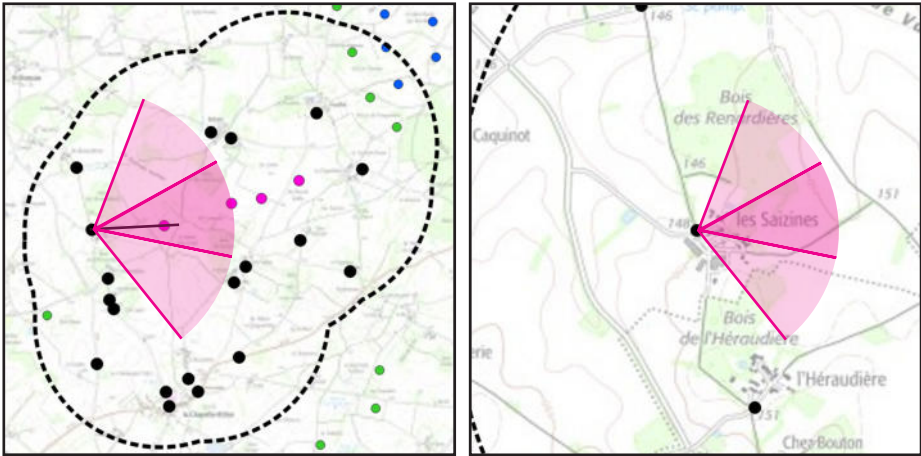
Ce point de vue illustre les perceptions depuis l'ouest de l'AEI, aux abords du hameau les Saizines. Le tissu bâti et végétal réduit fortement les perceptions depuis ce chemin situé à l'ouest du lieu de vie.

Les visibilitées des éoliennes du parc de la Pierre Folle diffèrent : l'éolienne E4 est presque imperceptible ; deux autres sont principalement perçues à travers le filtre dense de la végétation, seules des parties des rotors de E2 et E3 émergeant des frondaisons ; E1 est quant à elle prégnante, son rotor étant presque perçu en totalité au-dessus des constructions et des arbres. Cette dernière engendre quelques effets de rupture d'échelles défavorables vis-à-vis des motifs existants en avant-plan. **L'impact est modéré.**

Aucun autre parc éolien n'est perceptible depuis ce point de vue. **L'effet cumulé est nul.**

Informations sur la vue	
Coordonnées Lambert 93 : 498 191 / 6 570 545	Ouverture : F/6.3
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 15:06	Sensibilité : ISO 200
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 81°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,7 m
	Angle visuel du parc : 10,2°
	Eolienne la plus proche : E1, à 864 m

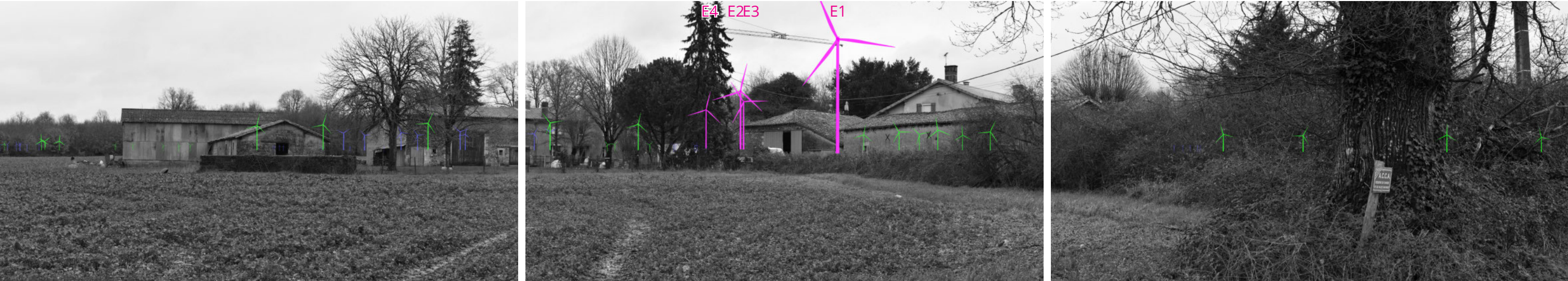
Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Hameau les Saizines (état initial, 2/3)



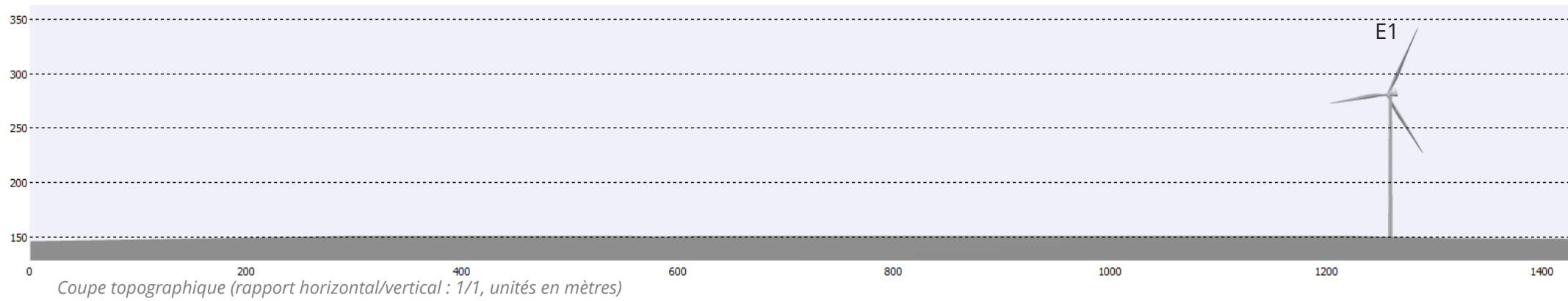
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau les Saizines (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 39 : Hameau les Renardières



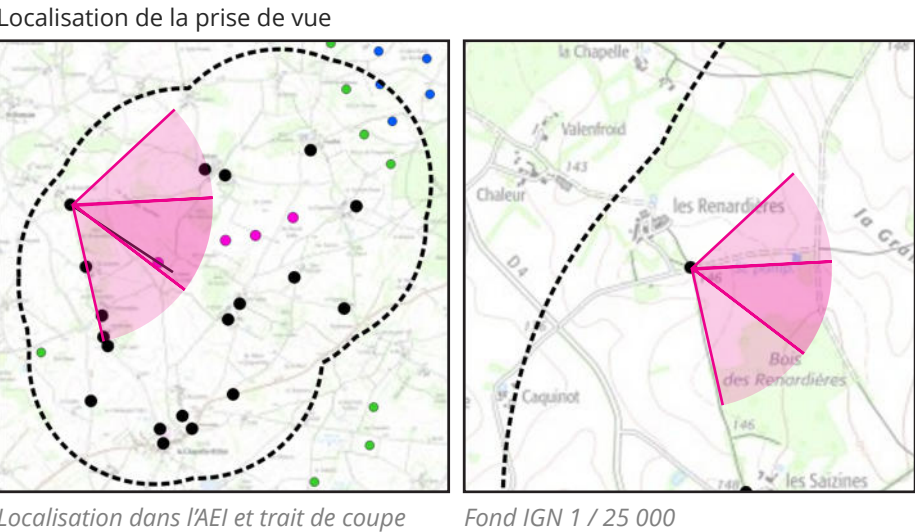
Enjeux : Lieu de vie

Ce point de vue illustre les perceptions depuis le nord-ouest de l'AEI, aux abords du hameau les Renardières. Les vastes parcelles agricoles au premier plan ouvrent de larges vues sur l'horizon du plateau, qui ne sont que très partiellement refermées dans le lointain par des bosquets ou boisements distants formant une lisière presque continue. Les éoliennes des Quatre Vents (1) sont visibles en arrière-plan à gauche.

Les quatre éoliennes du parc de la Pierre Folle s'imposent fortement dans ce paysage, les rotors et certains mâts étant visibles presque en intégralité (les mâts de E1 et E4 sont partiellement masqués par la végétation). Leur proximité (1,2 km environ) les rend prégnants, et génère des effets de rupture d'échelles vis-à-vis des motifs existants en contrebas, notamment les lisières boisées. Les écartements entre éoliennes sont irréguliers, notamment E1 qui apparaît isolée à droite, ce qui contrarie la lisibilité de l'ensemble. **L'impact est fort.**

Trois parcs éoliens, existants ou en projet, sont perceptibles depuis ce point de vue : les Quatre Vents (1) et la Croisée de Chabanne (13) à gauche, et La Plaine de Beauvais (15) en retrait de la Pierre Folle. **L'effet cumulé est modéré.** La participation du projet à cet effet est **forte**.

Informations sur la vue	
Coordonnées Lambert 93 : 498 008 / 6 571 286	Ouverture : F/8
Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 à 15:19	Sensibilité : ISO 200
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 107°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,7 m
	Angle visuel du parc : 30,2°
	Eolienne la plus proche : E1, à 1 255 m



Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Hameau les Renardières (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau les Renardières (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Hameau les Renardières (état projeté avec effets cumulés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).



5 Table des illustrations



Cartes

Carte 1 : Localisation de l'ensemble des photomontages et contexte éolien.	10
Carte 2 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude éloignée.	15
Carte 3 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude rapprochée.	67
Carte 4 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude immédiate.	119

Tableaux

Tableau 1 : Liste de l'ensemble des photomontages.	9
Tableau 2 : Projets en exploitation dans l'aire d'étude globale.	11
Tableau 3 : Projets existants ou approuvés dans l'aire d'étude globale.	11
Tableau 4 : Liste des photomontages de l'aire d'étude éloignée.	14
Tableau 5 : Liste des photomontages de l'aire d'étude rapprochée.	66
Tableau 6 : Liste des photomontages de l'aire d'étude immédiate.	118

